TROIS-RIVIÈRES | 99e ANNÉE, N° 248

lenouvelliste.ca

lenouvelliste

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

VENDREDI 23 AOÛT 2019

UNE FAMILLE EN COLÈRE

L'avocat de Jonathan Bettez et de ses parents estime qu'ils ont vécu un «calvaire»

PAGE 3



+ FRANCOEUR

Un recours civil qui était inévitable PAGE 12



PHOTO SYLVAIN MAYER

ÉCRASEMENT D'HYDRAVION À LAC-À-LA-TORTUE

«C'EST DIGNE D'UN FILM»

PAGE 2



Trois-Rivières en Blues: attachante Melissa Etheridge
PAGE 17

René Marchand admis au Temple de la renommée du baseball québécois
PAGE 31

Valérie Poulin-Collins acquittée faute de preuves
PAGE 4





De délai en délai...

Travaux d'assainissement des eaux usées au lac à la Tortue: la fin du chantier repoussée à l'automne PAGE 5

98¢ + TAXES

Semaine 8 13536 00001 3
Postes Canada - convention #40034151

DERNIÈRE CHANCE D'EN PROFITER!

DIAMOND HOMMES

MARCHANDISE EN SOLDE 29,99$ et 49,99$

LOT DE BERMUDAS À PARTIR DE 39,99$ et 59,99$

PLUSIEURS PANTALONS ET CHEMISES 70% de rabais

LOT DE POLOS 19,99$

LOT DE CHEMISES 49,99$



NOUVEL ARRIVAGE COLLECTION AUTOMNE 2019

5360, boul. des Forges, Trois-Rivières | 819 376-3545 | Ouvert tous les dimanches de 12 h30 à 16 h 30

SOMMAIRE

arts et spectacles	15-16
affaires	17 à 19
divertissements	20-21
loterie	25
météo	25
nécrologie	22-23
opinions	12-13
petites annonces	22
sports	26 à 31

INSOLITE

Un ours noir s'invite chez un barbier dans le nord de l'Alberta

La Presse canadienne

SLAVE LAKE, Alb. — Le propriétaire d'un salon de barbier du nord de l'Alberta a reçu la visite d'un poilu pas très délicat qui n'était pas là pour un dégradé avec chignon.

Sam Assaf avait laissé la porte d'entrée ouverte, mercredi, pour laisser entrer la brise d'air frais dans son tout nouveau salon, ouvert il y a à peine trois semaines à Slave Lake, à 250 kilomètres au nord d'Edmonton.

Sorti prendre l'air à l'extérieur, M. Assaf a aperçu l'ours noir et a commencé à prendre des photos, mais il s'est rapidement souvenu que sa porte était grande ouverte.

L'ours s'y est effectivement engouffré et a causé tout un ravage dans le salon - bien que des tondeuses très dispendieuses aient été épargnées par le gros visiteur.

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle?

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca

Vous avez une opinion?

opinions@lenouvelliste.qc.ca

FACEBOOK
facebook.com/lenouvelliste

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

Écrasement d'hydravion à Lac-à-la-Tortue

Les six occupants sont sains et saufs



GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Un hydravion transportant six personnes s'est écrasé jeudi après-midi, dans le secteur Lac-à-la-Tortue, à Shawinigan. Heureusement, tous les occupants de ce vol touristique, dont cinq touristes italiens, sont sains et saufs.

L'hydravion, un Cessna de l'année 1982 appartenant à Bel-Air Laurentien Aviation, s'est écrasé vers 15 h dans un boisé du camping Rouillard, non loin de l'aérodrome de Lac-à-la-Tortue. L'appareil s'est retrouvé suspendu dans les arbres.

Les touristes qui étaient à son bord sont des Italiens et n'ont pas été blessés gravement. Selon la Sûreté du Québec, deux personnes ont toutefois subi des blessures mineures et une d'entre elles a dû être transportée vers le centre hospitalier en ambulance par mesure préventive. Sous le choc après l'accident, le pilote a pour sa part subi des blessures superficielles.

Les véhicules d'urgence, dont ceux des pompiers de Shawinigan, ont dû emprunter les routes du camping pour se rendre sur le lieu de l'accident.

Lorenzo Santonia est un des touristes qui se trouvaient à bord de l'hydravion lorsque celui-ci s'est écrasé. Ce touriste italien se trouve au Québec pour son voyage de noces. Bien que secoués, sa conjointe et lui n'ont subi aucune blessure.

«La prochaine fois, c'est certain qu'on ne prendra plus de petit avion», a-t-il avoué en anglais, quelques minutes après l'accident.

Selon le témoignage de M. Santonia recueilli sur place par *Le Nouvelliste*, l'écrasement est survenu à la fin du vol touristique. Il mentionne que l'hydravion était en approche du lac à la Tortue lorsque le moteur se serait arrêté.

«Nous avons volé durant une vingtaine de minutes et soudainement, le moteur semble s'être arrêté», a ajouté le touriste italien.



L'hydravion était suspendu dans les arbres à la suite de son écrasement. — PHOTO: SYLVAIN MAYER



Lorenzo Santonia et sa conjointe Elena se souviendront longtemps de leur voyage de noces au Québec.
— PHOTO: SYLVAIN MAYER



Le propriétaire de Bel Air Laurentien Aviation, Alfred St-Onge.
— PHOTO: SYLVAIN MAYER



Le pilote de l'hydravion a été coupé au visage, mais n'a pas pris le chemin de l'hôpital après l'accident.
— PHOTO: SYLVAIN MAYER

Des clients du camping ont d'ailleurs rapporté avoir entendu un important bruit lorsque l'avion s'est écrasé. Le propriétaire de l'endroit Martin Picard remerciait le ciel que personne ne soit mort dans cet accident.

«Avec le pilote, on devrait s'acheter un billet de 6/49», a-t-il mentionné quelques instants après les événements. «Il y a des campeurs à 150 pieds de là. C'est un miracle. C'est digne d'un film.»

Une enquête du Bureau de la sécurité des transports (BST) du Canada sera ouverte afin de déterminer les causes de l'accident. Des enquêteurs doivent se rendre sur place vendredi. Pour l'instant, l'hydravion ne sera pas déplacé, afin de laisser le temps aux enquêteurs d'analyser le site de l'écrasement ainsi que les dommages sur l'appareil.



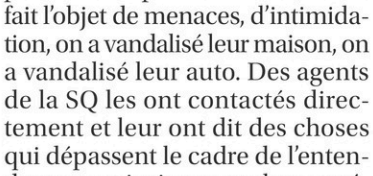
Une personne a pris le chemin de l'hôpital par mesure préventive.
— PHOTO: SYLVAIN MAYER

Il a été impossible d'obtenir les commentaires de la direction de Bel Air Laurentien Aviation. Le propriétaire de l'entreprise, Alfred St-Onge, s'est toutefois rendu sur place après l'accident.

POURSUITE DE 10,5 M$ CONTRE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

La famille Bettez a vécu «un calvaire»

L'avocat de Jonathan Bettez et de ses parents estime que la police en est responsable



PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca



Jonathan Bettez et ses parents poursuivent la Sûreté du Québec et la procureure générale du Québec. — PHOTO: ARCHIVES LE NOUVELLISTE

TROIS-RIVIÈRES — En déposant une poursuite de près de 10,5 M$ contre la Sûreté du Québec, certains de ses préposés de même que la procureure générale du Québec, Jonathan Bettez et sa famille souhaitent surtout que le corps policier rende des comptes. C'est ce qu'a soutenu l'avocat de la famille Bettez, Me Jessy Héroux, dans une entrevue accordée à Radio-Canada jeudi.

«On ne peut pas impunément détruire la vie de trois personnes sans donner d'explications. C'est tout ce qu'ils demandent», a signifié Me Héroux, qui a publié un communiqué de presse plus tard en journée annonçant les intentions de la famille et demandant du même coup aux médias de respecter leur volonté de ne pas vouloir accorder d'entrevues dans cette affaire.

Selon Me Héroux, à la suite de l'arrestation de Jonathan Bettez le 29 août 2016 sur les lieux de l'entreprise familiale qu'il dirigeait, Emballages Bettez, la famille Bettez a vécu «un véritable calvaire», notamment ses parents André Bettez et Huguette Dion. «Ils ont été pourchassés par les médias, ils ont fait l'objet de menaces, d'intimidation, on a vandalisé leur maison, on a vandalisé leur auto. Des agents de la SQ les ont contactés directement et leur ont dit des choses qui dépassent le cadre de l'entendement en insistant sur les conséquences qu'auraient pour eux le refus de leur fils de passer un test polygraphique. On a explicitement fait référence à ce qui arriverait à l'entreprise. Il y a peu de mots pour décrire ce qu'est devenu leur quotidien», mentionne l'avocat, soulignant aussi le fait que le couple a dû liquider ses actions dans l'entreprise Emballages Bettez, qu'ils ont finalement vendue au rabais, perdant du même coup leur fonds de pension et une entreprise dans laquelle ils avaient investi plus de trente années de leur vie.

Quant à Jonathan Bettez, Me Héroux insiste sur le fait que l'homme est désormais devenu *persona non grata* partout au Québec. La requête déposée jeudi indique qu'il vit maintenant de l'aide sociale et ne pourra, à toutes fins pratiques, jamais retrouver un emploi au Québec dans les circonstances. «Jonathan a été isolé socialement, on a essayé de briser le lien avec ses parents, avec ses amis», constate-t-il, ajoutant qu'il a évidemment perdu son poste de directeur général chez Emballages Bettez.

> Me Héroux insiste sur le fait que Jonathan Bettez est désormais devenu *persona non grata* partout au Québec. La requête déposée jeudi indique qu'il vit maintenant de l'aide sociale et ne pourra, à toutes fins pratiques, jamais retrouver un emploi au Québec dans les circonstances.

On se souviendra qu'en octobre 2018, le juge Jacques Lacoursière avait innocenté Jonathan Bettez de toutes les accusations portées contre lui quant à la possession et distribution de pornographie juvénile, estimant que ses droits avaient été bafoués dans l'enquête menée par la Sûreté du Québec. Il avait même qualifié l'opération de «partie de pêche». Quant au fait que l'homme serait considéré comme le principal suspect pour la Sûreté du Québec dans l'enquête sur l'enlèvement et le meurtre de Cédrika Provencher, précisons que Jonathan Bettez n'a jamais été accusé dans ce dossier.

Pour Me Jessy Héroux, les policiers sont les principaux responsables des déboires de la famille Bettez. «Le lien qu'on a fait entre le dossier de pornographie juvénile et la disparition et le meurtre de Cédrika Provencher, c'est la faute de la police. Quand on décide d'ouvrir une enquête dans un dossier de pornographie juvénile alors qu'on n'a absolument aucun élément de preuve qui permet de croire que le suspect a, à un moment, commis des infractions de cette nature-là, quand on fait une enquête, qu'on la mène à bout, qu'on procède à l'arrestation et qu'intentionnellement on lie le dossier de pornographie juvénile avec le dossier de l'enlèvement et du meurtre d'une jeune fille, je pense que ça dépasse l'entendement. On a harcelé ces gens-là toujours dans le même objectif: que Jonathan Bettez passe le fichu test polygraphique, qu'il renonce à son droit au silence et on le fait par tous les moyens possibles et inimaginables», souligne l'avocat à Radio-Canada.

Me Héroux est conscient que la question du polygraphe sera soulevée lors d'un éventuel procès. «Ce que l'on sait maintenant et qui apparaît de la procédure qui est déposée aujourd'hui, c'est qu'il y a énormément de faussetés qui ont circulé dans les médias. M. Bettez, à l'encontre des recommandations de son avocat en 2007, était disposé à passer le test polygraphique. Il a accepté de le faire sous conditions, qui visaient à s'assurer entre autres que les agents de la Sûreté du Québec respectent leur serment de discrétion, à s'assurer que dans l'éventualité d'un faux positif, parce que le test polygraphique pose de nombreux enjeux, l'information ne serait pas coulée dans les médias, Ces conditions-là n'empêchaient pas le dépôt de procédures criminelles. La SQ a systématiquement refusé ces conditions-là jusqu'en 2015. On parle d'une longue période de temps, de 2007 à 2015, où M. Bettez était disposé à passer le test», soutient Me Jessy Héroux.

À l'intérieur de la requête déposée jeudi à Montréal, et qui fait plus de 35 pages, on comprend que Jonathan Bettez, ses parents et l'entreprise Emballages Bettez réclament 9 454 500 $ en dommages compensatoires, de même qu'un million de dollars en dommages punitifs. Outre la Sûreté du Québec et la procureure générale du Québec, l'ancien inspecteur-chef Martin Prud'homme de même que ses collègues Katherine Guimond, Chantal Daudelin et Jean Lafrenière sont visés par cette poursuite.

Valérie Poulin-Collins acquittée faute de preuves

Elle était accusée d'avoir contrevenu à des conditions de sa probation



NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Valérie Poulin-Collins, cette jeune femme qui avait enlevé un bébé naissant à l'hôpital de Trois-Rivières le 26 mai 2014, a été acquittée des accusations de bris de probation portées contre elle.

Au terme d'un procès qui s'est tenu jeudi au palais de justice, le juge Simon Ricard a conclu que la preuve n'avait pas été faite qu'elle avait contrevenu à des conditions de sa probation. Dans sa preuve, le ministère public a en effet choisi de faire témoigner uniquement l'intervenante de la Maison Radisson qui supervisait la probation de l'accusée et son agente de probation. Or, leurs propos ont constitué du ouï-dire selon le tribunal puisque les manquements reprochés à Valérie Poulin-Collins faisaient suite à leurs vérifications auprès d'un psychologue et d'un médecin.

En d'autres mots, il aurait fallu que ces derniers viennent relater eux-mêmes les faits observés, même si cela implique le déplacement à la cour de spécialistes dont l'horaire est fort chargé. Dans sa décision, le juge Ricard a pris soin de préciser qu'il ne pouvait adhérer à ce «raccourci procédural» en permettant au service de probation de relater des faits observés par d'autres personnes.



Valérie Poulin-Collins a quitté le palais de justice en étant blanchie des accusations portées contre elle.
— PHOTO: SYLVAIN MAYER

> Dans sa preuve, le ministère public a choisi de faire témoigner uniquement l'intervenante de la Maison Radisson qui supervisait la probation de l'accusée et son agente de probation. Or, leurs propos ont constitué du ouï-dire selon le tribunal

Rappelons que la jeune femme avait été arrêtée en juillet 2018 pour ne pas avoir respecté des conditions émises dans le cadre de sa probation de trois ans après sa libération de prison. Elle devait notamment suivre et compléter une thérapie sur la gestion de la colère et respecter le suivi psychiatrique tout en prenant sa médication, ce qui n'aurait pas été fait d'où le dépôt d'accusations par la procureure, Me Marie-Ève Paquet, pour la période comprise entre juin 2017 et juillet 2018.

Au départ, la spécialiste qui assurait son suivi psychologique de façon bénévole avait en effet quitté le pays. Du coup, l'intervenante de Valérie Poulin-Collins, Catherine Beaubien, qui elle relevait de l'agente de probation Marie-France Mercier, lui avait demandé de se trouver un nouveau psychologue tout en lui proposant une liste de spécialistes et de programmes. Mme Beaubien a raconté, jeudi, qu'aucune démarche n'avait été menée à terme par l'accusée. L'intervenante l'a aussi décrite comme une personne fragile, peu collaboratrice et faisant preuve d'un manque d'ouverture. Elle lui a reproché d'avoir menti sur la fréquence de ses rendez-vous.

Certes, il a été noté que Valérie Poulin-Collins avait fait des efforts pour se trouver un emploi et qu'elle avait complété une thérapie pour sa dépendance aux médicaments mais le risque de récidive était semble-t-il toujours présent sur le plan de sa gestion émotionnelle, ce qui avait entraîné une dénonciation contre elle par la probation.

De son côté, l'avocate de la défense, Me Corinne Tremblay, a choisi de ne pas faire témoigner sa cliente. Dans sa plaidoirie, elle a expliqué que le fardeau de la preuve reposait sur la Couronne dans cette affaire. Selon elle, sa cliente a bel et bien fait des démarches, bien qu'elles aient pu s'avérer infructueuses notamment parce qu'un psychologue a refusé le mandat, parce qu'elle n'avait pas les moyens de payer des honoraires ou que les délais d'attente d'un programme étaient trop longs.

Notons cependant que depuis son arrestation de juillet 2018, Valérie Poulin-Collins a respecté les conditions de sa remise en liberté et qu'elle consulte désormais un psychologue tel que demandé.

Rappelons qu'elle avait enlevé la petite Victoria en se faisant passer pour une infirmière, le 26 mai 2014 à Trois-Rivières. Après le déclenchement d'une alerte Amber, la jeune femme avait été reconnue par quatre jeunes et retrouvée chez elle avec le poupon en bonne santé, qui avait été rendu à ses parents quelques heures après l'enlèvement.

L'accusée avait été condamnée à 31 mois de détention, moins la détention préventive, ce qui équivalait à deux ans moins un jour de prison. Elle avait été libérée le 28 février 2016, au deux tiers de sa peine, mais devait respecter une probation de trois ans qui a pris fin en février dernier.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE
OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

INGAMBE, *adjectif*

Définition – Qui jouit de l'usage normal de ses deux jambes ; alerte. *Un vieillard parfaitement ingambe.*
Étymologie – De l'italien *in gamba*, 'en forme' ; du latin tardif *gamba*, 'paturon du cheval'.
Antonymes – boiteux, impotent, infirme.



Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES AU LAC À LA TORTUE

De délai en délai...

La fin du chantier repoussée à l'automne



GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Le cauchemar de la fin des travaux d'assainissement des eaux usées autour du lac à Tortue se prolonge. Prévue pour la mi-août, la conclusion du chantier est maintenant attendue le 18 octobre.



Les travaux de finition du chantier d'installation d'égout et d'aqueduc autour du lac à la Tortue devraient finalement se terminer à l'automne. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

En séance publique mardi, le conseil municipal a adopté une résolution qui prévoit la prolongation du mandat de surveillance de ces travaux à la firme Pluritec. Au printemps dernier, la même entreprise avait obtenu un mandat supplémentaire de 447 000 $, qui couvrait la période du 1er avril au 15 août. Or, étant donné que les travaux ne sont pas terminés, les élus devaient accorder un nouveau mandat à Pluritec.

Le maire de Shawinigan, Michel Angers, ne pouvait donner une estimation des coûts de ce nouvel ajout. Contrairement à l'entente précédente, ce contrat prévoit divers taux horaires, selon les services professionnels requis, essentiellement des ingénieurs et des techniciens.

Ces taux varient entre 37,50 $ et 108,15 $, mais pour le moment, difficile de prévoir le rythme d'utilisation de ces employés. Il faudra attendre en octobre avant de connaître l'ampleur de ces coûts supplémentaires.

Dans ce nouvel avenant, Pluritec rappelle que la date de fin des travaux était d'abord prévue le 30 novembre 2018. En décembre, Allen entrepreneur général avançait que cet échéancier était repoussé à la mi-août 2019.

«Depuis, nos observations et suivis sur le déroulement réel des travaux nous amènent à projeter une fin des travaux beaucoup plus tardive», écrit la firme. «L'échéancier soumis le mercredi 10 juillet par l'entrepreneur du lot 1 (Allen) confirme nos observations et la fin prévue des travaux est maintenant le 18 octobre 2019.»

Pluritec demandait des honoraires de 236 107 $ pour cet avenant, mais un mode de facturation horaire a finalement été convenu avec la Ville de Shawinigan, qui le jugeait plus avantageux.

«Aussi, advenant la situation où l'entrepreneur devait poursuivre ses activités au-delà du 18 octobre 2019, Pluritec soumettra un nouveau budget de surveillance à la Ville pour approbation», glisse la firme.

En mars, la Ville de Shawinigan dévoilait que le budget des honoraires professionnels atteignait maintenant 4,8 millions $ pour ce chantier, alors qu'il avait été établi à 3,65 millions $ en 2016. Chantal Carignan, agente aux communications, indique que l'administration municipale s'attend à ce que cette prolongation de mandat cadre dans le nouveau budget révisé en début d'année.

SUJET CHAUD

Il ne passe pas une séance publique du conseil municipal de Shawinigan sans que les pépins de ce chantier ne refassent surface. Ce fut évidemment le cas mardi et inutile de décrire les sentiments qui habitaient Robert Houle en prenant connaissance des frais de surveillance supplémentaire adoptés. Le résidant du secteur Lac-à-la-Tortue a même qualifié le maire de «naïf».

«Ça devait être terminé le 15 août», reconnaît M. Angers. «L'entrepreneur fait présentement l'asphalte et ce n'est pas encore terminé. Que fait-on? Nous laissons aller l'entrepreneur sans surveillance pour quelques semaines ou on continue à surveiller? Ce n'est pas nous qui retardons le projet. Il faut continuer la surveillance tant que ce projet n'est pas terminé.»

«Comme je l'ai dit à de nombreuses reprises, nous irons tout rattraper ça après le chantier», ajoute le maire. «En attendant, il faut faire le travail. Le conseil aurait souhaité que tout soit terminé le 15 août, mais ce n'est pas le cas. Il faut continuer, je ne peux pas en dire plus. C'est notre réalité.»

Frondeur, M. Houle croit que l'entreprise pourra dormir sur ses deux oreilles à la fin du chantier. «Vous allez noyer le poisson», prédit-il. Piqué au vif, M. Angers a demandé au citoyen si la Ville aurait dû lever le nez sur la plus importante enveloppe accordée au Québec dans le cadre du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées. Sa question est demeurée sans réponse.

Par ailleurs, le maire ne peut toujours pas avancer une date précise de branchement au nouveau réseau d'égout. Le conseiller du district des Boisés, Martin Asselin, s'attend à ce que ce soit fait en octobre. Rappelons que cet été, des citoyens ont devancé l'autorisation de la Ville en se raccordant eux-mêmes, entraînant ainsi des dégâts dans le réseau et de nouveaux délais.

«Nous sommes dans le processus d'identification des contrevenants qui ne se sont pas déclarés», explique M. Angers. «Deux l'ont fait, mais on sait qu'ils n'ont commis aucune faute, parce qu'ils n'avaient pas de toilettes (branchées). Nous répertorions les contrevenants et nous verrons le nombre de kilomètres de tuyaux à nettoyer. On prévoit environ une semaine de nettoyage et quand le réseau sera prêt, nous donnerons le signal.»

Rappelons que les fautifs s'exposent à une amende pouvant atteindre 1000 $.

Le parc national de la Mauricie fêtera ses 50 ans

JADE BROUILLETTE
jade.brouillette@lenouvelliste.qc.ca

SAINT-MATHIEU-DU-PARC — Le parc national de la Mauricie célébrera son 50e anniversaire le 22 août 2020. Plusieurs activités seront organisées tout au cours de l'année pour souligner l'événement.

La population devra user de patience pour connaître les différentes activités puisque la programmation spéciale ne sera dévoilée qu'en janvier prochain. Les organisateurs de ce 50e s'affairent encore à préparer ces différentes activités.

«On travaille pour enrichir notre programmation. C'est important pour nous que les gens du coin, autant les visiteurs que ceux qui habitent à proximité, viennent célébrer le 50e avec nous», a mentionné la porte-parole du parc national de la Mauricie, Martine Tousignant.

Avec cette nouvelle programmation et les célébrations du 50e anniversaire, les responsables de l'événement souhaitent offrir «un large éventail» d'activités qui rejoindra «tous les types de clientèles». Ils miseront sur la nature et sur l'aspect historique du parc national pour enrichir leur programmation. «Il va y avoir des activités conformes à ce qu'on est en tant que parc national et on veut que les gens redécouvrent le site qui a été fréquenté par différents groupes de personnes, tels que des autochtones, chasseurs, pêcheurs et travailleurs forestiers. Des dates clés d'événements spéciaux seront aussi dévoilées sous peu», a-t-elle ajouté.

Le parc national désire attirer une bonne partie de la population à cette grande fête qui aura lieu tout au long de la prochaine année.

«Le parc national de la Mauricie, c'est une histoire de cœur, de fierté régionale. Nous souhaitons donc inviter les commerçants de la région à prendre part à la fête en mettant de l'avant une initiative inspirée du 50e anniversaire du parc. L'implication de chacun permettra de témoigner de la belle synergie qui règne dans notre univers touristique et commercial régional», a exposé l'agente aux communications et relations publiques de l'Unité de gestion de la Mauricie et de l'Ouest du Québec, Julie Dumont, par voie de communiqué.

UN LOGO SYMBOLIQUE

Un an avant les célébrations officielles de ce 50e, le parc national de la Mauricie a dévoilé un logo représentatif du parc. La présence de vert et d'éléments de la nature sont les principaux éléments affichés sur cette identité visuelle.

«On voulait créer un visuel qui rappelle ce que nous sommes. On a laissé une large place à l'environnement pour rappeler le volet nature et ajouté des images qui démontrent que nous sommes un des rares parcs de Parcs Canada a être ouvert à l'année. Le visuel montre que nous misons sur la conservation des espèces et que nous avons un environnement exceptionnel», a déclaré Mme Tousignant.



L'identité visuelle associée au 50e du parc de la Mauricie. — PHOTO: COURTOISIE

Ces célébrations donneront une bouffée d'air grandement méritée aux visiteurs du parc ainsi qu'aux responsables, puisque des travaux sont en cours depuis plus d'un an. Rappelons que la saison estivale du parc se terminera le 14 octobre prochain.

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

Il faut lutter contre le «piratage» des articles

Le chef du Bloc québécois Yves-François Blanchet enjoint le gouvernement Trudeau à taxer les géants du web



MATTHIEU MAX-GESSLER
m.maxgessler@lenouvelliste.qc.ca



Yves-François Blanchet, chef du Bloc québécois, lors de l'un de ses passages à Trois-Rivières, cet été. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

TROIS-RIVIÈRES — Après le gouvernement du Québec, c'est au tour d'Ottawa d'agir pour permettre la survie des quotidiens du Groupe Capitales Médias (GCM), affirme le chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet. Ce dernier croit que le gouvernement fédéral aurait dû depuis longtemps imposer une taxe aux géants du web Google, Amazon, Facebook et Apple (GAFA), qui «piratent» selon lui les contenus journalistiques qu'ils partagent en accaparant les revenus publicitaires. Il enjoint également Ottawa à verser 5 millions $ dans un fonds d'urgence pour permettre à GCM de poursuivre ses activités au-delà du mois de novembre.

Le chef bloquiste ne crache pas sur les mesures annoncées par Ottawa, l'an dernier, pour soutenir les médias d'information, dont des crédits d'impôt sur la masse salariale des médias, sur les frais d'abonnements à des médias numériques et sur les dons à des organismes de journalisme à but non lucratif. Il croit cependant qu'elles sont loin d'être suffisantes.

«Les mesures annoncées par Ottawa, c'est contourner le vrai problème, qui est le piratage de contenu, soutient-il. C'est le vol de dizaines de millions de dollars chaque année de revenus publicitaires des médias québécois et canadiens par les grands réseaux sociaux.»

M. Blanchet compare par ailleurs cette situation à celle vécue par l'industrie de la musique et ses artistes, dans les années 2000, avec la lutte contre le piratage de la musique, que l'accès à Internet a rendu beaucoup plus facile. Il était alors président de l'ADISQ.

«Dans notre cas, c'étaient les fournisseurs d'accès à Internet qui ne payaient pas pour les contenus et qui vendaient des abonnements en vantant la capacité d'obtenir gratuitement ces contenus, ce qui n'a évidemment aucun sens, rappelle-t-il. C'est une bataille qu'on a faite et là, c'est la même chose qui se passe (avec les médias d'information).»

Le chef du Bloc enjoint donc le gouvernement fédéral à moderniser ses règles pour mieux encadrer ces géants de l'Internet. Il croit qu'il faut suivre l'exemple de la France et imposer une taxe aux géants du web, ce qui permettrait aux médias d'avoir une forme de redevance sur l'utilisation de leurs contenus.

Le premier ministre Justin Trudeau a récemment annoncé que ce sujet serait abordé lors de la prochaine réunion du G7, dans quelques jours. La réunion a d'ailleurs lieu en France.

Rappelons que le gouvernement Trudeau avait refusé, il y a quelques années, de forcer Netflix, qui offre du contenu vidéo par abonnement, à percevoir la TPS auprès de ses abonnés canadiens.

OTTAWA DOIT IMITER QUÉBEC

D'ici à ce qu'une telle taxe soit adoptée, Yves-François Blanchet demande au gouvernement Trudeau de consentir un prêt d'urgence à GCM. Cette contribution devrait être égale à celle consentie par Québec, lundi, soit de 5 millions $, provenant d'Investissement Québec. Or, selon la Cour supérieure qui a autorisé mercredi ce financement intérimaire, le montant consenti par Québec ne permettra pas à GCM de survivre au-delà de la mi-novembre.

Selon M. Blanchet, la contribution d'Ottawa permettrait au groupe d'avoir quelques mois de plus pour trouver un acheteur.

«Je pense que le fédéral doit assurément accoter ce que Québec a fait. Je salue la décision du gouvernement du Québec, qui est une excellente décision, mais ça va en prendre davantage et il faut que ça vienne d'Ottawa», soutient-il.

M. Blanchet promet par ailleurs d'amener ce sujet sur la table en campagne électorale, alors que les Canadiens devront élire leur gouvernement le 21 octobre prochain.

Rappelons que le chef du Bloc québécois a lui-même tenté de démarrer un média d'information, entièrement en ligne, à Shawinigan, en 2015. L'entreprise, TAG. Média, avait fermé ses portes après seulement trois mois d'existence. M. Blanchet avait déclaré à l'époque que les annonceurs locaux n'étaient pas au rendez-vous.

M. Blanchet a également été analyste politique à Radio-Canada, ainsi que chroniqueur pour le Groupe Capitales Médias et Cogeco Nouvelles. Il a également été ministre de l'Environnement sous le gouvernement péquiste de Pauline Marois, de 2012 à 2014.

À LIRE EN PAGE 14

Le PLQ demande à la CAQ de joindre sa voix à la campagne d'appui aux médias de la FPJQ

«Seul levier pour s'inscrire dans l'espace public»

SÉBASTIEN HOULE
sebastien.houle@lenouvelliste.qc.ca



La Table nationale des corporations de développement communautaire soutient que les quotidiens régionaux constituent pour elle un puissant levier pour s'inscrire dans le débat public. — PHOTO: LA PRESSE CANADIENNE

TROIS-RIVIÈRES — «C'est souvent le seul levier qu'on a pour s'inscrire dans l'espace public», soutient Marie-Line Audet, directrice générale de la Table nationale des corporations de développement communautaire (TNCDC), en parlant du travail des quotidiens régionaux et des enjeux communautaires et sociaux que ses membres défendent.

Se disant préoccupée par la situation du Groupe Capitales Médias, la TNCDC sort publiquement. Elle illustre le rôle fondamental des quotidiens régionaux dans le développement des communautés, estime-t-elle, en évoquant la couverture faite par *Le Nouvelliste* de l'éventuelle démolition du Centre communautaire de Louiseville. «La CDC de la MRC de Maskinongé, qui travaille activement à l'élaboration d'alternatives, a non seulement été interpellée par des figures politiques, mais aussi par des citoyens et des entreprises privées afin d'offrir leur soutien», indique le TNCDC.

Marie-Line Audet fait valoir que dans les grands centres urbains, les médias auront souvent tendance à couvrir les enjeux à caractère économique. Les enjeux communautaires font ainsi figure d'enfants pauvres de l'information, se désole-t-elle. Or, pareille dynamique n'est pas la même en région alors que les quotidiens qui évoluent plus loin du pôle économique qu'est Montréal offrent davantage de visibilité aux problématiques communautaires, maintient Mme Audet. «Ils nous donnent l'occasion de faire valoir le point de vue des régions dans le débat public», plaide-t-elle.

Bien qu'elle convienne que les médias sociaux s'avèrent être un véhicule intéressant pour communiquer avec sa clientèle, Mme Audet souligne qu'ils présentent le désavantage de ne s'adresser qu'à un public déjà acquis. Les médias de masse permettent d'aller toucher un public qui serait autrement difficile à rejoindre, explique-t-elle. De plus, continue la directrice générale, le travail journalistique permet de documenter les enjeux, de les contextualiser et de leur frayer un chemin jusqu'au niveau politique.

#LENOUVELLISTECONTINUE

MERCI DE VOTRE APPUI

#lenouvellistecontinue

Vous avez aussi votre mot à dire !

Achetez
l'exemplaire d'aujourd'hui

Abonnez-vous
819 376-2000

Annoncez
sur nos plateformes
819 693-5478

leNouvelliste

NICOLET

Un entrepôt est la proie des flammes

EMMANUELLE LEBLOND
eleblond@lenouvelliste.qc.ca

NICOLET — Un incendie a réduit en cendres un entrepôt situé à l'arrière du Centre Gabrielle-Granger à Nicolet, dans la nuit de mercredi à jeudi, ce qui a occasionné des dommages matériels estimés à 500 000 $ et une panne majeure de fibre optique de Sogetel. L'alarme générale a vite été déployée, sollicitant la participation d'une quarantaine de pompiers.



Un entrepôt a été la proie des flammes, dans la nuit de mercredi à jeudi, sur la rue Monseigneur-Panet, à Nicolet. Le bâtiment est une perte totale. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

L'entrepôt était partagé par deux entreprises, soit Spec-Tech et l'ébénisterie Concept SIJ. «L'incendie a été déclaré à 3 h du matin et il aurait débuté dans la partie avant dans l'ébénisterie», précise Martin Provencher, directeur du Service incendie de la Ville de Nicolet.

Daniel Savard, un résident, a appelé le Service incendie après avoir constaté la présence des flammes. «Ce sont des bruits d'explosion qui m'ont réveillé. Quand j'ai regardé à travers mon châssis, le feu était pas mal élevé. Il ne ventait pas et la boucane restait haute», se remémore-t-il.

À propos de l'explosion, M. Provencher évoque deux possibilités, soit le bris de la fibre optique ou la présence de produits inflammables et de bouteilles en aérosol dans l'ébénisterie. Les explosions ne sont pas à l'origine de l'incendie. Les causes du feu sont quant à elles encore inconnues.

Les pompiers se sont présentés à l'entrepôt quelques minutes après l'appel de M. Savard. «Aussitôt qu'on est arrivé ici, on était en mode défensif. C'était impossible qu'on entre à l'intérieur du bâtiment, en vue de l'embrasement général. C'était une lueur orange qu'on voyait de très loin», raconte le directeur du Service incendie de la Ville de Nicolet.

L'alarme générale a rapidement été donnée. En plus de la brigade de Nicolet, les pompiers du Lac Saint-Pierre et de Grand-Saint-Esprit se sont rendus sur les lieux afin de calmer l'ardeur des flammes.

L'objectif principal des pompiers était d'épargner le Centre Gabrielle-Granger qui se situait à proximité de l'entrepôt. Sous la chaleur, seulement deux fenêtres ont éclaté, précise M. Provencher. Sinon, aucun dommage n'a été constaté sur le bâtiment.

PERTES MATÉRIELLES

L'entrepôt est rapidement parti en fumée. «Il y a beaucoup de dommages matériels. Si on parle de l'ébénisterie, on parle tout près de 50 000 $ en équipement», souligne M. Provencher.

Quant à Spec-Tech, l'entreprise a perdu la totalité de son matériel audiovisuel, estimé à 250 000 $, amène un employé. «C'est une perte totale pour l'ensemble de l'équipement de sons, d'éclairage, de vidéo et le câblage», avance-t-il. Cet employé mentionne qu'aucun matériel de pyrotechnie ne se trouvait à l'intérieur de l'entrepôt.

«Ça faisait environ un an qu'on s'était établi à cet endroit. C'est sûr que c'est un choc de constater que l'entrepôt est perte totale, mais on n'est pas né de la dernière pluie. On va réussir à se relever. Les activités de l'entreprise continuent comme si rien ne s'était passé», poursuit l'employé.

Selon M. Provencher, les pertes totales sont estimées à 500 000 $ avec le bâtiment et les dommages. Heureusement, il n'y a eu aucun blessé, complète-t-il.

Le feu était maîtrisé dès 6 h et les services d'urgence sont partis vers 8 h 30.

BRIS DE FIBRE OPTIQUE

Claude Vadnais, coordonnateur du réseau d'exploitation chez Sogetel, explique que l'incendie a causé le bris de deux câbles de la fibre optique, ce qui a mené à une panne de service. La MRC de Bécancour, les municipalités de Sainte-Monique, Saint-Léonard-d'Aston et Saint-Célestin ont été touchées par l'interruption de service. Le tout a été rétabli graduellement à partir de 13 h.

Aussi, 1300 abonnés d'Hydro-Québec ont été privés d'électricité à la suite de l'incident, et ce, pendant un court moment, renchérit M. Provencher. À la fin de l'intervention, 70 clients d'Hydro-Québec étaient encore privés d'électricité, mais la situation s'est rétablie depuis.

Une dispute sur la rue Sainte-Angèle mobilise les policiers de Trois-Rivières

TROIS-RIVIÈRES (MMG) — La police de Trois-Rivières a dû intervenir deux fois plutôt qu'une pour une dispute survenue jeudi matin sur la rue Sainte-Angèle, à Trois-Rivières.

Des agents de la Direction de la police de Trois-Rivières (DPTR) ont été appelés vers 7 h 45 pour une altercation entre quatre individus. Ceux-ci avaient toutefois quitté les lieux à l'arrivée des policiers.

En fin d'avant-midi, vers 11 h, les policiers ont de nouveau été appelés, des citoyens ayant entendu ce qui s'apparentait à un coup de feu, à proximité du lieu où s'était produite la dispute. Des témoins ont rapporté aux policiers avoir ensuite vu un véhicule partir en trombe. Les policiers ont localisé et intercepté le véhicule sur la rue Sainte-Geneviève.



Les policiers ont été appelés pour un bruit s'apparentant à un coup de feu, jeudi avant-midi, sur la rue Sainte-Angèle. — PHOTO: MATHIEU LAMOTHE

Le véhicule a été fouillé, mais les agents de la DPTR n'ont rien trouvé d'incriminant à l'intérieur. Le conducteur a donc été relâché. Après avoir rencontré d'autres témoins, la DPTR a conclu que le coup de feu entendu était en fait le bruit d'une voiture ayant heurté une clôture. Cet événement pourrait d'ailleurs être lié à l'altercation survenue en matinée, avance la DPTR.

Les quatre individus impliqués dans la dispute ont d'ailleurs été rencontrés par les policiers. Aucune arrestation n'a été faite, mais des plaintes seront recueillies, indique la DPTR. Le conducteur qui a foncé dans la clôture pourrait cependant s'exposer à des accusations de méfait.

18 mois de prison pour Chad Blanchette-Linteau

TROIS-RIVIÈRES (NM) — Chad Blanchette-Linteau a été condamné à 18 mois de prison pour avoir battu un client de son salon de barbier qui était insatisfait de sa coupe de cheveux.

Cette sentence faite suite à une suggestion commune des avocats qui a été entérinée par le juge Jacques Trudel jeudi. En tenant compte de la détention préventive de 27 jours, le client de Me David Edmunds devra donc purger un peu plus de 17 mois. Il sera ensuite sous probation pendant trois ans avec un suivi de 18 mois. Il aura l'obligation de suivre une thérapie en lien avec la gestion de son impulsivité et de sa colère.

Les événements étaient survenus le 27 septembre 2017. Un client s'était présenté au salon de barbier Jack McGurn pour se faire couper les cheveux. Or, il n'avait pas aimé le résultat et avait fait plusieurs récriminations à ce sujet. Chad Blanchette-Linteau s'était alors énervé et lui avait ordonné de partir, ce que la victime avait fait en se dirigeant vers la sortie mais toujours en argumentant au sujet de la coupe de cheveux. Il avait alors pété les plombs et lui avait infligé plusieurs coups de poing au visage.

En juillet dernier, au terme d'un procès, il avait d'ailleurs été reconnu coupable de voies de fait causant des lésions corporelles.

Rappelons que l'accusé compte de nombreux antécédents judiciaires en matière de violence, vol, drogue et arme à feu. Il avait notamment été condamné à quatre ans de pénitencier pour avoir pris part à une fusillade en avril 2007 à Trois-Rivières. Dernièrement, il a été arrêté pour trafic de drogue. Il doit revenir en cour le 9 octobre à ce sujet.

Peine réduite pour l'ex-entraîneur Bertrand Charest

Bertrand Charest a réussi à faire réduire sa peine par la Cour d'appel. Condamné à 12 ans de prison pour divers crimes de nature sexuelle commis sur de jeunes skieuses, dont des mineures, l'ex-entraîneur a réussi à se débarrasser de plus de la moitié des chefs d'accusation et voit sa peine diminuée de 21 mois.

Le plus haut tribunal québécois a rendu cette décision de 40 pages jeudi après-midi.

L'homme avait été condamné en juin 2017 sur 37 chefs d'accusation. Le juge Sylvain Lépine de la Cour du Québec lui avait ensuite imposé une peine de 12 ans de pénitencier pour ces crimes commis dans les années 1990 sur neuf skieuses âgées de 12 à 18 ans.

Charest avait notamment eu des relations sexuelles complètes avec certaines des adolescentes, alors qu'il était en position d'autorité sur elles. L'une d'entre elles est devenue enceinte et Charest l'avait amenée se faire avorter.

Dans sa décision rendue jeudi, la Cour a fait tomber 21 chefs d'accusation, pour diverses raisons, dont une absence de preuve ou lorsque la victime était plus âgée que ce qui est prévu dans la disposition du Code criminel sur laquelle certaines accusations étaient fondées.

Quant à la peine, la Cour la fait passer de 12 ans à 10 ans et trois mois, considérant notamment les chefs d'accusation qui ont été retirés ou pour lesquels Charest a été acquitté. Mais après avoir enlevé le temps que l'homme avait purgé en détention provisoire, cela laisse une peine de prison de quatre ans et neuf mois.

Il demeure coupable de 16 chefs d'accusation. La condamnation pour le chef d'agression sexuelle causant des lésions corporelles, soit pour la victime qui a subi un avortement, a été confirmée par la Cour d'appel et demeure.

Malgré l'élimination de 21 chefs, la Cour ne réduit la durée d'incarcération que de 21 mois. Dans son analyse de la peine appropriée, elle pose des constats qui ne sont pas tendres.

«On ne note aucun changement radical chez l'appelant (Charest) depuis les infractions. Au contraire, selon la preuve déposée lors des observations sur la peine, il continue à banaliser sa conduite, à dénigrer les plaignantes et veut même faire porter à certaines la responsabilité de ses actes», écrit la Cour d'appel sous la plume du juge François Doyon. **LA PRESSE CANADIENNE**

Acquitté d'action indécente au Village Vacances Valcartier

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Un baigneur commet-il une action indécente s'il se retrouve en érection dans la piscine à vagues du Village Vacances Valcartier? Pas si la preuve qu'il s'est masturbé sous l'eau soulève des doutes, tranche la Cour du Québec.

Michel*, 53 ans, se présente seul à Valcartier le 24 août 2016. Sa femme travaille et lui est en arrêt de travail à la suite d'une opération à l'épaule.

Vers 15h, Michel décide d'aller se rafraîchir dans la piscine à vagues. Une femme, qui surveille ses enfants à partir du trottoir surélevé longeant la piscine, se met à l'observer. Selon le témoignage livré par la mère de famille au procès, Michel se promène parmi les baigneurs et, avec sa main droite, il fait des mouvements de va-et-vient sur son pénis, par-dessus le maillot. La mère demande l'intervention du sauveteur.

Alerté par radio, un agent de sécurité arrive et voit aussi Michel dans la piscine à vagues. Au procès, l'agent dit qu'il croyait à ce moment que le baigneur se masturbe, mais qu'il n'en est pas certain à 100 %.

L'agent de sécurité demande à Michel de sortir. Celui-ci s'exécute et tous peuvent constater qu'il est en érection. L'agent de sécurité donne une serviette à Michel et lui demande de le suivre. Michel se change et l'agent de sécurité appelle la police.

Après avoir pris les informations, un policier informe Michel qu'il est arrêté pour action indécente. Le policier prend une photo du maillot de Michel et lui demande de quitter le Village Vacances Valcartier.

Michel sera accusé un mois plus tard.

À son procès, Michel affirme qu'il savait qu'il était en érection et prenait soin de se tenir dans la zone profonde de la piscine. Mais il nie fermement s'être masturbé. Il affirme que l'érection a été provoquée par le contact de l'eau.

Les témoins, dit Michel, se sont mépris ou ont mal perçu les mouvements de ses bras, qui bougeaient, selon lui, en raison du mouvement des vagues.

Le juge Steve Magnan de la Cour du Québec, qui a entendu le procès, ne croit pas totalement la version de l'accusé. Le juge trouve notamment étonnant le fait que Michel, qui dit n'avoir rien à se reprocher, soit sorti de la piscine sans questionner l'agent de sécurité.

Les témoins de la poursuite n'ont toutefois pas réussi à convaincre le juge hors de tout doute raisonnable. L'agent de sécurité a observé Michel durant 45 secondes et n'avait pas la certitude qu'il s'était masturbé. Pour sa part, la mère de famille n'était pas placée à un endroit d'où elle avait une vue parfaite sur le baigneur suspect, estime le juge.

Un doute raisonnable subsiste, conclut le juge Magnan, et Michel doit en bénéficier. Il a donc été acquitté.

ÉVÉNEMENT ISOLÉ

Ce genre d'événement ne se produit que très rarement au Village Vacances Valcartier, assure sa responsable des communications, Marie-Ève Doyon.

Le Village Vacances Valcartier est un site familial ouvert à tous, avec ou sans enfant, précise la porte-parole. Mais tous les employés ont la consigne d'appliquer la tolérance zéro, ajoute-t-elle. «On ne se gêne pas pour avertir des gens qu'ils ne doivent photographier que les membres de leur famille ou leurs proches et on n'a aucun problème à s'excuser après, si on a froissé quelqu'un par erreur», dit Mme Doyon.

Si les agents de sécurité ont un doute sur le comportement d'un individu, mais n'ont pas les motifs pour appeler la police, ils vont inviter la personne à quitter le site, précise la porte-parole.



Le Village Vacances Valcartier est un site familial ouvert à tous, avec ou sans enfant, précise-t-on. L'homme accusé d'action indécente était allé se rafraîchir dans la piscine à vagues. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE





Des Chenaux



BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca



L'église de Sainte-Anne-de-la-Pérade célèbre ses 150 ans. — PHOTO: ARCHIVES

L'ÉGLISE DE SAINTE-ANNE FÊTE SES 150 ANS

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE — L'église de Sainte-Anne-de-la-Pérade célèbre cette année ses 150 ans.

À cette occasion, il y aura une célébration spéciale le 25 août, à 10 h 15. En primeur, les paroissiens pourront voir les plans originaux de l'église lors de sa construction en 1869. L'édifice religieux avait alors été inauguré par un curé péradien d'origine, Mgr Louis-François Laflèche, évêque de Trois-Rivières.

PROJET DOMICILIAIRE À SAINT-MAURICE

SAINT-MAURICE — La municipalité de Saint-Maurice caresse un projet de développement résidentiel.

Un projet de règlement (2019-593) vise six lots sur la rue Neault,

La réunion du conseil municipal du 9 septembre a d'ailleurs été remise au 16 septembre et sera précédée d'une assemblée de consultation publique, à 19 h.

PAS DE CONTRÔLE DES MOUSTIQUES

SAINT-MAURICE — Au terme d'un sondage, la municipalité de Saint-Maurice a décidé de ne pas aller de l'avant avec son projet pilote de contrôle des insectes piqueurs en 2020.

Ce projet touchait les rues Saint-Alexis-Ouest, Courteau, Neault, Turcotte, Béliveau, Paradis ainsi que les secteurs Benoît, Brûlé, et Toupin-Montplaisir.

JOURNÉE DU PATRIMOINE AGRICOLE

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE — Le public est invité à la Journée du patrimoine agricole qui sera présentée le samedi, 31 août, à l'aréna de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Au programme, il y aura des tirs de tracteurs antiques, exposition de tracteurs et d'équipements antiques, de même qu'un encan. Un souper de blés d'Inde et hot-dogs est prévu dès 16 h 30 de même qu'un spectacle de Gaétan Leclerc à partir de 19 h 30.

ÉLECTIONS À SAINT-PROSPER

SAINT-PROSPER-DE-CHAMPLAIN — Il y aura élection partielle au siège de conseiller numéro 5 à Saint-Prosper-de-Champlain, le 29 septembre.

Le poste est vacant depuis le 8 août après la démission de la conseillère France Bédard transmise à la municipalité le 2 juillet.

ÉLECTIONS À SAINT-STANISLAS

SAINT-STANISLAS — Il y aura des élections municipales le 29 septembre à Saint-Stanislas.

Les sièges 2 et 3 sont libres et les personnes intéressées ont jusqu'au 30 août, à 16 h 30 pour déposer leur candidature.

Déjà deux citoyens se sont manifestés. Il s'agit de Gérard Cossette au siège 2 et de Alain Déry au siège 3.

La bière «La Classique» maintenant disponible

JADE BROUILLETTE
Jade.Brouillette@LeNouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La Classique internationale de canots de la Mauricie et la Route des Brasseurs de la Mauricie ont dévoilé la nouvelle bière collaborative de l'événement, «La Classique», qui sera disponible dans plusieurs points de vente dès vendredi.

Tous ceux qui seront intéressés à goûter à cette bière fruitée pourront le faire dans sept différents points de vente de la Mauricie, soit au Marché Richelieu 424 de La Tuque, au Dépanneur Servi Express de Saint-Narcisse, au Shell de Saint-Tite, à La Barik, La Voûte du Malt et Le Marché du Boisé de Trois-Rivières ainsi qu'au P'tit Garde-Manger de Yamachiche. Cinq microbrasseries qui faisaient partie de La Route offriront la bière, soit au Gambrinus, au Temps d'une pinte, à La Pécheresse, au Broadway Pub et À la Fût. La boisson alcoolisée sera également en vente tout le week-end de la Classique, soit du 30 août au 2 septembre, dans les bars-kiosques de La Tuque, Matawin, Grandes-Piles, Shawinigan et Trois-Rivières.

«Nous sommes très fiers de nous associer à des artisans locaux pour mettre en valeur les produits d'ici!», a déclaré le directeur général de la Classique internationale de canots de la Mauricie, Stéphane Boileau.

Le design de la canette rend hommage aux pagayeurs et pagayeuses qui ont participé et qui participent à l'événement qui existe depuis 86 ans.

«On s'est inspiré de l'union naturelle entre La Route et La Classique à laquelle on croit beaucoup! Nos visions communes du développement territorial et notre volonté d'en dévoiler les richesses nous ont amenés à élaborer une bière qui s'arrime tant à nos valeurs qu'au goût des consommateurs sportifs», a ajouté le président du Regroupement des microbrasseries de la Mauricie, Alex Dorval.

Un Trifluvien aux Régates nationales des cadets de la marine

EMMANUELLE LEBLOND
eleblond@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le Trifluvien René-Junior Rondeau Labonté participe actuellement aux Régates nationales des cadets de la marine, une compétition qui se déroule à Kingston. L'athlète de 18 ans a été sélectionné parmi les 50 meilleurs cadets navigateurs de voile du Canada.

En début de semaine, le cadet, qui évolue au sein du Corps de cadets 170 Radisson de Trois-Rivières, s'est prêté à trois jours d'entraînement avant d'entamer les quatre jours d'épreuve.

C'est la première fois que René-Junior participe à une compétition d'une telle envergure. Auparavant, l'athlète avait essayé de se qualifier aux régionaux, mais c'est en octobre qu'il a réussi à se hisser dans le top 5 afin d'accéder aux nationaux.

Le jeune homme entrevoit positivement son expérience.

«Honnêtement, dans la vie je suis quelqu'un de compétitif. Je prends la compétition très au sérieux, mais j'essaie d'avoir du plaisir au maximum parce que c'est ma dernière fois dans les cadets», confie René-Junior, fier représentant de la Ville de Trois-Rivières. Depuis les dernières années, l'athlète a réalisé plusieurs camps avec les cadets pour rejoindre le niveau élite, qui est axé sur la performance.

René-Junior est réaliste, mais reste confiant pour la suite.

«J'ai dû m'adapter au plan d'eau parce qu'il n'a pas les mêmes caractéristiques du plan d'eau à Bagotville, l'endroit où je faisais de la voile avant. J'ai quand même reçu de la théorie, donc je suis assez positif pour mon classement. J'ai une bonne connaissance des règles et de la voile en général», souligne le jeune homme.

Notamment, René-Junior est jumelé avec une athlète sherbrookoise. Ensemble, ils effectueront trois courses par jour, d'une durée moyenne d'une heure, précise l'athlète.

La compétition prendra fin le 24 août.



Le cadet René-Junior Rondeau Labonté participe aux Régates nationales des cadets de la marine, jusqu'au 24 août. Il est en équipe avec une athlète sherbrookoise.



Le Trifluvien René-Junior Rondeau Labonté a été sélectionné parmi les 50 meilleurs cadets navigateurs de voile du Canada.

COMMISSION SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY

En période de recrutement

EMMANUELLE LEBLOND
eleblond@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Pour une seconde édition, la Commission scolaire du Chemin-du-Roy tiendra l'Événement carrière qui vise à recruter du personnel, le vendredi 23 août entre 13 h et 19 h à l'école Chavigny.

Le Sercice des ressources humaines répondra aux questions entourant l'embauche et les perspectives d'emploi, en plus d'aider les participants à s'inscrire à la banque de candidatures servant à pourvoir les emplois vacants qui se présenteront durant la prochaine année.

Les chercheurs d'emplois et les personnes intéressées à venir porter leur CV et poser leur candidature à des contrats et des remplacements seront servis, car plus de 100 postes et contrats sont à pourvoir, dans des secteurs variés.

La Commission scolaire recherche activement des secrétaires, ouvriers certifiés d'entretien, agents de bureau, éducateurs en service de garde, chargés de projet et techniciens en bâtiment.

Les candidatures de professionnels en orthophonie, psychologie et psychoéducation sont aussi recherchées. Entre autres, plusieurs besoins sont à pourvoir en enseignement, surtout en musique et en anglais.



Pour une première édition, le Club de voitures anciennes de la Mauricie s'est rendu dans le stationnement des CHSLD Cooke et Roland-Leclerc afin que les résidents puissent admirer les vieux bolides. Sur la photo: Amy Rocheleau, la technicienne en loisir de l'activité, accompagnée de Yolande Goulet, une résidente. — PHOTO: EMMANUELLE LEBLOND

Quand les voitures anciennes s'invitent aux CHSLD

EMMANUELLE LEBLOND
eleblond@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Chevrolet Bel Air 1957, MGA 1961, Buick Wildcat 1965, Ford Galaxie 1968, Lafer MP 1987: ce sont quelques-uns des modèles qui étaient présents lors d'un rassemblement de voitures anciennes organisé, mercredi, pour les résidents de trois CHSLD du CIUSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec, à Trois-Rivières. Émerveillés, les participants ne pouvaient s'empêcher de sourire à la vue de ces belles d'autrefois.

«On a communiqué avec le Club de voitures anciennes de la Mauricie pour pouvoir offrir une activité à nos résidents qui allait leur rappeler des souvenirs de jeunesse. Ce sont des voitures qu'ils ont vues et qu'ils ont peut-être déjà eues», explique Amy Rocheleau, technicienne en loisir de l'activité.

L'objectif était de donner une petite touche de bonheur dans le quotidien des résidents. «Les résidents qui vivent dans un centre d'hébergement n'ont pas toujours une réalité *le fun*. La majorité d'entre eux a des maladies. On veut leur permettre de vivre de beaux moments et de belles émotions, même si parfois ils n'ont pas la capacité de sortir du centre nécessairement», soutient la technicienne en loisir.

Mme Rocheleau a donc amené l'exposition de voitures anciennes à même le stationnement du centre d'hébergement Cooke et Roland-Leclerc, pour en faire profiter la clientèle du troisième âge. Quant aux résidents du centre d'hébergement Saint-Joseph, les volontaires se sont rendus à l'événement grâce à un autobus.

L'enthousiasme et la nostalgie étaient au rendez-vous. Yolande Goulet, une résidente, avoue avoir replongé dans ses souvenirs lorsqu'elle est tombée sur une Ford Galaxie. «Mon mari avait un modèle semblable en 1965. C'était la même couleur. C'est impressionnant de voir ça aujourd'hui», mentionne-t-elle.

Le président du Club de voitures anciennes Jean-François Corriveau se dit satisfait de cette première édition. «Ceux qui sont ici sont des braves qui ont osé affronter la température. C'est une expérience à répéter, mais avec une météo plus clémente», souligne-t-il.

Effectivement, plusieurs véhicules étaient absents à cause du risque de précipitation élevé. Contre toute attente, la température s'est révélée favorable. Quelques rayons de soleil ont même percé les nuages, et ce, au grand soulagement des organisateurs.

BLOC QUÉBÉCOIS

Course à l'investiture dans Trois-Rivières

Louise Chabot dépose sa candidature

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Il y aura bel et bien une course à l'investiture au Bloc québécois dans la circonscription de Trois-Rivières.

Moins de 24 heures après avoir annoncé au *Nouvelliste* qu'elle se lance dans la course, l'ancienne présidente de la CSQ, Louise Chabot, a déposé la totalité des documents nécessaire pour sa mise en candidature.

De plus, la militante de longue date Louise Charbonneau est également en lice pour représenter le Bloc québécois lors des prochaines élections.

L'assemblée d'investiture aura lieu le 3 septembre prochain.

Shawinigan: la saison des piscines extérieures tire à sa fin

EMMANUELLE LEBLOND
eleblond@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La piscine du parc Saint-Maurice sera ouverte jusqu'à dimanche 25 août inclusivement, aux heures habituelles, soit de 13 h à 19 h, informe le Service de loisirs, culture et de vie communautaire de la Ville de Shawinigan.

Les piscines de la station plein air Val-Mauricie, du parc Antoine-St-Onge et du parc Frank-Gauthier sont fermées depuis le 18 août dernier.

Les jeux d'eau demeureront quant à eux en fonction jusqu'à la fin du mois de septembre.

Ferme Rénald & Gisèle Ayotte
Framboises
Très faciles à cueillir, elles sont délicieuses, grosses et abondantes.
Tartes
Dernière fin de semaine
Vente en kiosque et autocueillette
2900, chemin du Lac, St-Boniface • Info : 819 535-3180

HO! MON DOS
J'ai des douleurs partout
Vous avez trop demandé à votre organisme. Vos muscles ne sont pas des machines douées de force perpétuelle, vous le savez bien et vous l'oubliez souvent. Bon! Vous n'avez pas un masseur expérimenté à portée de main, mais vous avez la crème Thermo-Gel, une crème exceptionnelle, toujours à votre service.
UNE COMPOSITION EXCLUSIVE :
ARNICA MONTANA BIOLOGIQUE (produit vedette de Thermo-Gel). Utilisée traditionnellement en phytothérapie pour aider à soulager la douleur et/ou l'inflammation des muscles et des articulations (e.g. les entorses, les ecchymoses, la douleur articulaire).
CAPSICUM ANNUUM Utilisé traditionnellement en phytothérapie pour aider à contribuer au maintien de la circulation périphérique.
HUILE D'ÉMEU
Hermo-Gel possède une base à l'huile d'émeu riche en bons acides gras, qui procure un bien-être bien connu pour les articulations;*THERMO-GEL est utilisé pour soulager temporairement les douleurs articulaires.
THERMO-GEL est un produit de santé naturel homologué : licence NPN 80007812. *Ces allégations font partie intégrante de la licence.
Achetez un tube Thermo-Gel et recevez le deuxième GRATUITEMENT!
Vitavie
5455, boul. des Forges, Trois-Rivières 819 378-7777
GRAND'MÈRE NATURE
830, Avenue de Grand-Mère Shawinigan 819 538-2895
En vigueur du 23 au 29 août 2019 (jusqu'à épuisement des stocks).
Bio-Actif.quebec
THERMO-GEL CRÈME ANALGÉSIQUE ANALGESIC CREAM 120 g
LIGNES OUVERTES : Santé en direct avec Johanne Verdon samedi de 8 h à 10 h sur Radio V.M.

éditorial

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE** Rédacteur en chef **STÉPHAN FRAPPIER** Directeur de l'information **STÉPHAN RATELLE**

Un recours civil qui était inévitable

MARTIN FRANCOEUR
m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca



La poursuite de 10 millions $ intentée par la famille de Jonathan Bettez contre la Sûreté du Québec, contre des policiers chargés de l'enquête sur le meurtre de Cédrika Provencher et contre la procureure générale du Québec n'a rien de vraiment surprenant. Elle était inévitable depuis le 12 octobre dernier, alors que le juge Jacques Lacoursière avait blanchi Jonathan Bettez des accusations en lien avec de la pornographie juvénile qui pesaient contre lui.

Même si ce recours est à la fois prévisible et légitime, il risque de raviver la colère que le public a maintes fois manifestée tout au long des procédures au criminel contre Jonathan Bettez, alors considéré comme principal suspect dans l'affaire Cédrika Provencher.

Lorsqu'il a blanchi Jonathan Bettez des dix accusations auxquelles il faisait face, le juge Lacoursière a aussi livré une charge sans précédent contre les policiers qui avaient mené l'enquête. Il avait notamment conclu que les éléments de preuve recueillis contre Bettez par les policiers lors des fouilles et des perquisitions avaient été obtenus de façon abusive, qualifiant même d'«expédition de pêche» la cueillette de preuves et employant des termes comme «violation grave des droits fondamentaux» ou encore «erreur flagrante de la part des policiers».

En somme, selon le juge, les policiers ont fait un travail tout croche dans leur enquête. Les éléments de preuve recueillis dans l'affaire de pornographie juvénile n'étaient pas admissibles parce qu'ils l'ont été en violation de la Charte canadienne des droits et libertés. Le verdict d'acquittement, faute de preuves suffisantes et admissibles, était inévitable.

La poursuite au civil l'est tout autant. Jonathan Bettez et sa famille ont tout ce qu'il faut, dans le jugement d'octobre dernier, pour justifier leur recours au civil. Ils allèguent que la Sûreté du Québec a entraîné la déconfiture de l'entreprise familiale et leur a fait vivre un véritable calvaire, en plus de reprocher aux policiers d'avoir tout mis en œuvre pour que la population croie que Jonathan Bettez était un pédophile et un meurtrier.

Il est vrai que la démarche de la SQ laisse perplexe. L'ouverture de l'enquête pour pornographie juvénile pouvait avoir pour but d'alimenter l'enquête sur la disparition et le meurtre de Cédrika Provencher, mais la justification était mince et les moyens démesurés.

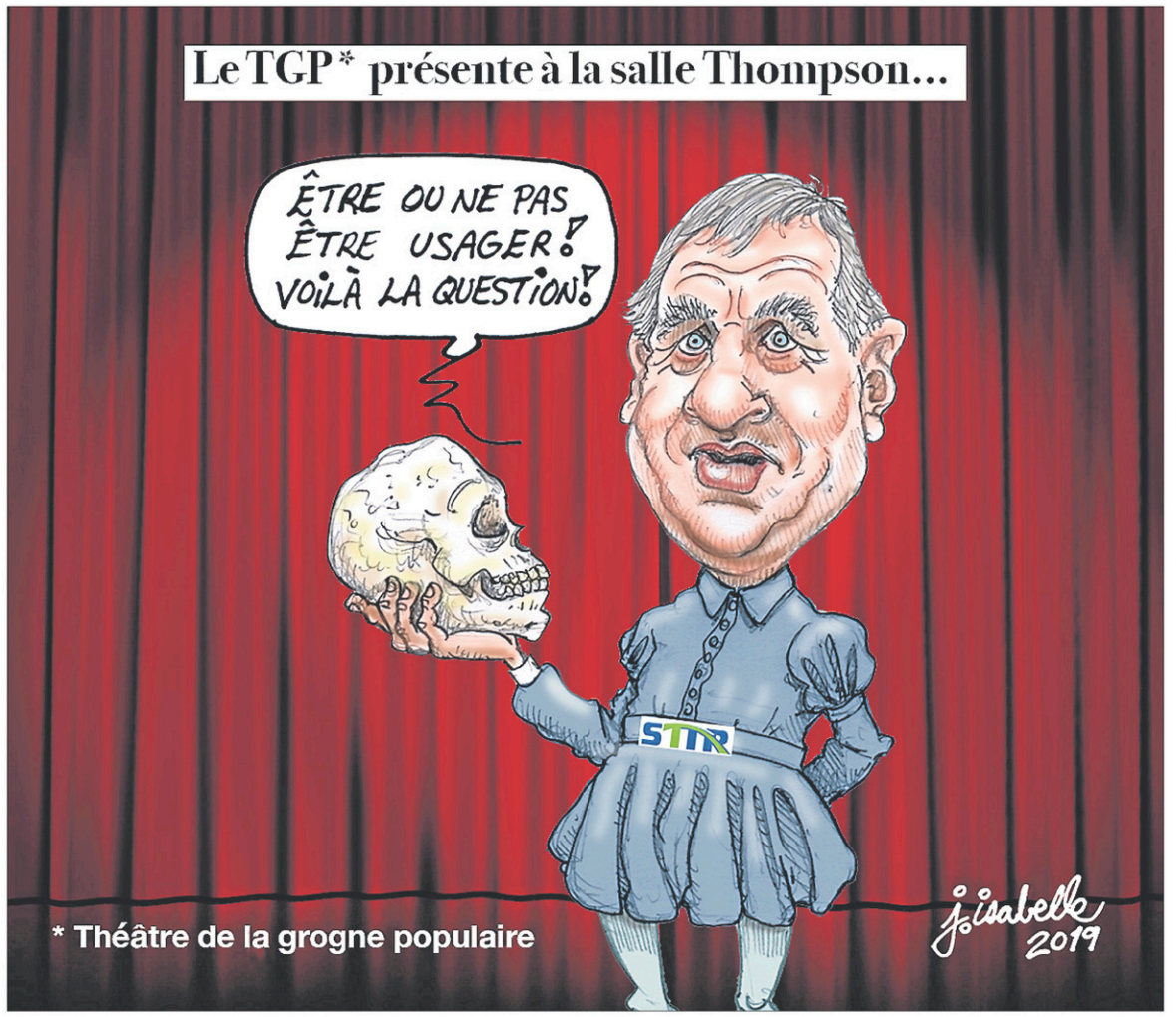
On peut penser ce qu'on veut de Jonathan Bettez. Beaucoup de citoyens ont déjà une opinion bien tranchée sur lui. Mais le fait est qu'il n'a jamais été accusé de quoi que ce soit en lien avec l'affaire Cédrika Provencher. L'enquête et les accusations en lien avec la pornographie juvénile n'étaient fondées que sur de la spéculation et les opérations de perquisition n'avaient pas été autorisées par un juge mais plutôt justifiées par l'«urgence» présumée de la situation. Cet épisode, rappelons-le, était contemporain à la découverte des ossements de Cédrika.

On ne saura peut-être jamais si Jonathan Bettez avait ou non un lien avec la disparition de Cédrika. Les policiers n'ont pas été en mesure d'en faire la démonstration. Dans cet autre dossier de pornographie juvénile, le travail des enquêteurs a été bâclé. Même le Directeur des poursuites criminelles et pénales avait jugé plus sage de ne pas porter la décision en appel, surtout après la fusillade en règle servie par le juge Lacoursière.

Notre système de justice est ainsi fait. Avec ses forces et ses failles.

Et puisqu'on parle de failles, la poursuite civile de la famille Bettez devrait permettre de les mettre en relief. Même si les procédures risquent de s'étirer dans le temps et de coûter cher à l'État, elles forceront un sérieux examen de conscience de la part de la Sûreté du Québec. Pourrait-on aller jusqu'à espérer une enquête publique sur les techniques utilisées par les enquêteurs ou sur le processus de prise de décision du DPCP? L'idée est loin d'être farfelue.

Dans le cas du procès au civil, il sera intéressant de voir si l'indignation du juge au criminel sera partagée par un confrère au civil. Et si c'est le cas, il faudra aussi voir si cette atteinte à la réputation de Jonathan Bettez et de sa famille vaut 10 millions de dollars.



MON CLIN D'ŒIL **STÉPHANE LAPORTE** *Collaboration spéciale*

«Cinq instructeurs congédiés en huit ans! L'Impact est mon équipe préférée!» – Donald Trump

CARREFOUR DES LECTEURS

Le Nouvelliste: mon essentiel chaque matin

Je suis native de Montréal... Là où personne ne connaît personne.

J'ai emménagé en Mauricie en 2006, suivant mon conjoint retraité qui revenait dans son coin natal. Et je suis tombée en amour avec ma région d'adoption.

La première chose dont je me suis assurée en arrivant a été de m'informer de ce qui se passait dans le coin. J'ai donc pris un abonnement au quotidien *Le Nouvelliste* pour me tenir au fait des événements de la région.

Depuis, ce journal accompagne les premières minutes de mes matins à chaque jour.

D'accord, il y a l'application mobile... mais tout ne se trouve pas sur cette application. De plus, quelle belle sensation que de tenir entre les mains ces feuilles de papier qui nous apportent information et divertissement. Tout comme je ne peux concevoir lire un livre sur une tablette électronique, je ne retire aucune satisfaction à prendre connaissance des nouvelles sur un support électronique...

Ce n'est pas dans les journaux de Monsieur Péladeau (*Le Journal de Montréal* et *Le Journal de Québec*, pour ne pas les nommer) que nous retrouvons les détails de la vie quotidienne de NOTRE région.

Nous peinons à obtenir sur les réseaux de télévision les informations requises pour suivre la vie sociale de notre ville. Il ne semble y en avoir que pour Montréal et Québec.

Notre «Belle d'à côté» est souvent, très souvent, le plus souvent, ignorée...

Si ce n'était du *Nouvelliste*, il me manquerait assurément de détails sur la vie artistique, gastronomique et culturelle de ma région. Sans compter les nouvelles «politiques» qui ont aussi leur importance.

Ce n'est pas dans *Le Journal de Montréal* que nous pouvons suivre les débats sur le lac à la Tortue, n'est-ce-pas?

Il est donc absolument primordial et vital que *Le Nouvelliste* puisse continuer sa vocation de nous informer... localement.

Il n'en tient qu'à nous, lecteurs et résidents, d'encourager les annonceurs locaux car se sont eux qui apportent de l'eau au moulin pour faire tourner la roue de l'information.

Tout comme il est vital pour les commerces locaux d'avoir une clientèle assidue, il est important pour NOTRE journal d'avoir ses lecteurs assidus afin que le ratio publicitaire puisse accomplir sa tâche et permettre aux éditeurs de poursuivre leur mission de nous fournir une information de qualité.

Serrons-nous les coudes et le résultat suivra.

Diane Cyr
Trois-Rivières

CARREFOUR DES LECTEURS

Hommage à J.-Réal Desrosiers

L'auteur, Jean-Claude Beaumier, a été maire de Cap-de-la-Madeleine de 1981 à 1993.

Le premier dimanche de novembre 1973, les électeurs du district numéro 2 de la défunte Ville de Cap-de-la-Madeleine me faisaient l'honneur de m'élire conseiller de leur quartier. J.-Réal Desrosiers en était le maire depuis douze ans et quatre nouveaux conseillers échevins prenaient place autour de la table du conseil.

Nous arrivions tous les quatre avec plein de projets et des commandes venant de nos concitoyens. De l'ancien conseil, seuls M. Jean-Paul Lavergne et M. Lionel Rheault avaient été réélus. Les quatre néophytes étaient Laurent Lavergne, Onil Vallières, Claude Champoux et moi-même.

Les premières séances du conseil furent un peu froides; nous étions considérés comme une nouvelle garde et surtout nous étions trois de moins de quarante ans. Mais le tact de Monsieur Desrosiers a vite fait de rassembler tout ce beau monde et de faire l'unanimité autour d'une gestion dont le dénominateur commun était la capacité de payer de nos contribuables.



L'ancien maire de Cap-de-la-Madeleine, J.-Réal Desrosiers, est décédé le 16 août dernier à l'âge de 105 ans. Son successeur à la mairie de l'ancienne ville, Jean-Claude Beaumier, tenait à lui rendre ici un hommage bien senti.
— PHOTO: SYLVAIN MAYER

Les huit années passées avec le maire Desrosiers m'ont permis de constater toute l'évolution qu'a connue Cap-de-la-Madeleine sous sa gouverne et comment il était apprécié par les contribuables. Son implication au sein de l'Union des municipalités du Québec – il en fut le président en 1970-1971 –, a fait rayonner notre ville. Il fut aussi un ardent partisan des jumelages et des échanges intervilles: Red Deer en Alberta et Châteaudun en France. De 1961 à 1981, la ville a connu un essor remarquable. Comme premier magistrat, M. Desrosiers a exigé un véritable plan d'urbanisme avec une vision d'avenir.

Il serait présomptueux de ma part de vouloir résumer la carrière remarquable de Monsieur J.-Réal, comme l'appelaient affectueusement les concitoyens.

Avec la disparition de notre ville et le temps qui efface bien les empreintes laissées par des hommes d'exception, j'ai voulu en tant que le dernier survivant élu de l'époque du maire Desrosiers rendre un hommage posthume à un homme qui a dédié plus de vingt ans de sa vie au service de ses concitoyens. C'était un homme bon, honnête, travailleur acharné et administrateur dévoué. Malgré les divergences que nous avons eues, il a mon admiration pour ce qu'il a réalisé. Je tenais à lui rendre cet hommage même si présentement je suis loin de chez moi.

À ses proches, mes plus sincères condoléances.

La crise des médias

Nous vivons présentement ce qui est présenté comme la «crise des médias». Il s'agit en fait d'une période trouble pendant laquelle les médias tels que les journaux et la télévision vivent les contrecoups des changements dans les habitudes des consommateurs, des auditeurs et des lecteurs. Il n'est certainement pas nécessaire de rappeler à quel point Internet bouleverse les façons de faire et à quel point les grandes entreprises numériques ont su capitaliser sur les nouveaux canaux qu'ils ont eux-mêmes créés.

Notre *Nouvelliste* est touché par les changements, tout comme plusieurs autres médias d'ici et d'ailleurs. Ils ne sont pas les seuls car pratiquement tous les secteurs d'activité sont aussi affectés par Internet. Le commerce de détail, le marché immobilier, le secteur financier, le divertissement et l'art. Les agents et courtiers sont désormais de moins en moins nécessaires pour accéder à un produit ou un service puisqu'Internet est un pont en lui-même. Il faut donc que tout un chacun compose avec une nouvelle réalité et l'obligation d'offrir une plus-value additionnelle. C'est ce que plusieurs font déjà et il n'y a aucune raison qui empêche les médias d'avancer en ce sens.

Qui est responsable de cette crise? Les «GAFA» (Google, Amazon, Facebook, Apple)? Ou encore Netflix et les autres? Ou n'est pas simplement une période d'une grande évolution des pratiques qui fait des victimes, tout comme l'arrivée du téléphone a fait disparaître le télégraphe. Doit-on systématiquement cibler comme grands responsables les sociétés informatiques, qui d'une part nous offrent des produits et services qui répondent mieux aux attentes, mais qui d'autre part se sont accaparé 90 % des revenus en publicité numérique à défaut d'une compétition locale organisée? Ou encore ne devrions-nous pas se questionner sur la capacité d'évoluer des médias du Québec et surtout leur aptitude à voir venir les tendances? Ne devrions-nous pas également nous pencher sur ce que nous avons à offrir d'unique que les GAFA n'ont pas, ainsi que d'une meilleure façon d'offrir nos contenus, produits, services, etc. et ça, en considérant les nouvelles attentes des consommateurs?

Les 5 millions $ ici et là en fonds d'aide pour les médias sont à la fois insuffisants pour sauver cette industrie et à la fois durs à avaler pour les payeurs de taxes. Après tout, les bouleversements affectent aussi bien d'autres secteurs.

Il faut par ailleurs se poser la question suivante: qu'est-ce qui est essentiel? L'information ou les médias? Je rappelle que les sommes investies l'ont été pour sauver des médias et non pas pour accompagner les journalistes ou les acteurs du milieu durant la transition.

L'information locale est nécessaire, voire essentielle. Son absence ferait un tort considérable à notre société. Traditionnellement, sa diffusion s'est autofinancée (sauf pour la SRC et Télé-Québec) et cela doit être à nouveau le cas. Il est temps que les «start-ups» et les gens d'affaires trouvent une solution à cette crise. Il est aussi temps d'envisager que les façons de faire devront être véritablement repensées.

La transition sera dure et des compromis devront être acceptés. Les subventions, surtaxer les GAFA ou encore la nationalisation des médias ne sont pas des solutions à long terme. Tenter de culpabiliser les lecteurs qui ont déserté et qui passent davantage de temps sur Facebook ou Netflix n'est pas une solution non plus. Facebook et Netflix n'ont été forcés à quiconque. La solution doit s'imposer d'elle-même aux consommateurs et le journalisme doit demeurer indépendant et viable. Par ailleurs, les GAFA ne répondent pas à tous les besoins des citoyens du Québec. Aussi bien capitaliser sur ça.

Gaétan Bouchard
Trois-Rivières

Détente et information

Je lis régulièrement *Le Nouvelliste* sur informatique mais j'aime beaucoup mieux quand je peux le lire sur papier.

C'est à la fois une détente et une bonne façon de s'informer.

J'aime beaucoup lire les opinions des lecteurs. Je suis abonnée depuis plusieurs années.

Louise Cloutier
Trois-Rivières

Le Nouvelliste fait partie de ma vie depuis toujours

Bonjour *Le Nouvelliste*,

Vous faites partie de ma vie depuis TOUJOURS!

Pas question que vous disparaissiez! On a besoin de vos nouvelles locales, de votre opinion professionnelle. On a besoin de s'exprimer également via NOTRE journal.

Je t'aime, *Le Nouvelliste*!

Renée Lafleur



Le PLQ se rallie au mouvement de mobilisation de la FPJQ né à la suite des révélations sur les difficultés du Groupe Capitales Médias. — PHOTO: LE SOLEIL

CAMPAGNE D'APPUI AUX MÉDIAS DE LA FPJQ

Le PLQ demande à la CAQ de joindre sa voix

PATRICE BERGERON
La Presse canadienne

L'opposition officielle appelle le gouvernement caquiste à joindre sa voix à la campagne d'appui aux médias régionaux et locaux lancée par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ).

Le Parti libéral (PLQ) déplore du même souffle le manque de leadership de la ministre des Communications, Nathalie Roy, dans la crise qui secoue actuellement les médias québécois.

Le PLQ se rallie ainsi au mouvement de mobilisation de la FPJQ né à la suite des révélations sur les difficultés du Groupe Capitales Médias (GCM), qui publie *Le Soleil* dans la Vieille Capitale et tous les quotidiens régionaux du Québec.

La porte-parole libérale en matière de culture et de communications, Isabelle Melançon, demande maintenant aux élus caquistes de manifester à leur tour leur appui à la campagne de la FPJQ.

Donc, M^me^ Melançon appelle ses vis-à-vis de la Coalition avenir Québec (CAQ) à publier dans les réseaux sociaux une photo de leur quotidien, leur hebdomadaire ou leur radio ou télévision locale.

Selon la députée de Verdun, il faut que tous les partis en Chambre prennent part à la campagne, parce que «l'information, c'est le savoir, le savoir, c'est la liberté, et la liberté, c'est la démocratie», a-t-elle insisté, dans une entrevue avec La Presse canadienne jeudi après-midi.

Le message qu'elle a lancé dans une petite vidéo publiée par l'entremise de son compte Twitter avait été visionné près de 3000 fois en fin d'après-midi jeudi, tandis qu'elle disait avoir reçu tellement de courriels de sympathisants qu'elle n'arrivait plus à y répondre.

GCM a obtenu la protection de la cour pour se mettre à l'abri de ses créanciers et a reçu une aide d'urgence de 5 millions $ d'Investissements Québec pour maintenir ses activités, mais un repreneur devra récupérer l'entreprise avant la fin de l'année. Québecor et Métro Média ont manifesté leur intérêt.

M^me^ Melançon a dit craindre «l'effet domino» sur d'autres médias si GCM est démantelé, notamment sur l'agence La Presse canadienne, qui compte les journaux de GCM parmi ses abonnés.

«Cela a une ampleur qu'on ne soupçonne pas, on a besoin d'avoir de la bonne information au Québec», a-t-elle dit.

Elle a cité la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy, qui a dit cette semaine avoir «saisi la précarité de la situation», pour lui reprocher d'avoir pris conscience trop tard de l'urgence d'agir, alors que des signaux avaient été émis en avril par GCM et qu'un comité interministériel avait été mis sur pied.

M^me^ Melançon estime que M^me^ Roy ne maîtrise pas du tout le dossier et qu'elle a été supplantée dans les faits par son collègue le ministre de l'Économie et de l'Innovation, Pierre Fitzgibbon, qui a annoncé l'aide financière et la marche à suivre.

Enfin, la députée de Verdun accuse le premier ministre François Legault d'envoyer des messages contradictoires : il a appelé les Québécois mercredi à appuyer les médias locaux et à s'abonner aux journaux, mais en même temps, il refuse de réacheminer toute la publicité gouvernementale vers médias québécois plutôt que Facebook ou d'autres réseaux sociaux.

Rappelons qu'une commission parlementaire sur les médias amorcera ses travaux la semaine prochaine à l'Assemblée nationale, tandis que le gouvernement Legault planche actuellement sur un programme d'aide qui sera accessible à tous les médias.

Le Groupe Capitales Médias est un abonné de l'agence La Presse canadienne. Outre *Le Soleil*, l'entreprise possède *Le Droit* d'Ottawa-Gatineau, *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières, *La Tribune* de Sherbrooke, *La Voix de l'Est* de Granby, *Le Quotidien* et *Le Progrès* à Saguenay.



Alexandre Cusson préside l'UMQ. — ARCHIVES LE DROIT

L'UMQ souhaite une «diversification des sources» d'information

GATINEAU — Le monde municipal ne cache pas son inquiétude face à la crise qui secoue les journaux du Groupe Capitales Médias (GCM). Le président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), Alexandre Cusson, estime que l'époque des «solutions temporaires» doit prendre fin maintenant pour que de véritables mesures à long terme soient mises en place pour assurer l'avenir de la presse régionale.

«Là, il faut regarder à long terme ce qu'on veut, et comment on veut soutenir nos médias, a-t-il lancé, de passage à Gatineau, jeudi matin. C'est extrêmement important. On ne peut pas se retrouver au Québec avec un ou deux grands médias à Montréal et Québec et rien d'autre. Ça n'a pas de bon sens.» L'avenir de la presse régionale et la situation des journaux de GCM seront d'ailleurs à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration de l'UMQ, le 20 septembre prochain.

Le rôle que peut jouer le monde municipal, selon M. Cusson, en est un de facilitateur. «Il y a des choix à faire et ils doivent se faire à visière levée, indique-t-il. Si une ville décide de soutenir ou participer à un groupe pour relancer un journal, elle peut le faire, mais il faut toujours avoir en tête la liberté de la presse.»

La possibilité de voir un seul grand groupe de presse comme Québecor devenir propriétaire de l'ensemble des six quotidiens régionaux de GCM est aussi une formule à éviter, selon M. Cusson. «Je ne pense pas que c'est souhaitable, en fait, pas du tout, dit-il. Il faut une diversification des sources d'information. Évidemment, les choses changent, les modèles de publication et financiers doivent être adaptés, mais on ne peut pas partir d'un vieux modèle pour faire face à la situation d'aujourd'hui.» LE DROIT

FORMATION DES JEUNES

Ottawa transfère la compétence à Québec pour cinq ans

JOCELYNE RICHER
La Presse canadienne

SÉBASTIEN HOULE
Sebastien.Houle@lenouvelliste.qc.ca



Jean Boulet se réjouit de l'entente de cinq ans qui reconnaît la compétence de Québec en matière de formation professionnelle destinée aux jeunes. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

TROIS-RIVIÈRES — Ottawa transfère à Québec la pleine compétence des programmes de formation professionnelle destinés aux jeunes, en tout cas au moins pour cinq ans.

Le gouvernement Legault tentait d'obtenir un transfert permanent de compétence en ce domaine, mais devra se contenter pour l'instant d'une entente conclue pour les cinq prochaines années, soit de 2020 à 2025.

Ottawa versera donc d'ici là 135 millions $ à Québec pour financer, sans droit de regard, les divers programmes québécois existants permettant à de jeunes décrocheurs d'obtenir la formation requise pour exercer un métier.

On prévoit que 20 000 jeunes de 15 à 30 ans pourront ainsi augmenter leurs chances d'intégrer le marché du travail.

L'annonce a été faite jeudi à Québec, dans un centre de formation, conjointement par le ministre du Travail, Jean Boulet, et le ministre fédéral de la Famille, Jean-Yves Duclos, au nom de la ministre fédérale de l'Emploi, Patty Hajdu.

En conférence de presse, le ministre Boulet a qualifié l'entente d'«historique» et de gain majeur pour le Québec en vue d'affirmer sa différence au sein du Canada.

«Moi, je vise la pérennité» de l'entente, a commenté le ministre Boulet, à propos du transfert souhaité de la compétence exclusive de la formation de la main-d'oeuvre pour les jeunes.

Les négociations en ce sens avec Ottawa n'ont pas abouti, mais vont se poursuivre, a promis le ministre. Il soutient néanmoins que le précédent constitue en soi la reconnaissance des compétences du Québec. Il rappelle du même souffle que la conclusion d'ententes permettant le transfert au Québec de près de 5,4 milliards de dollars d'ici 2023, annoncée le 20 juin dernier, s'inscrit elle dans une perspective pérenne.

La formation professionnelle des jeunes incarne le caractère «distinct» du Québec, dans son approche en régions et ses façons de faire avec les différents partenaires impliqués, a observé le ministre Boulet, ne cherchant pas à nier les prétentions «nationalistes» de son gouvernement en la matière.

Ottawa versera donc l'argent promis sans imposer de conditions: «l'argent va être dépensé chez nous, par nous, en fonction de nos besoins concrets et régionaux», a précisé le ministre, fier de ne pas avoir à rendre de comptes au gouvernement fédéral sur les sommes dépensées.

«Mon plan de match, je ne le veux pas statique, je le veux évolutif, pour répondre en temps réel aux besoins changeants du marché du travail»

On assiste donc, selon lui, à la «pleine reconnaissance de la juridiction du Québec en matière de développement et formation de la main-d'œuvre».

L'entente de jeudi est conclue dans le même esprit que l'accord conclu entre Québec et Ottawa en 1997, à l'époque des gouvernements Chrétien et Bouchard, une entente qui amorçait le transfert de cette compétence d'Ottawa vers Québec.

Le transfert d'argent annoncé jeudi devrait aussi contribuer à atténuer le problème criant de pénurie de main-d'œuvre, ont fait valoir les deux ministres présents.

«C'est au Québec que la rareté de la main-d'œuvre est la plus importante» au Canada, a souligné de son côté le ministre Jean-Yves Duclos.

Il y a actuellement 120 000 emplois disponibles au Québec, soit la moitié de tous les emplois disponibles à travers le pays.

Ce problème risque de s'aggraver à l'avenir, avec le vieillissement de la population, a prédit le ministre Duclos. D'où l'importance de pouvoir compter sur tous les jeunes aptes à travailler, «qui ont juste besoin parfois d'un petit peu d'aide pour briser les barrières, ouvrir les portes et se lancer dans la vie».

Québec investit déjà 200 millions $ pour l'intégration des jeunes en difficulté au marché du travail.

L'entente conclue jeudi entre Ottawa et Québec a été aussitôt saluée par le Conseil du patronat, qui y voit une solution concrète au problème de la rareté de main-d'oeuvre.

QUELLE PART POUR LA MAURICIE?

Il ne semble pas être question de diviser les sommes obtenues d'Ottawa de manière arbitraire. Le ministre Boulet évoque plutôt une approche pragmatique, fondée sur l'équité et les besoins spécifiques identifiés dans chaque région, de manière «ordonnée et structurée».

«Mon plan de match, je ne le veux pas statique, je le veux évolutif, pour répondre en temps réel aux besoins changeants du marché du travail», déclare le ministre. Il soutient avoir un portrait «très clair» de la situation en Mauricie. «Je sais combien on a de postes vacants, le taux de vacance, l'identité des postes vacants, les qualifications recherchées et les salaires», assure Jean Boulet.

L'intégration de jeunes au marché ne constitue pas en soi l'unique réponse à la question de la pénurie de main-d'œuvre, qui touche la Mauricie de plein fouet, convient par ailleurs le ministre Boulet. Elle est cependant un élément de la solution, indique-t-il.

Philosophe, Jean Boulet jette un regard d'ensemble sur la problématique et parle d'un «défi de société». Il évoque à cet égard la part de responsabilité que doivent assumer les entreprises pour faire face à la conjoncture.

«Le rapport de force favorisait les employeurs avant, maintenant il favorise les employés qui cherchent un emploi», observe le ministre. Il fait valoir qu'en ce sens, il importe pour les entreprises de se faire attractives. Dans le cadre de sa Grande corvée, Jean Boulet a d'ailleurs déployé des conseillers sur le terrain afin de travailler avec les employeurs de la région. Après avoir posé un diagnostic, ceux-ci assistent les entreprises dans le déploiement de stratégies de recrutement et de pratiques en gestion de ressources humaines, explique-t-il.

«Je n'ai pas la prétention de dire que dans deux ans ça va être fini, mais au moins on a un plan de match, au moins on avance et on se donne des outils additionnels», déclare le ministre Boulet.

affaires

TORONTO
16 253,46
+ 55,77

NEW YORK
26 252,24
+ 49,51

S&P 500
2922,95
- 1,48

PÉTROLE
$US 55,35
$US - 0,33

DOLLAR
¢US 75,23
¢US - 0,08

EURO
$CAN 1,4734
INCHANGÉ

facebook.com/lenouvelliste

Salaires plus élevés pour des travailleurs en entretien d'édifices

LIA LÉVESQUE
La Presse canadienne

SÉBASTIEN HOULE
sebastien.houle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Environ 15 000 travailleurs dans l'entretien d'édifices publics, dans plusieurs villes du Québec, pourront bientôt toucher l'augmentation de salaire qu'ils attendaient depuis 2017. Mais ils ne pourront toucher de rétroactivité.

Le ministre du Travail, Jean Boulet, vient en effet d'annoncer la promulgation du décret de convention collective qui concerne ces quelque 15 000 salariés qui travaillent dans l'entretien d'édifices publics dans les régions de Montréal, Gatineau, de la Mauricie et de la Montérégie.

Ces travailleurs attendaient une augmentation de 45 cents à 51 cents l'heure. Leur dernière augmentation date d'octobre 2017. Ils toucheront ainsi 18,11 $ ou 18,52 $ l'heure (selon la classification de l'employé), après l'augmentation obtenue. L'an prochain, ils toucheront une autre augmentation du même ordre.

«On est super contents, super soulagés. Et ça nous enlève de la pression, parce que même ceux qui ne sont pas syndiqués ont tendance à se tourner vers nous pour demander: «qu'est-ce que le syndicat fait? Pourquoi le décret n'est pas encore promulgué?» On était à la merci de la volonté du conseil des ministres de l'adopter», a commenté en entrevue, jeudi, Raymond Larcher, président de la section locale 800 de l'Union des employés de service, affiliée à la FTQ.

On se rappellera qu'en février 2019, quelques dizaines de manifestants avaient réussi à rencontrer le ministre Boulet au centre-ville de Trois-Rivières pour faire valoir leur impatience devant la lenteur du processus de promulgation du décret. La stagnation du dossier les privait d'augmentations salariales depuis plus d'un an, déploraient-ils.

«Enfin, les travailleurs vont avoir le salaire qu'ils méritent. Le salaire est peut-être intéressant au taux horaire, mais il n'y en a pas beaucoup qui font 40 heures. Alors pour eux, 900 $ ou 500 $ c'est important. Et enfin ils vont l'avoir. Malheureusement, le côté sombre du décret fait en sorte qu'il n'y a pas de rétroactivité», s'est désolé M. Larcher.

Par ailleurs, s'il se réjouit de la promulgation du décret et qu'il convient que «ça a avancé plus vite avec le nouveau gouvernement qu'avec [l'ancienne ministre du Travail], Dominique Vien», M. Larcher soutient que «les choses auraient pu aller encore plus vite». Le syndicaliste évoque des commentaires formulés suite à la publication dans la Gazette officielle qui visaient davantage à faire stagner le processus, plutôt qu'à alimenter le débat, selon lui.

Le ministre Boulet tempère en disant que le processus démocratique doit être respecté et suivre son cours. «Je n'ai pas vu de commentaires qui ne méritaient pas une attention», commente-t-il.

Le décret a été adopté par le conseil des ministres mercredi; il entrera en vigueur lors de sa publication dans la Gazette officielle le 4 septembre, a précisé le ministre Boulet.

Il a indiqué que dès son assermentation comme ministre du Travail, il avait demandé à ses équipes «de rétablir des délais acceptables pour le traitement des requêtes en modification de décrets», puisque ces travailleurs ne touchent pas de rétroactivité.

Un autre décret a aussi été promulgué, celui qui concerne 1250 salariés dans l'industrie de la menuiserie métallique de la région de Montréal.

FONDATION DU COLLÈGE LAFLÈCHE

Geneviève Dallaire nommée directrice

TROIS-RIVIÈRES (JB) — La Fondation du Collège Laflèche a annoncé la nomination de sa nouvelle directrice, Geneviève Dallaire, le 19 août dernier. En plus du poste de directrice de la Fondation qu'elle assure depuis le 12 juin dernier, elle assurera les mêmes fonctions pour les services aux étudiants et l'international.

Mme Dallaire est diplômée du Collège Laflèche en Sciences humaines et a occupé le rôle de responsable des communications et des affaires institutionnelles de l'établissement pendant les trois dernières années. De plus, elle cumule 15 ans d'expérience en communication et développement et plusieurs années d'expérience en gestion.

«Elle se démarque par sa fougue, sa rigueur et son professionnalisme. Le conseil d'administration est très heureux de l'accueillir au sein de l'équipe de la Fondation et lui souhaite le meilleur des succès», a précisé la responsable des activités de la Fondation du Collège Laflèche, Claudie Lemay.



Geneviève Dallaire est la nouvelle directrice de la Fondation du Collège Laflèche depuis le 12 juin. — PHOTO: COURTOISIE

Plus tôt dans sa carrière, la nouvelle directrice de la Fondation du Collège Laflèche a travaillé en tant que directrice générale de la Jeune Chambre de la Mauricie et en tant que présidente du Conseil permanent de la jeunesse au ministère du Conseil exécutif.

RÉDUCTION DES GES

Les pays riches loin d'atteindre les objectifs

La Presse canadienne

OTTAWA — Un bilan des progrès réalisés par les membres du G7 en matière de lutte contre les changements climatiques suggère qu'aucun de ces pays riches n'est en passe d'atteindre ses propres objectifs de réduction des gaz à effet de serre. Et le Canada ferme la marche, avec les États-Unis et le Japon.

Le Réseau action climat, coalition internationale de plus de 1300 organismes, publie son rapport alors que les dirigeants des sept pays les plus industrialisés se réunissent en fin de semaine pour leur sommet annuel, à Biarritz, en France.

L'accord de Paris sur les changements climatiques, signé notamment par tous les pays du G7 en 2015, vise à limiter autant que possible le réchauffement climatique à 1,5 degré par rapport aux niveaux préindustriels.

Le rapport du Réseau action climat place le Canada au bas de la liste des pays du G7, avec les États-Unis et le Japon. Les « stratégies climatiques » de ces trois pays créeraient en fait un réchauffement de plus de 4,0 degrés – un seuil qui pourrait avoir des conséquences catastrophiques sur la planète.

Les initiatives de la France, de l'Allemagne, de l'Italie et du Royaume-Uni, quant à elles, causeraient un réchauffement de la planète de plus de 3,0 degrés d'ici la fin du siècle.

Le rapport estime que le Canada a mis en place de bonnes politiques – abandonner le charbon ou imposer un juste prix à la pollution –, mais ces mesures seraient loin d'être suffisantes pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris.

La planète s'invite en santé

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Des médecins et des professionnels de la santé québécois veulent prescrire un traitement-choc à la planète qui est malade.

S'inquiétant des décès associés à la chaleur au Québec et redoutant les conséquences des changements climatiques sur la santé de leurs patients comme les problèmes cardiorespiratoires, les allergies et l'anxiété, ils lancent un mouvement de mobilisation nommé La planète s'invite en santé.

Cette campagne de sensibilisation du secteur de la santé – incluant médecins, infirmières, physiothérapeutes et autres professionnels – est mise en branle cette semaine en vue de la grève mondiale pour le climat qui aura lieu le 27 septembre.

« La planète surchauffe, nous surchauffons. Cette fièvre climatique nécessite un traitement-choc et rapidement. En tant que médecin, c'est mon obligation de nous prescrire plus d'ambition politique », lance la docteure Claudel Pétrin-Desrosiers, résidente en médecine familiale et co-porte-parole du collectif La planète s'invite en santé.

Alors que l'on entend souvent la voix des militants écologistes lorsqu'il est question de défendre la planète, dans ce cas, ce sont des professionnels de la santé qui unissent leurs forces.

Pour eux, il s'agit d'une occasion de faire comprendre les effets concrets des changements climatiques sur la santé. Le collectif veut faire des sorties publiques et réaliser des campagnes de sensibilisation dans les hôpitaux et les centres de santé pour informer tous les professionnels.

« C'est un enjeu peu abordé lors de la formation », rapporte la docteure, en entrevue.

Mais l'initiative a aussi pour but de les inciter à entreprendre des actions dans leurs communautés.

« On veut dire qu'on est de la partie et qu'on joue notre rôle pour protéger nos patients », soutient la docteure avec vigueur.

Ils invitent les Québécois à faire pression sur les élus pour demander des changements rapides.

TROIS-RIVIÈRES EN BLUES

Attachante Melissa Etheridge



FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca



Melissa Etheridge a, du début à la fin, su créer un contact privilégié avec ce public qui ne parlait pas sa langue et dont elle ne pouvait adopter la sienne malgré de nombreux et sympathiques efforts. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

TROIS-RIVIÈRES – Melissa Etheridge n'aura passé que quelques heures à Trois-Rivières mais je ne serais en rien surpris qu'elle en conserve un fort joli souvenir. Elle a été reçue avec les plus beaux égards de la météo, histoire de lui faire apprécier la splendeur du fleuve, de la rivière, du site, en somme, dans ce qu'il a de plus accueillant. Plus important, elle a été chérie par ses fans enthousiastes.

L'ouverture des portes de l'Amphithéâtre à 18 h avec animation semble être une initiative appréciée du public déjà passablement nombreux à se prélasser au soleil tombant sur l'esplanade de l'amphithéâtre à 18 h 30. Il aurait été bête de ne pas profiter de ce que l'été a de meilleur à nous offrir, non?

Le Canadien Jack de Keyzer a pris place sur la scène à l'heure dite devant un public, ma foi, assez intéressant pour une prépremière partie. On dira ce qu'on voudra, le public trifluvien aime le blues dans toutes ses déclinaisons.

Ce remarquable guitariste canadien a fait fi de l'heure hâtive et s'est donné avec un entrain de fin de soirée en compagnie de ses quatre musiciens. Il a le boogie-woogie allègre, le bougre. Pour mettre les amateurs dans l'ambiance, c'était tout à fait ça. Je décerne volontiers une mention plus qu'honorable au saxophoniste ténor Richard Thornton qui a pris davantage que sa modeste place et nous a offert d'assez sensuelles émotions. Pas évident de se faire remarquer à côté d'un aussi brillant musicien que de Keyzer.

Autre nom, autre ambiance. Le blues bien rock aux accents psychédéliques de Doyle Bramhall II est venu apporter un contraste pour le moins marqué dans la suite de la soirée. Décidément, la programmation de Trois-Rivières en Blues se diversifie avec le temps; c'est le signe d'un événement qui prend de l'ampleur.

Un personnage, Doyle, avec un cv émaillé de collaborations avec d'immenses artistes, Eric Clapton le premier. Des géants qui l'ont nourri, manifestement, dans sa propre quête assez singulière. Cet intense bain dans une inspiration années 70 aura très certainement touché les nombreux amateurs présents qui en gardent le souvenir.

Au moment où l'invitée d'honneur a pris la scène, à précisément 21 h 45, il devait bien y avoir 4000 personnes pour l'accueillir incluant la joyeuse bande d'occupants de la festive et fort achalandée zone VIP.

Melissa Etheridge a parti le bal avec *No Souvenirs*, une façon de donner le ton à ce spectacle intimiste avec la grâce particulière de l'interprète. Elle a, du début à la fin, su créer un contact privilégié avec ce public qui ne parlait pas sa langue et dont elle ne pouvait adopter la sienne malgré de nombreux et sympathiques efforts. «J'aurais tellement aimé vous parler en français», a-t-elle dit aux Trifluviens après la première chanson. C'est donc en anglais qu'elle a raconté plus tard qu'elle a récemment découvert qu'elle a du sang québécois. «Du côté de mon père, si on remonte très loin en arrière, nous sommes les descendants d'un coureur des bois qui venait du Québec.»

Mme Etheridge a énormément de métier. Son spectacle, parfaitement rodé, en a témoigné sans cesse. Chaque chanson aurait pu mériter un enregistrement tant elles étaient impeccablement emballées. Un peu d'inattendu, un peu de magie aurait donné du relief à la soirée mais vous savez ce que c'est: on ne commande ni ne prépare la magie.

N'entendez pas par là qu'elle a manqué d'émotion. Elle s'est donnée avec la sincérité d'une artiste simple et vraie qui adore la scène et ses fans, manifestement et c'était absolument réjouissant.

Côté répertoire, comme promis, elle s'est promenée allégrement à travers les quinze albums qui jalonnent son parcours, s'arrêtant aux chansons qui ont forgé l'affection de ses fans. On a senti le premier moment vraiment significatif quand elle a interprété *I Want to Come Over* comme quatrième pièce. Les vrais fans se sont levés et on a surtout clairement senti que les acclamations prenaient leur source plus profondément chez eux. Mêmes frissons pour *Come to My Window*, immédiatement suivie de la dynamique *Bring Me Some Water*.

Au moment de terminer ce texte, la chanteuse n'avait pas abordé son immense *Like the Way I Do* mais on peut garantir l'émotion.

Il n'est pas vain de mentionner que la chanteuse était vraiment très en voix. Hommage à son très grand professionnalisme.

Vendredi soir, place à Colin James en tête d'affiche. Il est attendu à 21 h 45. À 19 h, le public pourra entendre Mike Goudreau & Diunna Greenleaf. À 20 h 15, il paraît qu'il ne faut pas manquer Mr. Sipp. Je vous dis ça en passant. Et à partir de 18 h sur l'esplanade, on entendra Lachey Doley en savourant la petite brise marine.

facebook.com/lenouvelliste

Mario Tessier est «transparent»

JADE BROUILLETTE
jade.brouillette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Mario Tessier a entamé le rodage de son deuxième one-man-show *Transparent*, jeudi soir, à la salle Anaïs Allard-Rousseau de Trois-Rivières. L'humoriste met ses «trips s'a table» à l'occasion de ce nouveau spectacle solo.



Mario Tessier a entamé, jeudi, le rodage de son one-man-show *Transparent*. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

Après avoir opté pour une formule très personnelle et théâtrale pour son premier one-man-show *Seul comme un grand*, Tessier revient à la charge avec une formule complètement différente, où transparence et simplicité sont les principaux mots d'ordre.

«Il y avait un aspect théâtral très présent dans mon premier spectacle. Maintenant, on est plus dans le stand-up, on est complètement dans autre chose. Je voulais vraiment faire un clash entre les deux parce que tant qu'à sortir un autre show, je voulais offrir une proposition différente», a-t-il expliqué.

Le nom du spectacle *Transparent* n'a pas été choisi au hasard. L'humoriste de 47 ans souligne plutôt que le thème principal du spectacle vient d'une quête personnelle qu'il tente d'accomplir en vieillissant.

«Ça part d'une espèce de quête que je pense qu'on a tous en vieillissant. C'est de se dire peut-être que je devrais avoir moins de *bullshit* dans ma vie, peut-être que je devrais être plus transparent tout le temps, avec tout le monde. Tu te rends compte que c'est un vœu plus qu'une réalité parce que tu ne peux pas être vraiment transparent tout le temps. Les gens te demandent la vérité, mais ils ne sont pas contents de l'entendre. [...] C'est vraiment la transparence à l'état pur. Il y a beaucoup d'autodérision, en fait, je n'ai rien à mon avantage», a-t-il fait remarquer en riant.

Dans ce spectacle, Tessier est entièrement transparent d'un bout à l'autre. «Ça va même jusqu'aux vêtements. Tu ne peux pas te dire que tu es transparent si tu te caches derrière un "suit à mille piastres". C'est d'arriver sur scène et de ne se cacher derrière aucun artifice. Il n'y a pas de rideaux, pas de pendrions, je ne me cache en arrière de rien. C'est un gars, un texte, des gags, c'est tout», a-t-il ajouté.

En effet, Tessier ne se cache derrière aucun «artifice» alors que la seule pièce du décor est le mot qui porte le nom de son spectacle.

«UNE VILLE PORTE-BONHEUR»

L'ancien des Grandes Gueules n'a pas commencé sa tournée à Trois-Rivières sans raison. Il a décidé de le faire où tout avait commencé lors de son premier one-man-show. «C'est un peu une ville porte-bonheur parce que quand j'ai fait mon premier show, je l'ai fait ici, à Trois-Rivières. Ça avait bien été et comme je suis superstitieux, je me suis dit que j'allais recommencer à Trois-Rivières», a-t-il confirmé.

Rencontré par *Le Nouvelliste* quelques heures avant le début de la toute première représentation, Tessier se sentait très fébrile et s'attendait à une bonne réception du public. «Je suis fébrile, nerveux, mais excité. Trois-Rivières est un très bon public. [...] Tout ça, c'est juste du crémage. Mon gâteau est là, c'est moi qui l'ai préparé. Le reste, ce sont toutes les étages du gâteau qui prennent forme», a-t-il imagé.

Celui qui se définit comme un «clown» s'estime privilégié de pouvoir présenter une deuxième tournée solo. «Ça m'apporte tout, c'est ce que j'aime le plus faire dans la vie. Il n'y a rien qui bat le sentiment d'être sur scène, tu ne veux jamais que ça s'arrête», a-t-il avoué.

Mario Tessier sera à Trois-Rivières pour encore sept représentations, soit les 23, 24, 28, 29, 30 et 31 août ainsi que le 1er septembre.

FESTIVAL DE LA POUTINE ET FESTIVAL DE LA BLAGUE

Succulent et bidonnant

La Tribune

SHERBROOKE — Entre une tournée et la production d'un vidéoclip, les membres du groupe des Trois Accords trouvent le temps d'organiser deux festivals à Drummondville. Le Festival de la poutine et le Festival de la blague s'assureront de clore l'été sur une note fromagée et bidonnante.

Outre la proposition du met typique québécois sous ses différentes formes, le Festival de la poutine qui en est à sa 12e édition présente plusieurs artistes tels que Simple Plan, Bernard Adamus, Loud, Galaxie et plusieurs autres. L'objectif derrière cette large programmation? Rejoindre un public divers et offrir de la musique qui saura plaira à tous.

«Dans l'univers de la musique, on finit par connaître les artistes émergents. Nous essayons de faire une programmation diverse. Nous misons sur de gros noms, mais nous n'avons pas peur de découvrir de nouvelles choses. On se rend compte aussi qu'il y a quelques artistes qui seront sur scène cette année et qui ont déjà joué au Festival de la poutine. Pour les festivaliers, ce ne sont plus des découvertes. Bernard Adamus, par exemple, c'est la troisième fois qu'il vient. Au début, les gens le découvraient, mais maintenant, les gens l'attendent», souligne Alexandre Parr, guitariste du groupe des Trois Accords.

Pour sa 12e édition, l'événement ayant pris de l'ampleur au fil des années aura dorénavant deux scènes. Le festival connaît par ailleurs une autre première en affichant complet le vendredi et le samedi, au grand désarroi de plusieurs. «C'est une bonne nouvelle d'être complet. Nous allons vendre de la poutine, assurément! C'est satisfaisant. Le seul problème, c'est que certaines personnes ne pourront pas être présentes. D'année en année, les gens savent qu'ils doivent se procurer leur billet à l'avance», affirme fièrement Pierre-Luc Boisvert, bassiste du groupe.

Pour le Festival de la blague, le quatuor orchestre le tout de la même façon. Certains humoristes de la relève et plusieurs noms connus animeront l'amphithéâtre Saint-François. «Le concept du comédie club est bien établi à Montréal. On s'est dit que ça serait intéressant d'avoir droit à de l'humour en plein air. L'amphithéâtre Saint-François est un endroit inanimé que nous sommes heureux de faire revivre», émet Alexandre Parr.

Les Denis Drolet, Phil Roy, Rosalie Vaillancourt, Katherine Levac et Adib Alkhalidey font partie de la brochette d'humoristes qui dilateront la rate des Drummondvillois en septembre.

L'organisation des deux événements se fait entièrement par les quatre membres du groupe. De la création des programmations jusqu'aux dégustations de poutines, chaque petit détail est revu par Les Trois Accords. «Il n'y avait pas d'événements musicaux extérieurs à Drummondville. Il y avait un manque à ce niveau. Nous avons beaucoup d'amis dans cette ville et l'on était déjà impliqué dans la communauté. On s'est alors donné le défi d'organiser un événement rassembleur, qui sera à la fois notre fête annuelle. Nous avons alors trouvé notre créneau de faire un événement musical extérieur et d'y joindre la poutine. On s'est demandé 'pourquoi ça n'existe pas déjà, un festival de la poutine?' On voulait être les premiers à le faire», explique le bassiste.



Les deux membres du groupe des Trois Accords Alexandre Parr et Pierre-Luc Boisvert organisent le Festival de la poutine qui a lieu du 22 au 24 août et le Festival de la blague qui aura lieu du 5 au 7 septembre à Drummondville.
— SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

À cela, le guitariste ajoute que le Festival de la blague est né grâce au succès du Festival de la poutine. «C'est un nouveau défi! »

Séries+ et Historia: enfin du contenu d'ici

RICHARD THERRIEN
CHRONIQUE
Le Soleil



Il y avait trois ans que Corus n'avait pas organisé de lancement de presse pour ses chaînes spécialisées. Entre-temps, le commissaire de la concurrence lui a refusé la vente de Séries+ et Historia à Bell Média. La firme ontarienne a donc dû prendre une décision, celle de garder dans son giron ces deux chaînes, qui ne sont pas du tout en difficulté par ailleurs.

Séries+ n'a effectivement pas perdu son titre de chaîne spécialisée de divertissement numéro un au Québec, qu'elle détient depuis 10 ans. Même qu'elle a gagné 29 % de parts de marché chez les femmes de 25 à 54 ans l'hiver dernier.

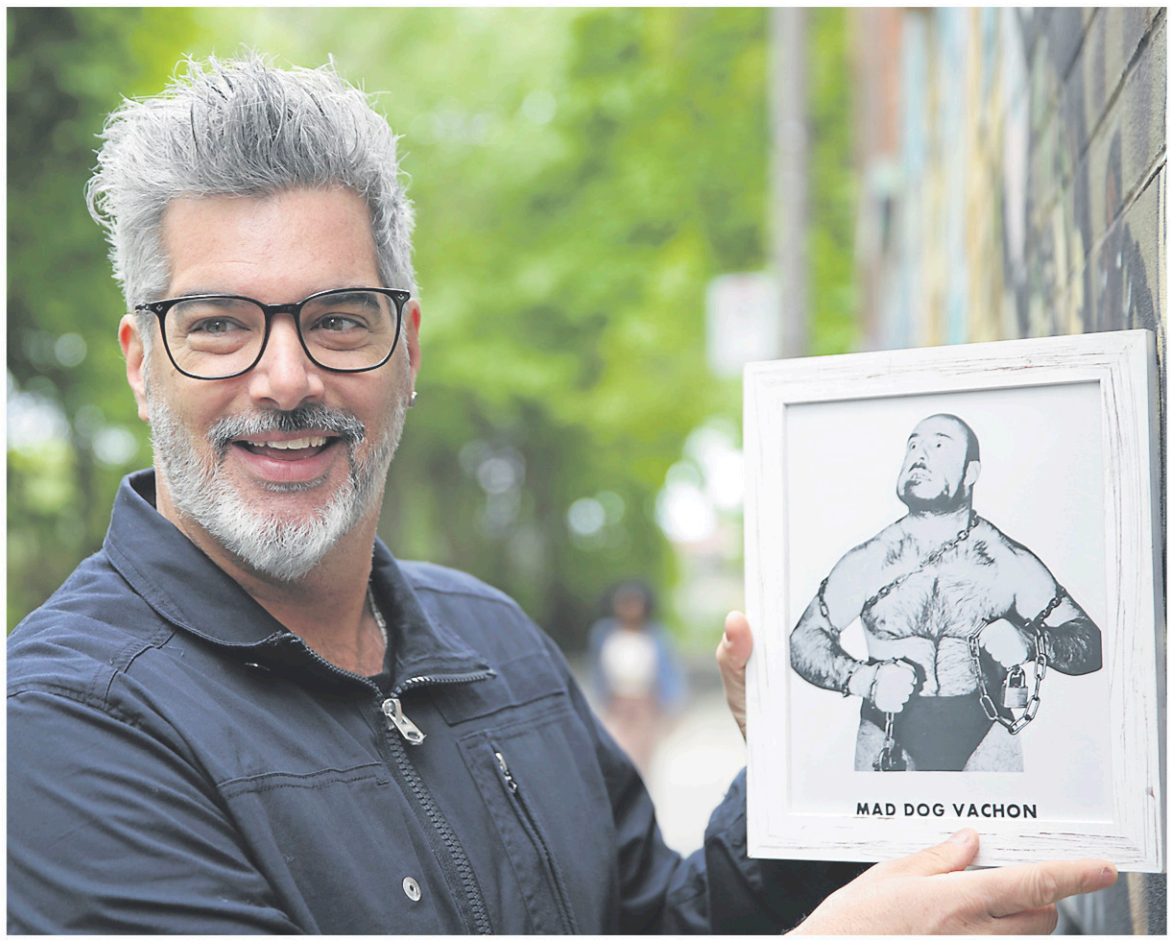
Jeudi matin, on sentait la directrice principale des chaînes spécialisées francophones, Julie Godon, fébrile de dévoiler sa première programmation automne-hiver, en vigueur dès lundi prochain. «Séries+ et Historia sont là pour rester», a-t-elle martelé fièrement. Après deux années où les productions originales étaient quasi inexistantes sur ces deux chaînes, elle a sollicité les producteurs d'ici pour bâtir une grille plus substantielle.

Ainsi, deux ans après *Plan B*, Séries+ revient à la fiction québécoise avec *Le Phoenix*, minisérie de six épisodes d'une heure, prévue pour le printemps prochain. Guylaine Tremblay et Josée Deschênes y incarnent deux bonnes amies, Mumu et Loulou, qui abandonnent tout pour partir sur la route en véhicule récréatif vers la baie James. Veuve, Mumu veut aller y répandre les cendres de son mari, mort sur le chantier d'un barrage. En froid avec sa fille Caro (Julianne Côté), qui a refait sa vie avec sa psychologue, plus vieille qu'elle, Mumu appelle sa nouvelle bru «la vieille bitch». Celle-ci sera jouée par Chantal Fontaine. La série est signée Julie Roussel et Anthony Ferro et réalisée par Francis Leclerc. D'autres projets de fictions québécoises sont à l'étude pour les prochaines saisons à Séries+.

Mais ne nous leurrons pas : la grille de la chaîne est essentiellement composée d'acquisitions étrangères. Parmi elles, *Station 19*, sur une équipe de valeureux pompiers de Seattle. Les habitués de *Dre Grey, leçons d'anatomie*, des mêmes producteurs, reconnaîtront l'hôpital où sont transportées les victimes d'un incendie. Dès mercredi prochain à 21h. Séries+ a aussi acheté *Charmed*, avec un nouveau trio de sorcières, qui commençait mercredi à 22h, puis *Le code* et *FBI*. De nouvelles saisons de *Blue Bloods*, *Bull*, des trois *NCIS* et de *Madame la secrétaire d'État* sont à la grille.

Le catalogue d'Historia compte davantage de productions québécoises. À commencer par *Transmission impossible*, sur des propriétaires et le personnel de trois ateliers de mécanique, qui restaurent ce qu'on appelle des «muscle cars», souvent en très mauvaise condition, pour les revendre. Personnages colorés à prévoir, le jeudi à 21h.

Puis, *Dans les pas de...* permet à des vedettes de retracer le parcours de personnages de notre histoire. Par exemple, Pierre-Yves Lord s'intéresse à René Lévesque, dont il lit à haute voix un discours que l'ancien premier ministre avait écrit pour la défaite du Oui en 1980, mais qu'il avait finalement laissé tomber. Yves P. Pelletier s'est quant à lui penché sur l'histoire de Rose Ouellette «La Poune». Il rencontre entre autres sa petite-fille Kathleen Verdon, qui révèle avec émotion que le grand amour de Mme Ouellette s'appelait Gertrude. Marie-Thérèse Fortin marchera «dans les pas de» Marie Victorin, et Réal Béland, dans ceux de Mad Dog Vachon. Plus tard en novembre, le vendredi à 22h.



Réal Béland marchera dans les pas de Mad Dog Vachon cet automne à Historia. — PHOTO FOURNIE PAR HISTORIA

Les images tournées par drones de *Conquérants des glaces* sont splendides et spectaculaires. Une équipe a suivi des courses de canots à glace dans plusieurs coins de la province, dont Québec. C'est prévu à l'hiver, tout comme *Au pic et à la pelle*, où on nous fait témoins du travail fascinant de six archéologues québécois.

Si vous aimez les combats et la guerre, plusieurs séries du catalogue de History Channel feront votre bonheur. Il y en a même une, *De l'acier et du feu : coupe ou crève*, où des participent tranchent tout sur leur passage avec des épées et des haches ultra aiguisées. Pas pour moi, mais la deuxième saison commence mercredi à 21h.

Au Québec, Corus détient toujours les chaînes Télétoon et La chaîne Disney.

AUTISTE BAT UN RECORD

La première du docu-réalité *Autiste, bientôt majeur* a battu un record d'auditoire pour la chaîne Moi et cie : 355 000 téléspectateurs ont vu la première mercredi soir, pour 14,9 % de parts de marché. C'est énorme pour une chaîne spécialisée. Chez les 25-54 ans, *Autiste* a même été l'émission la plus regardée à 19h30, toutes chaînes confondues. Si vous l'avez manquée, elle est rediffusée dimanche à 18h. Émotions garanties.

LES ARTS EN BREF

Ensemble vocal les Semeurs de joie

TROIS-RIVIÈRES (KA) — Le chœur les Semeurs de joie est à la recherche de personnes intéressées à joindre ses rangs. Nul besoin de savoir lire la musique, une bonne oreille et l'envie de chanter suffisent. L'ensemble vocal est dirigé par Lucie Cloutier et accompagné de la pianiste Nathalie Pépin. La reprise des activités se fera le 4 septembre à 19 h 15 au Centre des arts populaires de Nicolet. Pour obtenir de l'information sur les activités, composez le 819 293-5502. Le chœur sera d'ailleurs en prestation au Quai de Sainte-Angèle le mercredi 28 août 20 h.

La Clé d'or recrute

TROIS-RIVIÈRES (KA) — Pour les amateurs de chant choral, le choeur la Clé d'or recrute. Les pratiques ont lieu les mercredis de 9 h à 11 h au Centre des arts populaires de Nicolet. Il est possible de s'inscrire ou d'obtenir plus d'information au 819 293-5674 ou au 819 293-8628

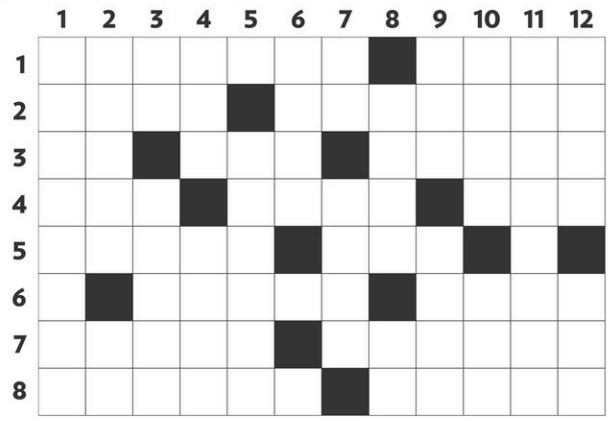
Rick Pagano au Cabaret de l'Amphithéâtre

TROIS-RIVIÈRES (KA) — Le participant de *La Voix* Rick Pagano sera de passage au Cabaret de l'Amphithéâtre Cogeco le 18 janvier. Son spectacle présenté à Trois-Rivières sera le premier en salle pour ce demi-finaliste de la populaire émission. Les billets seront en vente dès le 23 août à 11 h au coût de 18,05 $ pour les 250 premiers acheteurs, de 22,40 $ pour ceux achetés avant le spectacle et de 26,74 $ pour les laissez-passer vendus le 18 janvier 2020. Il est possible de se procurer des billets au *www.amphitheatre-cogeco.com*, au 819 380-9797 ou au 1-866-416-9797

Desjardins symphonique

TROIS-RIVIÈRES (KA) — Des billets pour le spectacle de Richard Desjardins et de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières sont toujours disponibles sur l'esplanade gazonnée pour l'unique représentation du 28 août prochain à l'Amphithéâtre Cogeco. À cette occasion, les spectateurs peuvent amener leur chaise pliante. Les billets sont en vente au coût de 38,50 $ sur le site *www.amphitheatrecogeco.com* ou à la billetterie de la salle Thompson au 819 380-9797. *Richard Desjardins symphonique* permettra d'entendre les plus grands succès du monument de la musique québécoise qui sera accompagné de 45 musiciens.

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Tissu doux au toucher. – C'est la couleur la plus foncée.
2 Boîte destinée à ranger des lunettes. – Saison caractérisée par le déclin des jours et la chute des feuilles.
3 Qui est à toi. – Bout de la tige du maïs portant les grains. – Reproduit l'allure et la façon de parler de quelqu'un.
4 Qui a été nommé suite à une élection. – Ouvre les fenêtres – Il sert à assaisonner les aliments.
5 Choix d'opérations proposés sur l'écran d'un ordinateur. – Déterminant indéfini.
6 Passage par où l'on peut sortir. – Dermatose caractérisée par des boutons.
7 Mise par écrit. – Mécontentement d'avoir mal fait quelque chose.
8 Des cheveux entrelacés. – Élevée.

VERTICALEMENT

1 Tout ce qui sert à couvrir le corps humain.
2 Étend une couche fine sur une surface. – De quoi faire des lingots.
3 Énoncé à haute voix. – Qualité de ce qui forme un tout.
4 Gros oiseau aux pattes palmées. – Détériorés.
5 Actions de passer le ballon à un partenaire.
6 Ligne de séparation des cheveux.
7 Participe passé du verbe savoir. – Lever les pieds de derrière, en parlant du cheval.
8 Qui t'appartient. – Interjection qui sert à appeler quelqu'un.
9 Mot servant à désigner une personne. – Récit de la vie d'une grande famille à travers plusieurs générations.
10 Passé sous silence. – Comme le poisson dans les sushis.
11 Réseau informatique international.
12 Qui n'est pas imaginaire. – C'est la saison où on doit se mettre de la crème solaire.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	E	N	D	A	N	G	E	S	■	M	I
2	A	M	O	U	R	■	A	N	O	D	I	N
3	L	E	U	R	R	E	R	■	S	E	M	E
4	O	U	I	■	O	T	E	E	■	C	E	S
5	I	■	L	E	S	■	E	C	H	O	■	P
6	R	E	L	U	E	S	■	L	A	R	M	E
7	■	V	E	R	■	O	R	A	T	E	U	R
8	B	E	S	O	I	N	■	T	E	R	R	E

MOT MYSTÈRE

INSECTES - Un mot de 7 lettres

AGRILE
AILE
ALUCITE
APIDE
ARCHET
ASILE

CADRE
CELLULE
CORNE

DYNASTE

ECUSSON
ELYTRE
EMPUSE
EPINE
ERISTALE

GATEAU
GUEPE
GYRIN

HEMIPTERE

IMAGO

LABRE
LARVE
LEPTURE

MITE

NECTAR
NEPE
NERVURE
NID
NOSEMOSE

U	A	E	T	A	G	U	E	P	E	R	T	Y	L	E
H	X	A	F	U	E	O	S	E	H	P	L	I	S	T
E	A	E	R	B	A	L	R	C	P	U	A	O	N	E
M	R	U	E	D	I	P	A	H	R	P	M	E	O	V
I	O	D	E	T	I	M	T	T	Y	E	R	R	S	U
P	H	X	A	R	S	I	C	I	S	V	N	U	S	A
T	T	E	H	C	R	A	E	O	U	I	R	T	U	S
E	O	R	N	I	A	S	N	R	R	A	R	P	C	N
R	R	I	A	R	Y	I	E	Y	N	I	E	E	E	O
E	D	S	L	E	O	L	G	I	D	C	M	L	V	A
I	E	E	U	H	N	E	E	U	N	P	U	A	G	T
N	U	X	C	C	E	I	L	I	U	L	I	R	G	E
E	S	U	I	U	E	A	P	S	L	R	I	V	P	O
N	E	E	T	R	N	R	E	E	E	L	L	E	C	O
A	I	L	E	T	R	A	C	H	E	E	N	R	O	C

Solution du dernier numéro : AMBASSADE 23-08-2019

OCELLE
OEUF
OVAIRE

PHTIRIASE

PINCE
POU
PUPE

RAYON
REINE

RUCHER

SAUVETE
SEXUE
SILPHE
SIREX

STRIDULANT
SUCER
SYRPHE

TAON
TARSE

THORAX
TORDEUSE
TRACHEE

URANIE

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

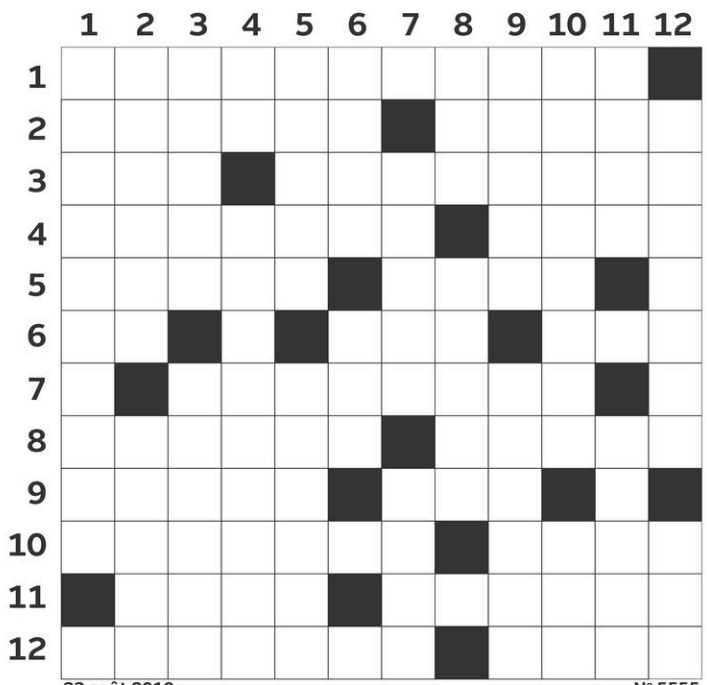
1. Cassolette.
2. Matière qui subsiste - Véhicules.
3. Extrait - Qui n'a pas de bornes.
4. Fruit de l'aubépine - Patron des métallurgistes.
5. Cavité naturelle - Ancienne coutume hindoue.
6. Lettre grecque - Doubles règles - Il est l'ancêtre éponyme des peuples sémitiques.
7. Étendue de la voix.
8. Être exaspéré - Circulent à Rome.
9. Presser - Partie courbe de certains organes.
10. Pas donné! - Interjection pour appeler quelqu'un.
11. Variété de prune - Ergot du coq.
12. Meurtrir - Prénom masculin.

VERTICALEMENT

1. Il vend des objets d'occasion.
2. Empêché de partir - Féroce.
3. Détériorent - Instrument de chirurgie.
4. Trente-six plus quinze - Manières d'agir blâmables.
5. Magistrat municipal - Administrées.
6. Tricot - Décharge.
7. Désavantagés - Organiser autour de.
8. Musique algérienne - Fleur.
9. Odeur agréable des viandes cuites - L'apiculteur y travaille.
10. Tirer profit de - A cours au Danemark.
11. Véhicule à deux roues - Fibre synthétique.
12. Secousses brusques - Bête bête.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	G	N	A	N	I	M	I	T	E	■
2	A	V	E	U	■	O	R	I	G	A	M	I
3	G	E	R	R	I	S	■	A	N	I	E	R
4	N	U	E	E	S	■	A	M	O	R	T	I
5	E	L	E	M	E	N	T	■	R	E	T	S
6	T	I	■	B	■	E	R	S	E	■	R	E
7	I	■	S	E	C	R	E	T	■	Z	E	N
8	S	H	E	R	I	F	■	E	C	O	■	T
9	M	A	R	G	E	■	B	R	O	U	T	■
10	E	S	T	■	R	O	U	E	L	L	E	S
11	■	C	I	N	G	L	E	■	I	O	T	A
12	T	H	E	■	E	T	E	R	N	U	E	R



23 août 2019 N° 5555

SUDOKU

3				5				
	6		1					4
1	8				7	3	9	
4		3	9	1		7		
8	5			3			2	
					5			
	3				9			8
	9			7				6
2							1	

Niveau de difficulté : difficile 4832

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

9	5	6	3	8	2	7	4	1
1	2	3	7	9	4	8	6	5
4	8	7	5	6	1	3	9	2
8	1	4	2	3	5	9	7	6
2	7	5	6	4	9	1	3	8
6	3	9	1	7	8	5	2	4
5	4	1	9	2	3	6	8	7
7	9	2	8	5	6	4	1	3
3	6	8	4	1	7	2	5	9

4831

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

C	N	R	E	U	N	S	N	O	E	U	S	I	D	E
N	O	I	M	S	T	S	Q	V	U	O	R	N	T	E
E	R	M	E	O	R	A	T	I	O	S	U	■	E	■
E	E	■	M	U	E	■	■	U	■	■	■	■	D	■
■	L	■	Q	■	N	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Thème : Citation de Georges Clemenceau

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Proverbe gaélique : Ce n'est pas la vache qui beugle le plus fort qui a le plus de lait.

HOROSCOPE

Vendredi 23 août 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)
Les résolutions que vous envisagez ou que vous avez déjà entreprises semblent saines et judicieuses. N'hésitez pas à vous distancer des personnes qui constituent une influence négative et qui tentent de vous en dissuader. Et avec l'arrivée de la Lune pour deux jours en Gémeaux, vous pourrez facilement tisser de nouveaux liens avec des personnes qui s'engagent dans la même voie que vous.

Taureau (20 avril au 20 mai)
Vos insécurités par rapport à votre apparence extérieure ne sont pas justifiées. Quand il le faut, vous savez très bien vous présenter sous votre meilleur jour. Et les petites modifications que vous apporterez à votre allure devraient plaire. D'ailleurs avec le cycle de la Lune en Gémeaux, vous risquez de faire tourner quelques têtes. Mettez votre tenue préférée et partez conquérir le monde!

Gémeaux (21 mai au 21 juin)
Certains petits malaises relatifs à l'estime de soi pourraient disparaître avec un peu de modestie et... l'arrivée du cycle Lunaire en Gémeaux! Il n'y a pas qu'en occupant la première place et qu'en se trouvant devant la caméra qu'il est possible d'éprouver de la satisfaction. Dans la vie, chaque rôle détient son importance. Ne vous valorisez pas uniquement au travers du regard des autres.

Cancer (22 juin au 22 juillet)
Si quelqu'un que vous fréquentez n'arrive pas à affirmer franchement le fond de sa pensée, sentez-vous libre de le confronter et de lui demander de s'exprimer honnêtement. Personne ne peut vous demander de deviner ses attentes. Et avec le cycle de la Lune qui arrive pour deux jours en Gémeaux, si tout le monde accepte de mettre cartes sur table, plusieurs déceptions seront évitées.

Lion (23 juillet au 22 août)
Une relation tendue pourrait s'harmoniser rapidement, mais vous devrez sans doute prendre l'initiative. Il serait probablement judicieux de faire preuve d'humilité, notamment si vous attendez que l'autre personne marche sur son orgueil. Par ailleurs, le cycle de la Lune en Gémeaux devrait vous favoriser. Peut-être une bonne journée pour faire des acquisitions... car vous pourriez trouver des aubaines.

Vierge (23 août au 22 sept.)
L'entrée annuelle du Soleil dans votre Signe pour y souligner votre étape anniversaire devrait apporter un climat d'harmonie. Et avec Vénus et Mars également en Vierge, les sentiments ne devraient pas aller à sens unique. L'autre personne souhaite probablement la même chose que vous, mais n'ose peut-être pas le verbaliser. Vous aurez avantage à vaincre la timidité et à faire les premiers pas.

Balance (23 sept. au 23 oct.)
Puisque la Lune rend visite aux Gémeaux, Signe d'Air considéré compatible avec le vôtre, la journée devrait vous plaire si vous savez éviter les situations d'attente. Ne restez surtout pas à côté du téléphone ou de votre messagerie électronique en espérant des nouvelles. Sortez et amusez-vous, car le hasard (qui n'existe pas...) des rencontres fait parfois extrêmement bien les choses.

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)
L'éloquence de votre discours devrait vous ouvrir des portes. Avec la Lune en Gémeaux, le moment est propice pour rallier des appuis à une cause que vous jugez importante. Si vous prenez l'initiative, les changements que vous proposez devraient entraîner des répercussions positives. Ne laissez pas quelqu'un de négatif vous décourager ou vous dissuader de poursuivre un objectif.

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)
Voici une fin de semaine qui ne devrait pas être banale pour le centaure que vous êtes. La Lune arrive en Gémeau, ace à votre Signe, et si vous avez l'occasion de sortir, vous ne devriez pas refuser. Vos rapports avec les autres devraient être cordiaux. De ce fait, c'est l'occasion rêvée pour contacter des gens que vous êtes en train de perdre de vue ou avec lesquels vous venez d'avoir un froid.

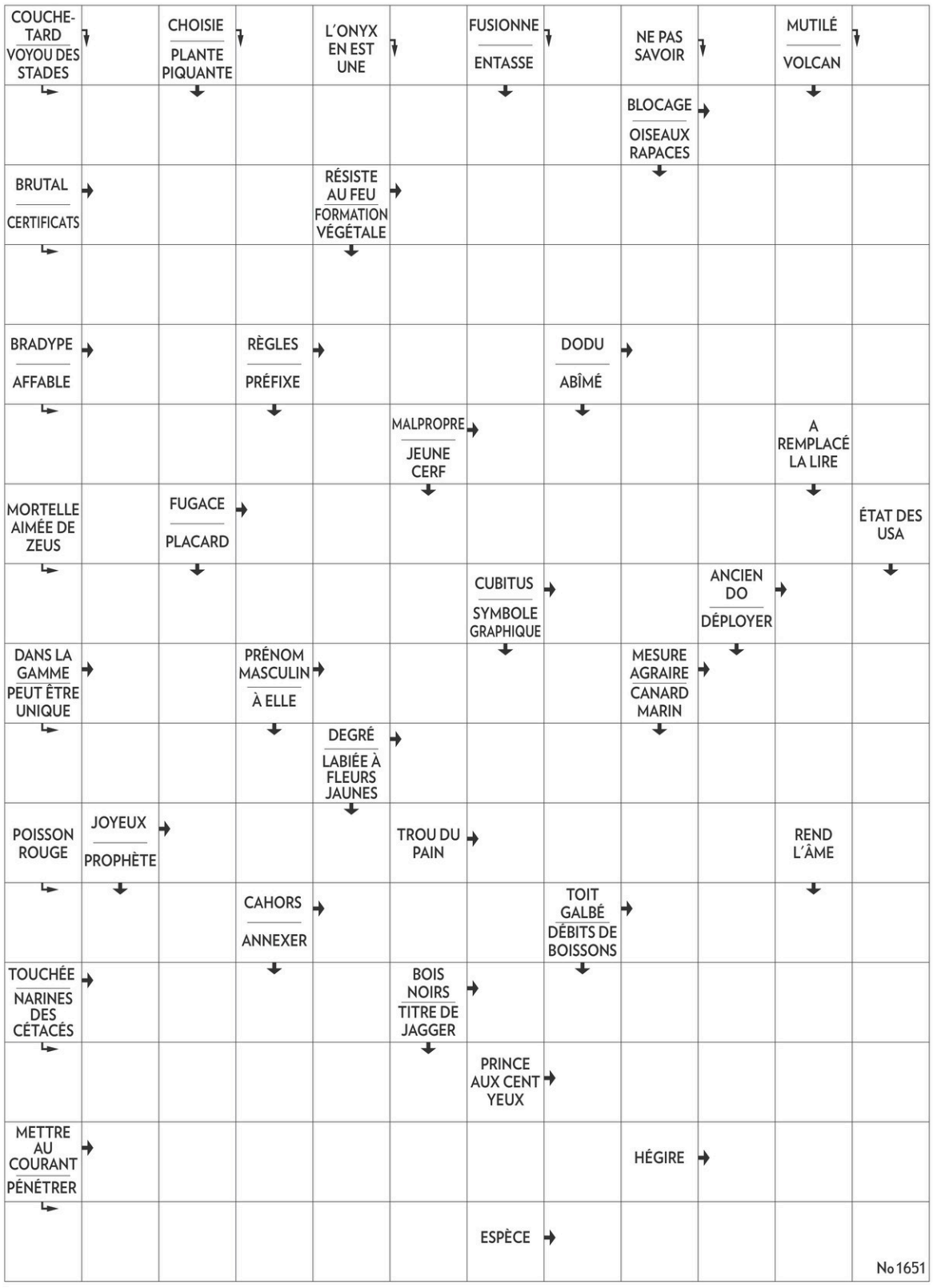
Capricorne (22 déc. au 19 janv.)
Vos talents et aptitudes devraient être davantage mis en relief. Si vous organisez un événement ou rencontrez une nouvelle personne, votre souci du détail en garantira le succès. Toutefois, les personnes qui collaborent avec vous ne partagent peut-être pas votre degré de perfectionnisme. Demeurez flexible quant à vos exigences pour ne pas les braquer contre vous.

Verseau (20 janv. au 18 fév.)
Avec l'arrivée de la Lune en Gémeaux, Signe d'Air ami du vôtre, vous pouvez vous permettre de faire les choses en grand. Faites-vous confiance et osez entreprendre des démarches audacieuses. Les autres devraient se montrer réceptifs à vos idées et à vos suggestions. Il semble inutile de devoir vous contenter de demi-mesures alors que vous êtes en mesure d'obtenir le maximum.

Poissons (19 fév. au 20 mars)
La Lune arrive en Gémeaux, mais avec le Soleil, Vénus et Mars maintenant en Vierge, juste en face de votre Signe, les difficultés éventuelles que vous rencontrerez en début de journée se dissiperont rapidement pour céder la place à un climat nettement plus harmonieux. Et dans les jours qui suivront, si vous avez une faveur à demander, on ne pourra rien vous refuser...

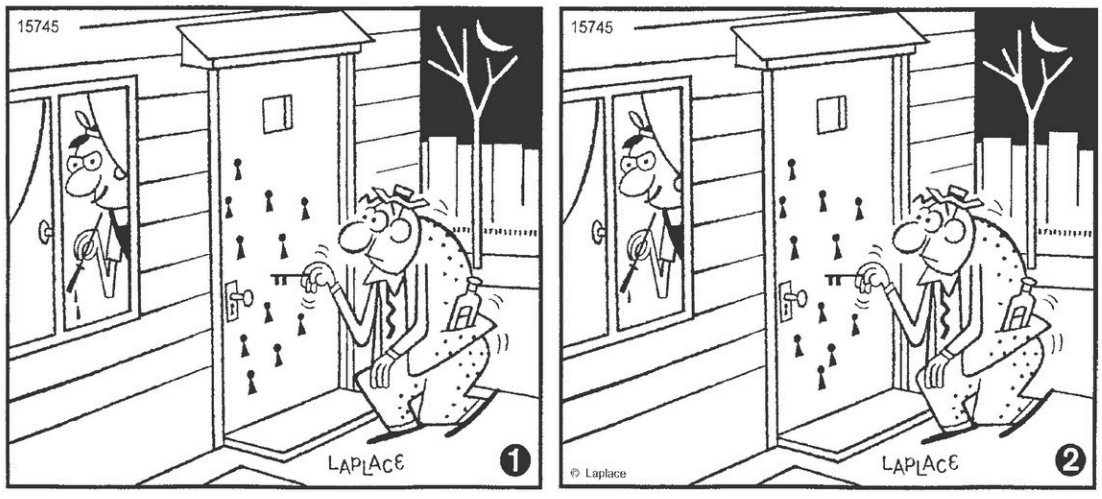
Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS



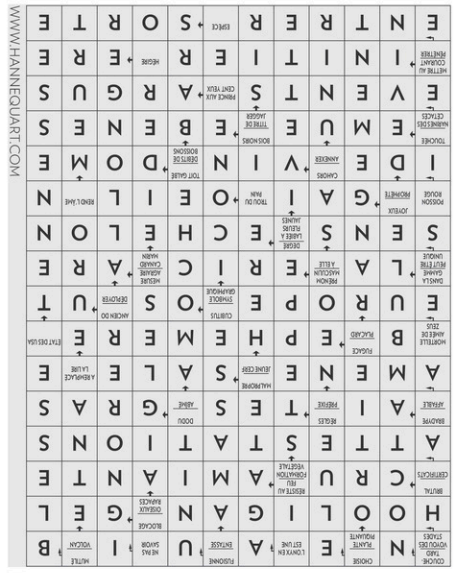
No 1651

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?



Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

1 Genou droit de l'homme plus court. 2 Bord de l'allée incomplet derrière l'homme. • 3 Le montant de porte sous le nez de l'homme. • 4 Gazon incomplet derrière le pied de l'arbre. 5 La branche gauche de l'arbre est plus courte. • 6 Le trou de serrure du bas n'est pas à sa place. • 7 Boucle d'oreille de la femme abaissée. 8 Les gouttes de peinture sous le pinceau.



petites annonces

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363

IMMOBILIER VENTE

8686 Commerces et bâtisses commerciales à vendre

RESTAURANT À VENDRE à Trois-Rivières
Avec loterie vidéo
819 692-0139

IMMOBILIER LOCATION

8737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, Trois-Rivières, chauffés, éclairés de 300$ à 455$, 819 372-4835, www.renaissancecia.com.

1½ à partir de **390$**, 2½ à **490$**, 3½ à **640$ tout compris**, meublé, ch./écl., câble/Internet, centre-ville, **819 376-3372**.

4½, 2e étage, non ch./non écl., libre imm., entrée lav/séc. galerie avant/arrière, remise sur balcon arrière, 1 stat déneigé. 490$/mois, **819 691-6527**

4½ plusieurs de libres, Trois-Rivières, 500$ à 625$, chauffés, éclairés, stationnement 819 372-4835. www.renaissancecia.com

BORD FLEUVE, NEUFS
3½, 4½, 5½, à compter de 625$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

8767 Bureaux et locaux à louer

LOCAL commercial à sous-louer, 2 400 pi.ca. plus mezzanine, rue Charbonneau T-R. Porte au sol et quai de déchargement. Libre imm., Daniel Boudreau 418-575-1104.

SERVICES ET EXPERTS

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL
Vous êtes unique, vos besoins le sont aussi

(819) 373-3305 / (819) 995-2626
Un bon massage.
Johanne

8787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

8795 Réparation, rénovation et construction

PORTE de GARAGE et de REMISE
Différentes grandeurs.
819 228-2569 ou 819 228-4440

8797 Paysagement et services extérieurs

CÈDRES À HAIES DE 1 À 12 PI,
au meilleur prix en ville! 819-698-8791

8798 Déneigement

Déneigement Viateur St-Germain Inc.
Déneigement résidentiel & commercial
Transport de neige, épandage d'abrasif, fabrication de gratte extensible.
On justifie son existence par son honnêteté et par le travail que l'on fait.
40 ans d'existence, service 24 heures, prix compétitif, **Tel. : 819-696-7132**

EMPLOIS

8834 Offres d'emploi

CHAUFFEUR de camion avec expérience demandé pour travaux de pavage de nuit, autoroute 40, T-R, 30$/h., 819 696-5131.

CARPE DIEM
Centre de ressources Alzheimer
1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: 819 376-7063

8834 Offres d'emploi

CHAUFFEUR CLASSE 1
Terminal Trois-Rivières
5 postes de jour
5 postes de soir
Horaires flexibles
Camions récents
Travail permanent à l'année
Environnement stimulant!
22$/h à 25$/h
Philippe Thibodeau au
514-788-0599 poste 140
pthibodeau@globalrh.ca

COMMIS AUX OPÉRATIONS
Entreprise de transport
Trois-Rivières
Dimanche au jeudi 21h30 à 6h
16-18/heure
Emilie Charbonneau
au 514-788-0599 poste 195
emilie.charbonneau@globalrh.ca

EMPLOYÉ(E) demandé(e) pour résidence 9 personnes autonomes, les fins de semaine, doit être disponible pour le coucher.
819 373-0493 ou 819-244-7868.

LA PETITE BRETONNE
RECHERCHE
Un distributeur pour la région de Trois-Rivières.
-Distributeur autonome,
-Doit avoir un camion de 20 pi.,
Doit être incorporé
Revenu oscillant entre $2000 & $2300 et +
Distribution du mardi au samedi
La Petite Bretonne est une entreprise manufacturière Québécoise basée à Blainville et spécialisée en fabrication de viennoiseries et pâtisseries commerciales.
Joignez-vous à nous!
Envoyer votre CV au
rst-laurent@petitebretonne.ca
514 809-1616

RECHERCHE personnel de cafétéria au CNDA : **cuisinier(e) et aide générale** jour, soir et fin de sem., temps plein/partiel. Salaire à discuter selon poste et expériences.
Pour info : 819 293-4500 poste 2234
Courriel : pelletier-jeanrene@aramark.ca

VÉHICULES

8851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.financementbrisson.info

8857 Motorisés et roulottes

MOTORISÉ 1985 Travelaire 21' très propre, avec réparations minimes, 94 000 km, idéal pour bricoleur, pêcheur ou chasseur, 4 500$ nég., 418 289-2605 au souper.

8834 Offres d'emploi

leNouvelliste
CAMELOT MOTORISÉ RECHERCHÉ
Secteurs St-Tite et Ste-Thècle
24 h / sem. - 6 jours / sem.
Salaire offert d'environ 1 450 $ / mois
Contactez M. André Carignan
acarignan@lenouvelliste.qc.ca
418.365.0336

leNouvelliste PAPIER | WEB | TABLETTE | MOBILE

Nécrologie

GASTON CHARLAND



1939 - 2019

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 14 août 2019, est décédé à l'âge de 79 ans, M. Gaston Charland, fils de feu Henri Charland et de feu Philomène Hamel, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h.
Un hommage lui sera rendu
le samedi 24 août à 12 h 30
au salon du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Il laisse dans le deuil, ses enfants : Line Charland (Richard Gauvin) et Dave Charland; ses soeurs, son frère et sa belle-soeur : Florence Charland, Cécile Charland, Marcel Charland (Thérèse Dubé); sa conjointe Rose Richard; la mère de ses enfants Céline Massicotte; les membres de la famille Massicotte, ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de l'Unité de soins intensifs du Centre hospitalier régional, pour les bons soins prodigués.

Rousseau Centre funéraire | Centre funéraire Rousseau | 819.374.6225 www.centrerousseau.com

MARIE-BLANCHE LABONTÉ



1916 - 2019

À la résidence St-François, de Trois-Rivières, le 18 août 2019, est décédée paisiblement, à l'âge de 103 ans, Mme Marie-Blanche Labonté, fille de feu Charles Labonté et de feu Alma Dubé, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h.
Un service religieux aura lieu le samedi 24 août à 15 h
à l'église St-Michel-des-Forges.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel-des-Forges.

Elle laisse dans le deuil, sa soeur, son frère, son beau-frère et sa belle-soeur : Marcelle Labonté (Georges Bergeron), Florian Labonté (Denise Boisvert); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. L'ont précédée ses soeurs, ses frères, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Antoinette (Joseph Marchand), Sylvio (Fernande Turcotte), Raoul (Thérèse Boudreau), Fernand (Rita Gendreau), Roger (Yvette Rathier), Rollande (Gérard Plouffe) et Laurette Labonté.

Un merci tout spécial à Carole de la Résidence St-François ainsi qu'à tout le personnel pour les bons soins prodigués.

Rousseau Centre funéraire | Centre funéraire Rousseau | 819.374.6225 www.centrerousseau.com

MARCHANDISES

8873 Divers à vendre

SCIE RONDE 28" avec "shaft" et "berring" neufs assemblés avec poulie, **100$**.
LOT de courroies en V, très bonnes, **1$** ch., 418 289-2605 au souper.

8874 Ventes garage

2 VENTES de garage au **33 et 36** rue du Père-Barabé (Cap), **23-24-25 août**, plusieurs articles.

A très bon prix vêtements dame; pantalons et jeans homme grandeur 40; vêtements bébés/enfants. Un peu de tout. 23-24-25 août dès 8h30, au **4250 ru Dargis (arrière centre d'achats Les Rivières)**

GRANDE VENTE DE GARAGE, sam 24 et dim 25 août, à Donnacona, secteur des Ecureuils. **Info: 418-265-2957.**

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

AVIS EST DONNÉ que l'inventaire des biens de monsieur **Bryan LÉVESQUE**, en son vivant résidant au 713, rue Desbiens, La Tuque, Québec, G9X 2K3, décédé le 15 avril 2019, a été dressé et peut être consulté au bureau de Me Isabelle FILION, notaire, situé au 290, rue Saint-Joseph, bureau 102, La Tuque, Québec, G9X 3Z8.

Me Isabelle FILION

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est donné qu'à la suite du décès de **Roger BOISVERT**, en son vivant domicilié au 435, St-Roch, Trois-Rivières QC G9A 2L9, lequel décès est survenu le 21 avril 2019, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur Michel BOISVERT, le 16 août 2019.

Quiconque a des intérêts à faire valoir peut s'adresser à Me Manon Proulx, notaire, au 5375, rue St-Joseph, #300, Trois-Rivières (Québec) G8Z 4M5, pour vérifications à cet inventaire.

Manon Proulx, notaire

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est donné qu'à la suite du décès de **Lillian MOLLER**, en son vivant domiciliée au 1460, rue Notre-Dame Est, #112, Trois-Rivières QC G8T 4J3, lequel décès est survenu le 27 avril 2019, un inventaire des biens de la défunte a été fait par la liquidatrice Mary-Louise Vétéré, le 8 août 2019. Quiconque a des intérêts à faire valoir peut s'adresser à Me Manon Proulx, notaire, au 5375, rue St-Joseph, # 300, Trois-Rivières (Québec) G8Z 4M5, pour vérifications à cet inventaire.

Manon Proulx, notaire

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est donné qu'à la suite du décès de **Hermance GLADU**, en son vivant domiciliée au 678, rue St-Christophe, Trois-Rivières QC G9A 3L8, lequel décès est survenu le 29 mars 2019, un inventaire des biens de la défunte a été fait par la liquidatrice Lucie LAFONTAINE, le 7 août 2019.

Quiconque a des intérêts à faire valoir peut s'adresser à Me Manon Proulx, notaire, au 5375, rue St-Joseph, #300, Trois-Rivières (Québec) G8Z 4M5, pour vérifications à cet inventaire.

Manon Proulx, notaire



M. Emilien Martel

1930 - 2019

Au CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 18 août 2019, est décédé à l'âge de 89 ans, monsieur Emilien Martel, époux de madame Hélène Lambert, fils de feu monsieur Eugène Martel et de feu madame Jeannette Aubry, demeurant à Shawinigan (secteur Grand-Mère).

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie 1250, avenue de Grand-Mère Shawinigan (secteur Grand-Mère) G9T 2J5 Heures d'accueil : vendredi 23 août de 19 h à 22 h et samedi, jour des funérailles, à partir de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 24 août 2019 à 10h en l'église St-Jean-Baptiste 1251, 5e Avenue Shawinigan (secteur Grand-Mère) G9T 2N7. Par la suite, le cortège accompagnera monsieur Martel au cimetière St-Michel de Shawinigan pour l'inhumation.

L'a précédé son fils bien-aimé, Gilles Martel (Guylaine Audet).

Outre sa tendre épouse Hélène Lambert (fille de feu Charles-Édouard Lambert et feu Florence Leblanc), il laisse dans le deuil ses filles : Julie (Stéphane Bray) et Lyne (Jean-François Bédard); ses petits-enfants : Antoine Martel (Myriam), Sophie Martel (Simon), Catherine Martel (Maxime), Jérémie Bédard (Stéphanie), Laurent Martel (Raphaël), Simon Bédard (Jessica) et Amélie Bédard; ses soeurs : Aline (feu Lionel Champagne) et Fleurette (feu Justin Mongrain). Il laisse également dans le deuil ses belles-soeurs et beaux-frères : Murielle Lambert (Jean-Marie Matteau), Raymonde Lambert (feu Alphée Frigon), Raymond Lambert (Andrée-Marie Lacoursière), Carmen Lambert, Angèle Brodeur (feu Jean Martel) et Françoise Michaud (feu Florent Martel); ses nombreux neveux et nièces ainsi que ses chers ami(e)s.

En hommage à Émilien, un don à la Maison Aline-Chrétien (https://maisonalinechretien.com/) serait grandement apprécié.

Renseignements : 819 538-8555 Télécopieur : 819 537-8829 Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Coopérative Funéraire de la Mauricie

Coopérative Funéraire de la Mauricie | 819.537.8828 www.cooperativefunerairemauricie.com

Jean Airoldi en conférence à la Plaza de la Mauricie à Shawinigan

EMMANUELLE LEBLOND
eleblond@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Dans le cadre de l'événement Classe Mode, Jean Airoldi animera deux conférences pour présenter des astuces modes en vue de la rentrée. Conseils, défilé et concours attendent les participants, le samedi 24 août, à la Plaza de la Mauricie de Shawinigan.

Les participants étudieront des leçons de style en augmentant leurs connaissances sur la mode.

Lors de la classe de 10 h 30, «Les impératifs de la rentrée scolaire», Jean Airoldi donnera des conseils pour composer la garde-robe des enfants en vue de la rentrée. Par la suite, un mini défilé de mode aura lieu afin de présenter les dix looks de la rentrée des tout-petits.

À compter de 14 h, Jean Airoldi enseignera aux participants comment ne pas faire de faux pas en passant à travers les *in* et les *out*, tout en faisant un survol des tendances de la saison.

Plus de 1000 $ de prix seront à gagner. Les inscriptions se feront directement sur place, le matin même de l'événement. Pour plus de détails, rendez-vous sur le plaza-delamauricie.com.





M. Yvon Martel

1936 - 2019

Subitement à son domicile, le 16 août 2019, est décédé à l'âge de 82 ans, M. Yvon Martel, époux de Mme Pierrette Doucet, demeurant à Aston-Jonction.

M. Martel repose au Centre Funéraire A. Lauzière/Yves Houle 1010, rue Principale, Saint-Wenceslas Heures d'accueil : le vendredi 23 août de 19 h à 22h, le samedi 24 août de 9 h à 11 h. Les funérailles auront lieu le samedi 24 août à 11 h 30 en l'église d'Aston Jonction, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.

Outre son épouse Mme Pierrette Doucet, M. Martel laisse dans le deuil ses enfants: Lynne et Sylvain (Renée Quévillon); ses petits-enfants : Samuel, Benjamin et Emmy Leblanc, Alexis et Zachary Martel. Lui ont précédé, ses soeurs et son frère : Mariette (feu Denis Gaudette), Yvonne (feu Paul Gaudette), Louisette (feu Gilles Morel) et Denis. Il laisse également ses soeurs : Sr Lucille Du Christ et Jeannine (Marcel Jutras); sa belle-soeur Solange Doucet (Guy Maheu); ses neveux, nièces et de nombreux autres parents et amis.

Toute marque de sympathie peut se traduire en dons aux Premiers répondants d'Aston-Jonction.

Direction funéraire
Centre Funéraire A. Lauzière/Yves Houle
Tél : 819 478-0222 / 1 800 561-2881 Téléc. : 819 477-4289 www.yveshoule.com

Centre funéraire Yves Houle | 819.478.0222 www.yveshoule.com



EN MÉMOIRE DE M. Irénée Dubé

Décédé le 24 août 2018

Déjà un an depuis ton départ. Tu es allé rejoindre ceux que tu aimais. De là-haut, continue de veiller sur chacun de nous. Il demeure toujours, dans notre coeur, une place où l'amour que nous avons eu pour toi perdure encore plus que la peine de te voir disparaître.

En mémoire de M. Irénée Dubé, une messe anniversaire sera célébrée le samedi 24 août à 16 h 30 à la paroisse Saint-Sauveur à Shawinigan-Sud.

Ta conjointe Lucette
et les enfants.

CAVAC
CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
Formé pour vous épauler
Région de la Mauricie **819 373-0337**
www.cavac.qc.ca **1 888 552-2822**

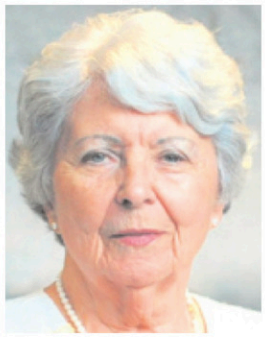
Vous avez été victime ou témoin d'une agression, d'un vol ou tout autre crime et vous avez des besoins spécifiques en lien avec l'acte criminel. Le CAVAC peut vous venir en aide.
Les services sont **gratuits** et **confidentiels**.
Les formes d'aide disponibles au CAVAC sont :
- l'intervention post-traumatique;
- l'information sur le processus judiciaire;
- l'information sur les droits et les recours;
- l'assistance technique;
- l'accompagnement dans le système judiciaire;

Aide
Assistance
Accompagnement dans toutes les Sphères du Quotidien

EMCQ

Déjà 40 ans d'existence
800, Place Boland, Trois-Rivières
info@epilepsiemcq.org

Épilepsie Mauricie Centre-du-Québec
Tél.: 819 373-3211 / 1 866-épilepsie - www.epilepsiemcq.org



MESSE 1er ANNIVERSAIRE

Une mère, une grand-mère et une arrière-grand-mère...

Ta présence est encore bien vivante dans nos pensées et dans nos coeurs. Le temps ne pourra jamais effacer tout l'amour, la bonté et la générosité dont tu nous as enveloppés.

Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 25 août 2019 à 11 h 00, en l'église Saint-Thérèse en la mémoire de

Mme Rollande Lacerte Gélinas

(Décédée le 28 août 2018)

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous en pensées ou par leur présence à cette cérémonie.

Diane, André, René, Lucie et petits-enfants, Alexandre, François, Philippe, Annie et leur conjoint(e)s ainsi que les arrière-petits-enfants.

le monde

L'ex-porte-parole de la Maison-Blanche bientôt sur Fox News

WASHINGTON — Sarah Sanders, ancienne porte-parole de la Maison-Blanche, interviendra bientôt sur Fox News, chaîne avec laquelle Donald Trump entretient des liens étroits.

L'ancienne «Press Secretary» fera ses débuts le 6 septembre dans *Fox and Friends*, émission matinale assidûment regardée par le milliardaire américain, comme en témoignent ses innombrables tweets y faisant référence.

Elle offrira «des commentaires et analyses politiques», a annoncé jeudi la chaîne.

Farouche avocate du président américain en toutes circonstances, Sarah Sanders a, lors de son passage à ses côtés, profondément modifié le rôle — prestigieux mais exposé — de «porte-parole de la Maison-Blanche».

En rupture avec une tradition solidement établie depuis des décennies, elle a progressivement abandonné la rencontre quotidienne dans la salle de presse, lui préférant des séances de questions/réponses improvisées et souvent cacophoniques, à l'image de celles dont raffole le président septuagénaire.

«Je suis plus que fière de rejoindre l'incroyable équipe d'intervenants [sur Fox News]», a-t-elle indiqué jeudi.

Mercredi, c'est Sean Spicer, son prédécesseur au poste de porte-parole de l'exécutif américain, qui a fait parler de lui. La chaîne ABC a en effet annoncé qu'il participerait à la nouvelle saison de l'émission *Danse avec les stars*.

L'arrivée sur Fox News de Sarah Sanders devrait réjouir Donald Trump qui, depuis quelque temps, a montré des signes d'agacement vis-à-vis de la chaîne prisée des conservateurs.

«Fox, ce n'est plus ce que c'était», a-t-il lancé récemment.

Le président républicain s'est en particulier agacé des rencontres télévisées avec les électeurs organisées par Fox pour plusieurs candidats démocrates qui espèrent le défier en novembre 2020.

Bill Shine, ancien dirigeant de Fox News, fut pendant près d'un an directeur de la communication de Donald Trump. Il avait remplacé à ce poste Hope Hicks, proche collaboratrice de M. Trump, qui a elle-même rejoint Fox News. **AFP**

FEUX EN AMAZONIE

Une crise internationale

PASCALE TROUILLAUD
Agence France-Presse

RIO DE JANEIRO — Les feux de forêt en Amazonie sont devenus une crise internationale, l'ONU et le chef de l'État français interpellant vivement le président brésilien Jair Bolsonaro, qui a vertement répliqué à Emmanuel Macron.



L'Institut national de recherche spatiale fait état de près de 2500 nouveaux départs de feux en 48 heures dans l'ensemble du Brésil, comme ici près de Porto Velho au sud-ouest de l'Amazonie. — PHOTO MAXAR TECHNOLOGIES VIA AP

M. Bolsonaro a accusé ce dernier d'avoir «une mentalité colonialiste», après qu'il a donné rendez-vous aux membres du G7 pour «parler de l'urgence» des feux en Amazonie à Biarritz ce week-end.

Dans deux tweets successifs, M. Bolsonaro a accusé M. Macron d'«instrumentaliser une question intérieure au Brésil et aux autres pays amazoniens» avec «un ton sensationnaliste qui ne contribue en rien à régler le problème».

«Le gouvernement brésilien reste ouvert au dialogue, sur la base de faits objectifs et du respect mutuel», a écrit le président d'extrême droite. «La suggestion du président français selon laquelle les affaires amazoniennes soient discutées au [sommet du] G7 sans la participation de la région évoque une mentalité colonialiste dépassée au 21e siècle».

APPEL MONDIAL

M. Bolsonaro a participé à une réunion de crise en soirée à Brasilia. En matinée, il avait lancé une nouvelle charge contre les défenseurs de l'environnement, qui ont appelé à des manifestations vendredi dans le monde.

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a déclenché la salve d'appels à sauver l'Amazonie en se disant sur Twitter «profondément préoccupé» par les incendies sévissant dans la plus vaste forêt tropicale du monde, dont 60 % se trouvent en territoire brésilien.

«En pleine crise climatique mondiale, nous ne pouvons accepter davantage de dégâts sur une source majeure d'oxygène et de biodiversité», a écrit Antonio Guterres, réclamant que l'Amazonie soit «protégée».

Peu après, c'est le président français qui exprimait son inquiétude, lui aussi avec un tweet, malencontreusement illustré d'une image prise par un photographe décédé en 2003, comme beaucoup d'autres tweets.

«Notre maison brûle. Littéralement. L'Amazonie, le poumon de notre planète qui produit 20 % de notre oxygène, est en feu. C'est une crise internationale. Membres du G7, rendez-vous dans deux jours pour parler de cette urgence».

Les appels pour l'Amazonie se sont également élevés du milieu sportif, avec Cristiano Ronaldo, qui a posté sur Twitter une photo de 2013 prise dans un État non amazonien, selon les vérificateurs de faits de l'AFP. Et du *show-business*, notamment la chanteuse américaine Madonna, qui a publié sur Instagram une photo de 1989, légendée : «Président Bolsonaro s'il-vous-plaît modifiez votre politique. Nous devons nous RÉVEILLER».

Des manifestations étaient prévues pour l'Amazonie vendredi, à Sao Paulo et Rio. Le mouvement de la jeune Suédoise Greta Thunberg, égérie de la lutte contre le réchauffement climatique, «Fridays for Future», a appelé à manifester devant les ambassades et consulats du Brésil à travers le monde.

Si l'avancée des feux dans la plus vaste forêt tropicale de la planète était très difficile à évaluer, l'Institut national de recherche spatiale (INPE) a fait état de près de 2500 nouveaux départs de feu en l'espace de 48 heures dans l'ensemble du Brésil. La déforestation, qui avance rapidement, est la principale cause des départs de feu.

D'après l'INPE, 75 336 feux de forêt ont été enregistrés dans le pays de janvier jusqu'au 21 août — soit 84 % de plus que sur la même période de l'an dernier — et plus de 52 % concernent l'Amazonie.

PROPOS POLÉMIQUES

Tandis que la presse brésilienne commençait à rapporter des problèmes respiratoires dans certaines villes, les feux affectant l'Amazonie sont restés jeudi au Brésil la première tendance sur Twitter, avec en illustration son inévitable lot de photos ou vidéos n'ayant aucun rapport avec «le poumon de la planète».

Sous les mots-clés #Nasa et #AmazoniasSemONGs (Amazonie sans ONG), des internautes assuraient que des photos-satellite de l'agence américaine provenaient en fait de Bolivie ou soutenaient la charge anti-ONG du président.

Au cœur de la tempête après ses déclarations polémiques de la veille, Jair Bolsonaro a enfoncé le clou au sujet des «incendies criminels».

Il a expliqué qu'il pourrait tout aussi bien accuser «les indigènes, les Martiens ou les grands propriétaires terriens».

«Mais les plus forts soupçons pèsent sur les ONG», a-t-il dit.

Mercredi Jair Bolsonaro avait déjà montré du doigt les ONG de défense de l'environnement.

«Les ONG perdent de l'argent, qui venait de la Norvège et de l'Allemagne. Elles n'ont plus d'emplois, elles essaient de me renverser», a-t-il assuré jeudi, en référence à la suspension par ces deux pays de leurs subventions au Fonds Amazonie affecté à la préservation de l'immense forêt tropicale.

BABILLARD

ACTIVITÉS

FÊTE DE DISTRICT SAINT-JEAN-DE-BRÉBEUF
Pique-nique à compter de midi le 25 août. Aussi tournoi de balle en échelle, musique, épluchette de blé d'Inde, tournoi de pétanque de 10 h à 11 h. Clowns et jeux gonflables.

ASSOCIATION DE LA FIBROMYALGIE MAURICIE/CENTRE-DU-QUÉBEC
Aquaforme à Shawinigan. Piscine chauffée cours donnés par des kinésiologues. Vendredi du 13 septembre au 29 novembre à 13 h 30 (12 semaines). Coût: 85 $ pour les membres. Au Auberge des Gouverneurs, 1100, Promenade du St-Maurice à Shawinigan. Inscriptions: 819 371-1458

Yoga adapté à Shawinigan du 16 septembre au 25 novembre à 13 h 30 (10 semaines) (relâche le 14 octobre). Coût: 70 $ pour les membres. Au Transcendanse, 269, 5e rue de la Pointe à Shawinigan. Inscriptions: 819 371-1458

LA CLÉ DE L'AMITIÉ
Association pour personnes seules de 50 ans et plus. Déjeuner le 1er septembre à 9 h 15 au Mondo Resto-Bar 120, des Forges (2e étage), Trois-Rivières. Le 7 septembre à 15 h: dégustation vin/fudge et visite du vignoble Domaine du clos de l'Isle. Covoiturage entrée Tim Hortons boul. Jean XXIII à 14 h. Souper à 18 h au Stratos, 5030 boul. des Forges. Confirmez votre présence à Jacques au 819 539-1978. Facebook/groupes/la clé de l'amitié.

RÉSULTATS DU : MERCREDI 21 AOÛT 2019

LOTO QUÉBEC — lotoquebec.com

LOTTO 6/49 : 02 17 24 25 40 43 — compl. 16
LOT GARANTI DE 1 000 000 $
(Numéro complet non décomposable)
51598259-03

Québec 49 : 11 17 21 30 37 39 — compl. 03

Extra 7105880

Tout ou rien : 01 02 03 08 10 13 16 17 19 20 22 23

Quotidienne : 2 41 3 946 4 5242

Lotto Poker : 3♠ 4♣ 5♢ 10♣ A♣

Sprinto : 07 31 37 38 40

Banco — **Turbo x4** : 01 02 15 24 25 26 29 33 34 37 39 41 44 48 53 54 60 61 64 66

Lotto 6/D : 4 3 2 5 2 2 6 1

Triplex : 09 27 31 35 36

Astro — Jour - Mois - Année - Signe
15 NOVEMBRE 41 BÉLIER

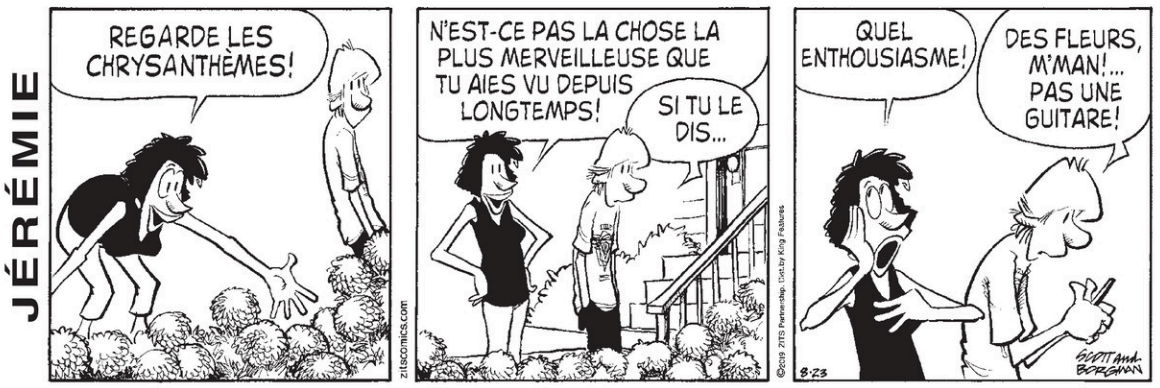
Lotto MAX — Ce soir, 30 MILLIONS $ (approx.)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

BANDES DESSINÉES

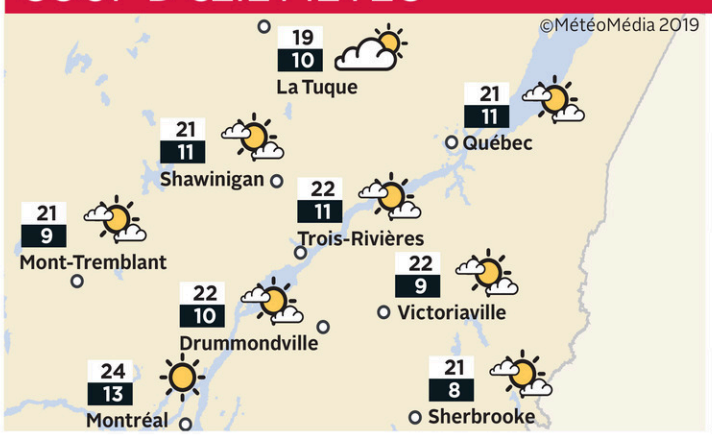








COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 23
Min. 12
Passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents du nord 17 km/h

Dimanche
Max. 23
Min. 13
Ensoleillé
Précipitations : 10 %
Vents légers

Lundi
Max. 23
Min. 13
Généralement ensoleillé
Précipitations : 10 %
Vents légers

Mardi
Max. 24
Min. 16
Ensoleillé
Précipitations : 10 %
Vents du sud-est 15 km/h

LE SOLEIL
5h58 — 19h45
Durée du jour : 13h47

LA LUNE
Coucher : 13h59 Lever : 23h44
23 août 30 août 05 sept. 14 sept.

ALMANACH
Maximum normal 22,9°
Minimum normal 11,5°
Record max 32,2°/1947
Record min 2,8°/1957

LES MARÉES

La Pérade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
0h30	0,6 m	2h21	0,6 m
4h21	1,3 m	5h27	0,8 m
13h33	0,6 m	15h30	0,6 m
17h12	1 m	18h36	0,7 m

AU CANADA

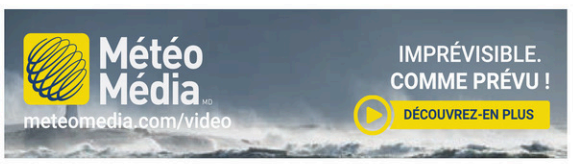
Baie-Comeau	Averses	16	9
Barrage Gouin	Averses	15	6
Calgary	Averses	24	9
Charlottetown	Variable	25	14
Edmonton	Variable	19	10
Fredericton	Beau	24	12
Gaspé	Averses	22	11
Gatineau	Soleil	23	10
Halifax	Averses	25	13
Îles-de-la-Mad.	Variable	22	16
La Malbaie	Beau	19	12
La Tuque	Variable	19	10
Ottawa	Soleil	23	10
Québec	Ensoleillé	21	11
Regina	Pluie	20	12
Rimouski	Averses	16	10
Rivière-du-Loup	Averses	18	11
Saguenay	Pluie	17	8
Sept-Îles	Beau	18	10
Toronto	Soleil	23	14
Val-d'Or	Variable	17	6
Valleyfield	Soleil	23	10
Victoria	Nuageux	20	12
Victoriaville	Beau	22	9
Yellowknife	Variable	15	10

LE MONDE

Amsterdam	Variable	24	14
Athènes	Soleil	34	25
Boston	Averses	26	17
Bruxelles	Variable	26	15
Buenos Aires	Variable	14	11
Hong Kong	Orages	29	27
Lisbonne	Soleil	33	20
Londres	Variable	26	16
Los Angeles	Ensoleillé	26	18
Madrid	Soleil	32	18
Mexico City	Averses	24	14
Moscou	Soleil	22	12
New York	Averses	26	18
Paris	Variable	27	15
Rio	Pluie	22	18
Rome	Orages	32	22
Tokyo	Pluie	29	24
Washington	Averses	26	20

AU SOLEIL

Acapulco	Éclaircies	30	26
Bermudes	Orages	29	26
Barbades	Orages	30	26
Cancun	Ensoleillé	30	25
Fort Lauder.	Orages	32	25
Freeport	Orages	30	27
Key West	Orages	31	28
La Havane	Orages	30	26
Martinique	Orages	32	25
Myrtle Beach	Orages	31	24
Montego Bay	Orages	32	26
Orlando	Orages	32	24
Phoenix	Beau	40	29
Puerto Plata	Averses	32	26
Puerto Vallarta	Orages	32	25
San José	Orages	29	22
Tampa	Orages	33	24
West Palm B.	Orages	32	25



BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
New York	83	45	,648	—	—	6-4	P-3	49-20	34-25
Tampa Bay	74	54	,578	9	—	6-4	G-1	34-31	40-23
Boston	68	61	,527	15½	6½	6-4	G-1	34-34	34-27
Toronto	52	77	,403	31½	22½	4-6	P-4	25-39	27-38
Baltimore	41	86	,323	41½	32½	2-8	G-2	20-44	21-42

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Minnesota	77	50	,606	—	—	6-4	P-1	37-28	40-22
Cleveland	74	53	,583	3	—	4-6	P-2	39-26	35-27
Chicago	58	69	,457	19	15½	6-4	G-2	31-31	27-38
Kansas City	45	83	,352	32½	29	3-7	P-3	24-39	21-44
Detroit	38	86	,306	37½	34	3-7	G-1	17-43	21-43

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Houston	81	47	,633	—	—	4-6	P-1	45-16	36-31
Oakland	73	53	,579	7	—	7-3	G-2	42-24	31-29
Texas	63	66	,488	18½	11½	4-6	P-1	38-27	25-39
Los Angeles	63	67	,485	19	12	5-5	P-2	33-31	30-36
Seattle	54	74	,422	27	20	6-4	P-1	27-36	27-38

Mardi 20 août
L.A. Angels 5 Texas 1
Kansas City 1 Baltimore 4
Seattle 7 Tampa Bay 4
L.A. Angels 2 Texas 3 (11)
Detroit 3 Houston 6
Chi. White Sox 4 Minnesota 14
N.Y. Yankees 2 Oakland 6
Philadelphie 3 Boston 2
Mercredi 21 août
Seattle 6 Tampa Bay 7
Chi. White Sox 4 Minnesota 0
Kansas City 1 Baltimore 8
L.A. Angels 7 Texas 8
Detroit 2 Houston 1
N.Y. Yankees 4 Oakland 6
Philadelphie 5 Boston 2
Jeudi 22 août
Kansas City 4 Boston 5 (10)
Tampa Bay à Baltimore, 19h05.
Texas 1 Chi. White Sox 6
Detroit à Houston, 20h10.
N.Y. Yankees à Oakland, 21h37.
Vendredi 23 août
Tampa Bay à Baltimore, 19h05.
Kansas City à Cleveland, 19h10.
Texas à Chi. White Sox, 20h10.
Detroit à Minnesota, 20h10.
L.A. Angels à Houston, 20h10.
Toronto à Seattle, 22h10.
Samedi 24 août
Tampa Bay à Baltimore, 19h05.
Texas à Chi. White Sox, 19h10.
Kansas City à Cleveland, 19h10.
Detroit à Minnesota, 19h10.
L.A. Angels à Houston, 19h10.
Toronto à Seattle, 21h10.
San Francisco à Oakland, 21h07.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Atlanta	77	52	,597	—	—	8-2	G-5	39-27	38-25
Washington	70	57	,551	6	—	8-2	G-2	36-26	34-31
New York	66	60	,524	9½	1½	6-4	G-4	36-21	30-39
Philadelphie	66	60	,524	9½	1½	6-4	G-2	38-28	28-32
Miami	45	81	,357	30½	22½	1-9	P-6	25-39	20-42

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Chicago	69	58	,543	—	—	6-4	G-5	44-19	25-39
St. Louis	67	58	,536	1	—	7-3	P-1	36-24	31-34
Milwaukee	65	62	,512	4	3	4-6	G-1	36-26	29-36
Cincinnati	60	66	,476	8½	7½	4-6	G-2	37-31	23-35
Pittsburgh	52	75	,409	17	16	4-6	P-2	26-37	26-38

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	84	44	,656	—	—	7-3	G-2	50-16	34-28
Arizona	64	64	,500	20	4½	5-5	P-1	30-32	34-32
San Francisco	63	65	,492	21	5½	5-5	P-4	29-33	34-32
San Diego	59	67	,468	24	8½	4-6	P-2	29-33	30-34
Colorado	58	69	,457	25½	10	6-4	G-1	33-29	25-40

Mardi 20 août
Washington 1 Pittsburgh 4
San Diego 2 Cincinnati 3
Miami 1 Atlanta 5
Milwaukee 4 St. Louis 9
San Francisco 3 Chi. Cubs 5
Colorado 7 Arizona 8
Cleveland 2 N.Y. Mets 9
Toronto 3 L.A. Dodgers 16
Mercredi 21 août
San Diego 2 Cincinnati 4
Colorado 7 Arizona 2
Washington 11 Pittsburgh 1
Miami 0 Atlanta 5
Milwaukee 5 St. Louis 3 (8)
San Francisco 11 Chi. Cubs 12
Cleveland 3 N.Y. Mets 4 (10)
Toronto 1 L.A. Dodgers 2 (10)
Jeudi 22 août
San Francisco 0 Chi. Cubs 1
Washington 7 Pittsburgh 1
Miami 2 Atlanta 3
Colorado à St. Louis, 19h45.
Interligue
Cleveland à N.Y. Mets, 19h10.
Toronto à L.A. Dodgers, 22h10.
Vendredi 23 août
Washington à Chi. Cubs, 14h20.
Cincinnati à Pittsburgh, 19h05.
Atlanta à N.Y. Mets, 19h10.
Philadelphie à Miami, 19h10.
Arizona à Milwaukee, 20h10.
Colorado à St. Louis, 20h15.
Yankees à L.A. Dodgers, 22h10.

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Brantley Hou.	118	469	77	157	,335
LeMahieu N.Y.Y.	114	471	87	157	,333
Devers Bos.	125	511	103	168	,329
Alberto Bal.	108	399	43	126	,316
Martinez Bos.	117	467	78	144	,308
Bogaerts Bos.	124	494	95	151	,306
Gurriel Hou.	118	473	70	143	,302
Moncada W. Sox	97	374	59	113	,302
Merrifield K.C.	128	536	85	160	,299
Altuve Hou.	92	373	68	111	,298

Points produits — Devers, Bos., 102; Trout, L.A.A., 98; Abreu, W. Sox, 96; Bogaerts, Bos., 94; Soler, K.C., 88; Gurriel, Hou., 88; LeMahieu, N.Y.Y., 86; Bregman, Hou., 85.
Circuits — Trout, L.A.A., 42; Soler, K.C., 35; Kepler, Minn., 34; Cruz, Minn., 33; Bregman, Hou., 31; Encarnación, N.Y.Y., 30; Santana, Cle., 30.
Victoires — Germán, N.Y.Y., 16; Verlander, Hou., 15; Rodríguez, Bos., 14; Giolito, W. Sox, 14; Lynn, Tex, 14; Cole, Hou., 14; Greinke, Hou., 13.
Retraits au bâton — Verlander, Hou., 239; Cole, Hou., 237; Sale, Bos., 218; Bieber, Cle., 207; Morton, T.B., 197; Giolito, W. Sox, 194; Lynn, Tex, 187.
Victoires protégées — Chapman, N.Y.Y., 35; Osuna, Hou., 29; Hand, Cle., 29.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Yelich Mil.	113	431	89	143	,332
McNeil N.Y.M.	105	397	67	132	,332
Blackmon Col.	108	463	95	152	,328
Reynolds Pit.	103	363	66	118	,325
Rendón Wash.	112	431	90	139	,323
Marte Ari.	121	486	85	155	,319
Bellinger L.A.D.	123	445	100	141	,317
Freeman Atl.	127	494	100	150	,304
Dahl Col.	100	374	67	113	,302
Arenado Col.	124	476	81	143	,300

Points produits — Freeman, Atl., 103; Bellinger, L.A.D., 100; Escobar, Ari., 100; Rendón, Wash., 100; Bell, Pit., 99; Alonso, N.Y.M., 97; Arenado, Col., 96; Harper, Phi., 92.
Circuits — Bellinger, L.A.D., 42; Yelich, Mil., 41; Alonso, N.Y.M., 40; Acuna, Atl., 36; Suárez, Cin., 34; Freeman, Atl., 34.
Victoires — Strasburg, Wash., 15; Fried, Atl., 14; Kershaw, L.A.D., 13; Marquez, Col., 12; Ryu, L.A.D., 12; Castillo, Cin., 12; Hudson, Stl., 12.
Retraits au bâton — Bauer, Cin., 215; Degrom, N.Y.M., 194; Scherzer, Wash., 192; Strasburg, Wash., 191; Ray, Ari., 187; Corbin, Wash., 184.
Victoires protégées — Yates, S.D., 36; Smith, S.F., 29; Doolittle, Wash., 28; Jansen, L.A.D., 26; Iglesias, Cin., 26.

BASEBALL

CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.
Sussex County	54	31	,635	—
Trois-Rivières	51	34	,600	3
New Jersey	43	41	,512	10½
Rockland	40	44	,476	13½
Ottawa	35	50	,412	19
Québec	35	50	,412	19
Cuba	8	7	,533	—
Shikoku	7	12	,368	—
Empire League	0	4	,000	—

Lundi 19 août
Sussex County 6 Trois-Rivières 2
Mardi 20 août
Rockland 0-11 New Jersey 5-6
Ottawa 4 Québec 3
Sussex County 8 Trois-Rivières 3
Mercredi 21 août
Ottawa 4 Québec 11
Rockland 8 New Jersey 7
S. County 8 Trois-Rivières 6
Jeudi 22 août
Ottawa 4 Québec 8
Rockland à New Jersey remis
S. County 3 Trois-Rivières 8
Vendredi 23 août
Trois-Rivières à Rockland, 19h.
Ottawa à New Jersey, 19h05.
S. County à Québec, 19h05.

MENEURS

(Matchs d'hier non compris)

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Ciriaco, Sussex	84	324	49	109	,336
Grant-Parks	61	218	33	73	,335
Oberste, Roc	71	265	46	87	,328
Gonzalez, NJ	55	211	43	68	,322
Hair, Sussex	84	283	55	90	,318
Birk, Roc	72	268	42	85	,317
Brontsema, Roc	68	264	39	83	,314
Chirino, NJ	61	245	45	77	,314
Brown, Ottawa	68	245	47	77	,314
Gregor, NJ	84	288	78	90	,313

Points produits — Marte, NJ, 83; Ciriaco, Sus, 63; Gregor, NJ, 59; Stock, NJ, 58; Gladu, TR, 54; Nathans, TR, 53; Brennan, TR, 53.
Circuits — Marte, NJ, 15; Fecteau, Roc, 14; Brennan, TR, 12; Heyman, Roc, 11; Oberste, Roc, 11; Gregor, NJ, 11; Glaude, TR, 10; Grant-Parks, Roc, 10; White, Qué, 10; Nathans, TR, 10.
Victoires — Duncan, SC, 9; Reyes, NJ, 9; Thompson, SC, 9; McNorton, TR, 8; Harris, TR, 8; Gist, SC, 8.
Retraits au bâton — Aumont, Ott, 131; Garcia, Ott, 107; Barker, TR, 98; Duncan, SC, 96.
Victoires protégées — Mundell, TR, 18; Newell, SC, 15; Gordon, Roc, 12; Glorious, Ott, 9.

LBJEQ

SÉRIES ÉLIMINATOIRES
Mercredi 21 août
Repentigny 9 Laval 4
Trois-Rivières Charlesbourg remis
Longueuil 6 LaSalle 8
Jeudi 22 août
Saint-Eustache 2 Montréal 12
LaSalle 5 Longueuil 0
Trois-Rivières 6 Charlesbourg 15
Laval 3 Repentigny 8
Coaticook 0 Granby 10
Vendredi 23 août
Trois-Rivières à Charlesbourg, 19h30.
Montréal à Saint-Eustache, 19h30.
Granby à Coaticook, 20h.
Samedi 24 août
Québec à Gatineau, 14h.
Québec à Gatineau, 17h.
Charlesbourg à Trois-Rivières, 19h.
Repentigny à Laval, 19h.
Longueuil à LaSalle, 19h.
Dimanche 25 août
Coaticook à Granby, 14h.
Gatineau à Québec, 16h.
Charlesbourg à Trois-Rivières, 17h.
Gatineau à Québec, 19h.
LaSalle à Longueuil, 19h.
Saint-Eustache à Montréal, 19h.
Laval à Repentigny, 19h.
Lundi 26 août
Montréal à Saint-Eustache, 19h30.
Mardi 27 août
Trois-Rivières à Charlesbourg, 19h30.
Repentigny à Laval, 19h30.
Longueuil à LaSalle, 19h30.
Granby à Coaticook, 20h.

LBMQ

	G	P	Moy.	Diff.
St-Jean	21	11	,656	—
Shawinigan	19	13	,594	2
Victoriaville	18	14	,563	3
Montréal	18	14	,563	3
Acton Vale	17	15	,531	4
Thetford Mines	17	15	,531	4
ABC U17	5	4	,556	4½
Coaticook	16	16	,500	5
St-Jérôme	13	19	,406	8
ABC U16	1	8	,111	8½
Sherbrooke	8	24	,250	13

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Atlanta	26	14	9	3	45	30	45
Philadelphie	27	13	8	6	48	40	45
New York City	25	12	5	8	46	32	44
New York	27	12	10	5	46	40	41
D.C. United	28	10	9	9	35	35	39
N.-Angleterre	26	9	9	8	38	45	35
Montréal	27	10	13	4	39	50	34
Orlando	27	9	11	7	35	35	34
Toronto	26	9	10	7	41	43	34
Chicago	28	8	11	9	42	40	33
Columbus	28	7	15	6	29	42	27
Cincinnati	26	5	18	3	26	61	18

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Los Angeles FC	26	19	3	4	71	25	61
Minnesota	26	12	8	6	44	36	42
Los Angeles Gal.	26	13	11	2	35	38	41
Salt Lake	26	12	10	4	38	34	40
Seattle	26	11	8	7	40	39	40
San Jose	26	11	10	5	42	42	38
Portland	25	11	10	4	41	38	37
Dallas	27	10	10	7	39	36	37
Houston	26	9	13	4	37	43	31
Kansas City	26	8	11	7	39	45	31
Colorado	26	7	13	6	43	52	27
Vancouver	27	6	12	9	27	45	27

Mercredi 21 août
Columbus 0 New York City 1
New York 2 D.C. United 1
San Jose 0 Los Angeles FC 4.
Jeudi 22 août
Minnesota à Kansas City, 21h30.
Vendredi 23 août
Atlanta à Orlando, 20h.
Seattle à Portland, 22h.

BASEBALL

CHAMPIONNAT CANADIEN SENIOR

À MIRAMICHI, NOUVEAU-BRUNSWICK
Jeudi 22 août
Terre-Neuve-et-Labrador 3
Nouvelle-Écosse-2 6
Québec 7 Nouveau-Brunswick 3
Ontario 0 Nouvelle-Écosse 7
Terre-Neuve-et-Labrador 4
Alberta 11
Manitoba 1 Québec 0
Colombie-Britannique 1 Chatham 4

CHAMPIONNAT CANADIEN U16 FÉMININ

À BEDFORD, NOUVELLE-ÉCOSSE
Jeudi 22 août
Nouvelle-Écosse 9 Terre-Neuve-et-Labrador 1
Nouveau-Brunswick 10 Île-du-Prince-Édouard 12
Ontario 11 Québec-1 10
Nouvelle-Écosse 8 Alberta 1
Saskatchewan 9 Manitoba 2
Québec-2 11 Colombie-Britannique 21
Nouvelle-Écosse 19 Nouveau-Brunswick 10
Terre-Neuve-et-Labrador 20 Île-du-Prince-Édouard 0
Québec-1 9 Nouvelle-Écosse-1 2
Colombie-Britannique 7 Manitoba 0

CHAMPIONNAT CANADIEN U15

À OSHAWA, ONTARIO
Jeudi 22 août
Nouveau-Brunswick 0 Manitoba 3
Terre-Neuve-et-Labrador 2 Île-du-Prince-Édouard 6
Alberta 3 Nouvelle-Écosse 0
Colombie-Britannique 2 Ontario 4
Québec 13 Saskatchewan 2
Nouvelle-Écosse 7. Terre-Neuve-et-Labrador 3
Manitoba 6 Île-du-Prince-Édouard 5
Alberta 0 Nouveau-Brunswick 3
Québec c. Oshawa, 19h
Saskatchewan c. Colombie-Britannique, 19h30

CHAMPIONNAT CANADIEN U13

À REPENTIGNY, QUÉBEC
Jeudi 22 août
Ontario-2 8 Alberta 2
Mauricie 3 Île-du-Price-Édouard 5
Repentigny 13 Saskatchewan 7
Nouvelle-Écosse 8 Ontario-1 9
Île-du-P.-Édouard 6 Alberta 7
Col.-Britannique 3 Mauricie 9
Manitoba 4 Repentigny 5

FOOTBALL

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Hamilton	9	7	2	0	285	180	14
Montréal	8	4	4	0	204	212	8
Ottawa	9	3	6	0	175	246	6
Toronto	8	1	7	0	129	282	2

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Winnipeg	9	7	2	0	269	171	14
Edmonton	9	6	3	0	236	164	12
Calgary	9	5	4	0	249	220	10
Saskatchewan	8	5	3	0	224	183	10
C.-B.	9	1	8	0	195	308	2

Vendredi 16 août
Edmonton 41 Toronto 26
Samedi 17 août
Hamilton 21 Ottawa 7
Montréal 40 Calgary 34
Vendredi 23 août
Winnipeg à Edmonton, 21h.
Samedi 24 août
Ottawa à Saskatchewan, 19h.
Hamilton en C.-B., 22h.
Dimanche 25 août
Montréal à Toronto, 12h.

NFL

CALENDRIER PRÉPARATOIRE
Jeudi 22 août
N.Y. Giants 25 Cincinnati 23
Baltimore 26 Philadelphie 15
Caroline 3 Nouvelle-Angleterre 10
Washington 19 Atlanta 7
Green Bay à Oakland, 20h.
Jacksonville à Miami, 20h.
Vendredi 23 août
Cleveland à Tampa Bay, 19h30.
Buffalo à Detroit, 20h.
Samedi 24 août
Arizona à Minnesota, 13h.
Chicago à Indianapolis, 19h.
Houston à Dallas, 19h.
La N.-Orléans à N.Y. Jets, 19h30.
San Francisco à Kansas City, 20h.
Denver à L.A. Rams, 21h.
Seattle à L.A. Chargers, 22h.
Dimanche 25 août
Pittsburgh au Tennessee, 20h.

TENNIS

OMNIUM WINSTON-SALEM

À WINSTON-SALEM, ÉTATS-UNIS
MESSIEURS
Simple - Quart de finale
Benoit Paire (1), France, c. Pablo Carreno Busta (11), Espagne, 4-3 (suspendu).
John Millman (14), Australie, bat Steve Johnson, États-Unis.
Denis Shapovalov (2), Canada, bat Andrey Rublev, Russie.
Hubert Hurkacz (3), bat Frances Tiafoe (10), États-Unis.

TOURNOI DU BRONX

À NEW YORK, ÉTATS-UNIS
DAMES
Simple - Quart de finale
Katerina Siniakova (5), République tchèque, bat Bernarda Pera, 4-6, 7-6 (8-6), 6-3.
Magda Linette, Pologne, bat Karolina Muchova (10), Pologne, 6-7 (4-7), 6-4, 7-6 (7-3).
Camila Giorgi, Italie, bat Alize Cornet, France, 6-2, 6-1.
Qiang Wang (1), Chine, bat Anna Blinkova, Russie, 0-6, 6-1, 6-4.

NASCAR

PINTY'S CANADA

Classement des pilotes: (après 9 épreuves sur 13)

	Pts
1. Andrew Ranger	385
2. Kevin Lacroix	374
3. Louis-Philippe Dumoulin	368
4. Alex Tagliani	352
5. D.J. Kennington	328
6. Jason Hathaway	326
7. Alex Labbé	314
8. Donald Theetge	311
9. Mark Dilley	302
10. Marc-Antoine Camirand	293
11. Brett Taylor	263
12. Anthony Simone	238
13. T.J. Rinomato	221
14. Jason White	192
15. Brandon White	188
16. Jean-François Dumoulin	118
17. Shantel Kalika	112
18. Jamie Krzysik	105
19. Simon Dion-Viens	102
20. Julia Landauer	89

IMPACT

Des performances «inacceptables»

MICHEL LAMARCHE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Depuis un mois et demi, Kevin Gilmore voyait l'Impact de Montréal additionner les performances peu encourageantes. Le décevant match nul de 3-3 contre le FC Dallas, samedi soir au stade Saputo, a fini par le convaincre que le temps était venu d'apporter un changement à la tête de l'équipe.

Un peu moins de 24 heures après l'annonce-choc du congédiement de Rémi Garde au poste d'entraîneur-chef et l'embauche de Wilmer Cabrera, Gilmore a affirmé que la performance du club avait été inacceptable au cours des six dernières semaines.

Il a entre autres rappelé que l'Impact (1-6-1) n'avait récolté que quatre points sur une possibilité de 24 lors de ses huit dernières sorties en MLS, soit depuis le 29 juin.

«On avait deux choix : on pouvait rester sur la ligne de touche et espérer qu'il y ait des changements, que les choses changent, malgré le fait qu'elles n'avaient pas changé pendant un mois et demi, ou on pouvait agir. Pour le bien-être du club, on a décidé d'agir», a-t-il déclaré.

Gilmore dit avoir réfléchi tout le week-end et essayé de ne pas prendre «une décision émotive, une décision réactionnaire».

«Après le match de samedi, ça m'est rentré en tête. J'y ai pensé dimanche. Je suis parti pour l'Europe dimanche soir où j'avais des rendez-vous. J'ai passé sept heures sur le vol à y penser. J'ai fait des appels lundi entre mes réunions, avec évidemment le propriétaire et d'autres gens que je voulais consulter. J'y ai pensé encore pendant les sept heures de vol à mon retour de l'Europe. Je suis arrivé mardi soir et j'ai rencontré Wilmer. J'ai passé quatre ou cinq heures avec lui et la décision a été prise», a-t-il expliqué.

Sans dévoiler en détail ce qu'il a ressenti après ce verdict nul à saveur de défaite, Gilmore a raconté qu'il avait de grandes attentes face à ce match contre le FC Dallas.

Dans son évaluation du rendement des joueurs de l'Impact, Gilmore s'est aussi attardé sur la victoire de 1-0 contre le Cavalry FC en demi-finales du Championnat canadien, le 14 août.

Selon son analyse, l'équipe a joué un match très moyen contre «une équipe d'une ligue inférieure qui, statistiquement, nous a dominés», a-t-il notamment fait remarquer.

«J'espérais que ça allait être un point tournant, a dit Gilmore au sujet du duel de samedi. Ça faisait un mois et demi qu'on attendait quelque chose. On a eu des aperçus, comme contre Philadelphie (victoire de 4-0 le 27 juillet), puis ç'a changé immédiatement. J'espérais qu'on arrive à la maison — avec les nouveaux venus — avec une nouvelle confiance et que ce serait un point tournant. Pendant 60 minutes, c'en était un. Malheureusement, ç'a été un point tournant dans l'autre direction.»

«On sait tous ce que cette équipe peut accomplir sur le terrain. Je pense qu'il n'y a aucun doute sur ça. Mais c'est une question de l'accomplir. Ça faisait un mois et demi que l'on attendait que les choses changent et elles n'ont pas changé. C'était le temps de faire un changement», a ajouté Gilmore.

Par ailleurs, Gilmore n'a pas manqué d'envoyer une part de responsabilités dans la cour des joueurs et leur a énoncé des objectifs bien définis pour les neuf derniers matchs de la saison, incluant le duel aller-retour contre le Toronto FC en finale du Championnat canadien, en septembre.

NASCAR PINTY'S

Mission: réduire l'écart

Louis-Philippe Dumoulin débarque à Mosport avec un retard de 17 points sur le premier rang



VINCENT GAUTHIER
vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca



Au cours des deux dernières courses, le champion en titre Louis-Philippe Dumoulin a retranché 13 points à l'avance du meneur Andrew Ranger. — PHOTO: OLIVIER CROTEAU

TROIS-RIVIÈRES — Champion en titre de la série canadienne NASCAR Pinty's, Louis-Philippe Dumoulin est affamé. Coincé au troisième rang du classement des pilotes depuis quelques semaines déjà, il fait néanmoins sentir sa présence de plus en plus dans le rétroviseur du meneur Andrew Ranger, avec 17 points de retard.

Au cours des deux dernières courses, le pilote trifluvien a d'ailleurs fait fondre l'avance de son rival de 13 points. Et c'est avec l'objectif de se rapprocher encore davantage qu'il va attaquer ce week-end l'épreuve Total Qwartz 200 au Canadian Tire Motorsports Park de Bowmanville, en Ontario, la dernière sortie en circuit routier de la saison.

«Tout le monde est motivé. On va se battre comme des fous jusqu'à la fin de la saison!», lance le pilote de la voiture 47 Weathertech/Bellemare, qui était débarqué en Ontario avec un coussin de 19 points en tête, à pareille date l'an dernier.

Même si une avance de 17 points apparaît confortable, compte tenu du système de pointage de la série canadienne de NASCAR, Dumoulin rappelle qu'il peut se passer bien des choses lors des quatre dernières courses de la saison.

«Il reste pratiquement un tiers de la saison, c'est beaucoup! On ne lâchera pas notre bout. Tout est encore très possible. On ne souhaite jamais rien de mal à nos adversaires, mais on espère que tout va bien se dérouler pour nous. On a eu notre lot de malchance cette année et on a fait preuve de ténacité et de résilience pour se relever», indique le champion canadien de 2014 et 2018.

Dumoulin (368 points) a beau avoir Ranger (385 points) dans son viseur, il ne s'agit pas d'une course à deux pour le gros trophée. Actuellement deuxième, Kevin Lacroix (374 points) entend aussi se salir le nez pour les grands honneurs. Et il y a également Alex Tagliani (352 points) qui aimerait s'inviter dans la discussion.

«C'est une bonne chose qu'on est plus que deux dans la lutte. Ça joue dans la tête de tout le monde. On va se concentrer à bien travailler avec notre équipe pour avoir du matériel fiable. Et après, il faudra s'assurer de prendre les bonnes décisions au bon moment», explique Dumoulin, qui totalise 3 victoires et 6 podiums en 11 présences à Mosport. En début de saison, sa voiture numéro 47 avait rallié l'arrivée en quatrième position lors du triomphe de Kevin Lacroix.

De son côté, Jean-François Dumoulin effectuera un retour en piste à bord de son bolide 04 Spectra Premium, après avoir passé son tour sur l'ovale d'Antigonish en Nouvelle-Écosse, le week-end dernier.

Pour le grand patron de Dumoulin Compétition, il s'agira d'ailleurs d'une dernière sortie en piste cette saison.

Il y a deux semaines, l'aîné de la famille avait connu un week-end de rêve à l'occasion de la 50e édition du Grand Prix de Trois-Rivières, en accompagnant son frère – et grand vainqueur de l'épreuve – sur le podium. En plus de cette troisième position dans son patelin, Jean-François Dumoulin compte aussi une cinquième position à Toronto et une sixième place récoltée à Mosport, en lever de rideau du calendrier 2019.

Par ailleurs, comme c'est la coutume cette saison en circuit routier, une troisième voiture de l'écurie Dumoulin Compétition prendra part au rendez-vous de Mosport ce week-end. Jean-Frédéric Laberge prendra place à l'intérieur de la voiture 91.

À LA RECHERCHE DE POSITIF

Pour sa part, le pilote de Saint-Léonard-d'Aston Marc-Antoine Camirand tentera de bâtir un peu de positif avant de mettre un terme à une saison fort décevante. Relégué au 10e rang du classement général, le pilote de la voiture 22 GM Paillé est toujours à la recherche d'un premier top 5 cette saison. L'an dernier, en 13 courses, il avait obtenu six résultats parmi les cinq premiers, dont une victoire arrachée à Saint-Eustache.

CHAMPIONNATS DU MONDE DE CANOË-KAYAK DE VITESSE

Tokyo 2020 en trame de fond

Vincent Jourdenais et Mathieu St-Pierre en action en Hongrie

VINCENT GAUTHIER
vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Alors que leur compatriote Laurence Vincent Lapointe nage en pleine tourmente, à la suite de sa suspension de la Fédération internationale de canoë, deux rameurs de la Mauricie sont à Sgezed, en Hongrie, pour participer au rendez-vous le plus prestigieux de leur saison: les Championnats du monde de canoë-kayak de vitesse.

À un an des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020, Vincent Jourdenais et Mathieu St-Pierre ont d'ailleurs l'occasion de qualifier le Canada pour la prochaine grand-messe du sport amateur d'été.

Pour Jourdenais, porte-couleurs du Club de canoë-kayak de Trois-Rivières, il s'agirait d'une assez grande surprise qu'il obtienne un billet pour Tokyo 2020, à sa première expérience aux Mondiaux, d'autant plus qu'il est toujours d'âge U23.

Jumelé au Britanno-colombien Brian Malfesi, il devra terminer parmi les six meilleurs équipages sur la planète pour qualifier le pays au K2 1000 m, une épreuve qui n'est pas nécessairement la spécialité du Canada.

«C'est certain que, ce qu'il aimerait, c'est de qualifier le pays pour les Olympiques. Mais d'un point de vue réaliste, c'est plus compliqué. Ça sera ses premiers Mondiaux chez les seniors. Il vise plutôt une place dans une finale. Un *top*-14 serait très bien, c'est à dire terminer dans les cinq meilleurs de la finale B», explique son entraîneur au club trifluvien, Mathieu Pelletier.

Si jamais les Mondiaux ne permettent pas d'envoyer le pays aux Jeux olympiques en K2 1000 m, Jourdenais et Malfesi auront toujours l'occasion de se reprendre lors des qualifications continentales au printemps 2020. «Mais d'ici là, ils vont devoir demeurer l'équipage numéro 1 au Canada», prévient Pelletier.

11E PLACE POUR ST-PIERRE

De son côté, Mathieu St-Pierre, du Club de canotage de Shawinigan, tentait également d'obtenir un bateau pour le Canada aux Jeux paralympiques.

En action dans l'épreuve du VL2 200 m, le Shawiniganais devait obtenir un *top*-6 pour réussir l'objectif, ce qu'il n'a toutefois pas été en mesure de réussir. Après avoir obtenu le 7e rang l'an dernier, lors des Mondiaux présentés au Portugal, St-Pierre a plutôt terminé deuxième de la finale B, jeudi, pour le 11e rang au total.



Brian Malfesi et Vincent Jourdenais sont présentement en Hongrie dans le cadre des Championnats du monde de canoë-kayak de vitesse. — PHOTO: CANOË-KAYAK CANADA

Du côté du canoë féminin, le fardeau de qualifier le pays pour les Jeux olympiques de Tokyo reviendra à Katie Vincent, en C1 200 m, en l'absence de la championne du monde Laurence Vincent Lapointe, suspendue temporairement après avoir échoué à un test antidopage. Quant à l'épreuve de C2 500 m, que Vincent Lapointe et Vincent dominent depuis plusieurs années à l'échelle internationale, il faudra attendre au printemps prochain pour qualifier le pays.

Rappelons que les Jeux olympiques vont présenter pour la première fois de leur histoire des épreuves de canoë féminin, lors du rendez-vous de Tokyo 2020.

Subban ressent l'appui des Devils

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Quand P.K. Subban a été acquis par les Devils du New Jersey, le directeur général Ray Shero avait souligné la valeur du joueur hors de la patinoire, alors que le flamboyant défenseur pourra aussi faire rayonner l'équipe sur les réseaux sociaux.



P.K. Subban apprécie l'ouverture d'esprit des Devils. — .THE CANADIAN PRESS/AP-KATHY WILLENS

Deux mois plus tard, il semble que les Devils ont tenu parole. Subban a passé l'été à publier des vidéos de ses entraînements sur les réseaux sociaux, en plus de partager certains moments plus légers, notamment avec sa copine, l'ancienne skieuse Lindsey Vonn.

Son horaire chargé l'a amené à Montréal cette semaine, alors qu'il continue à honorer son engagement auprès de la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants.

«Je n'ai jamais vu ça ailleurs, a-t-il dit au sujet de l'appui des Devils. Ça commence par le groupe de propriétaires avec David Blitzer et Josh Harris, ainsi que le président Scott O'Neil. La synergie entre eux et mon équipe de gestion est exceptionnelle. Tout ça est important, mais ce qui compte d'abord, c'est l'équipe, les Devils. J'ai toujours été un gars d'équipe. Si vous voulez que les choses aillent bien, c'est simple, vous devez gagner. C'est là-dessus que je me concentre. Nous voulons que l'avenir soit prometteur non seulement pour moi et l'équipe, mais pour le noyau de jeunes joueurs. Et tout ça va commencer par le camp, par le développement de bonnes habitudes de travail. Je veux être un meneur à ce niveau.»

Subban devrait être le deuxième défenseur le plus âgé chez les Devils après le capitaine Andy Greene, qui célébrera son 37e anniversaire de naissance en octobre. Son objectif à sa première saison avec les Devils est clair. «Nous voulons participer aux séries, a-t-il dit. C'est le standard que nous voulons établir.»

En ce qui concerne son implication dans sa nouvelle communauté à Newark, Subban veut y aller une étape à la fois. Et en attendant, les partisans des Devils, et tous les autres, peuvent toujours tendre la main à Subban et Vonn. Les deux ont affiché leur numéro de téléphone sur leur compte Instagram respectif, jeudi, afin de se rapprocher de leurs partisans - une décision qui aurait peut-être perturbé les équipes de communication de ses clubs précédents. «C'est important pour nous d'être proches de nos partisans, a dit Subban après que Vonn se soit plaint en riant qu'il reçoive plus de messages qu'elle. C'est une des raisons qui expliquent pourquoi nous pouvons faire ce que nous faisons. Nous voulons inclure autant de personnes que nous le pouvons. Nous avons toujours l'option de prendre du recul et de passer du temps en famille quand nous le voulons.»

Subban et Vonn seront à Montréal pour encore quelques jours. Ils arriveront au New Jersey en prévision du début de la saison dimanche.

En confiance

Henderson joue 66 en première ronde de l'Omnium canadien féminin

La Presse canadienne

AURORA, Ont. — La Canadienne Brooke Henderson se sent à l'aise d'endosser le rôle de championne en titre. Et elle a montré pourquoi lors d'une brillante performance, jeudi, en lever de rideau de l'Omnum canadien féminin.

L'Ontarienne a joué 66 (moins-6) en première ronde du tournoi du circuit de la LPGA présenté au club de golf Magna. La golfeuse âgée de 21 ans, qui a effectué son départ parmi les premières en matinée, a réussi un oiselet sur le 18e vert pour s'emparer provisoirement des commandes du tournoi, avant que l'Américaine Annie Park ne complète la première ronde en 65 coups pour prendre les commandes. Avec des coups impressionnants et puissants, Henderson a affiché la même forme qui l'avait mené au titre il y a un an, à Regina.

«C'est plaisant de pouvoir connaître une bonne première ronde, tout semblait en ma faveur, a reconnu Henderson. Avec un peu de chance, je vais pouvoir continuer de suivre mon plan de match, de réussir plusieurs oiselets et j'aimerais me retrouver au même rang dimanche.»

Park ne savait pas encore qu'elle était en train d'écrire une page d'histoire au club de golf Magna qu'elle espérait déjà obtenir un pointage de 64. Elle n'a pas semblé triste non plus d'avoir volé la vedette à Henderson. «Brooke est une joueuse phénoménale et pas seulement ça, c'est une bonne personne. J'étais concentré sur mon propre match et j'ai essayé de faire de mon mieux.»

La championne en titre a toutefois été rejointe par la Québécoise Anne-Catherine Tanguay, Jin Young Ko, Nicole Broch Larsen et Pajaree Anannarukarn pour former un groupe de cinq joueuses qui se retrouvent à égalité au second rang.

Les choses ont été beaucoup plus difficiles pour trois des Québécoises inscrites à l'événement. Maude-Aimée Leblanc, de Sherbrooke, et Céleste Dao, de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, ont remis des cartes de 77 (plus-5), tandis que Brigitte Thibault, de Rosemère, s'est contentée d'un pointage de 78.

INITIATION CONTROVERSÉE DES RECRUES

Forfait d'un match pour les Gaillards

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

La sentence est tombée pour les joueurs de football des Gaillards du Cégep de Jonquière. En raison de la suspension des 23 vétérans par la direction de l'établissement scolaire, l'équipe est forcée de déclarer forfait pour le premier match de la saison, qui était prévu samedi, à La Pocatière.

Ces sanctions font suite à l'initiation des recrues, samedi dernier, où des joueurs ont été aperçus pratiquement nus sur le stationnement du Cégep. Mercredi soir, tous les joueurs et entraîneurs ont participé à une rencontre avec le directeur général de l'établissement, Raynald Thibeault, afin d'expliquer ces mesures disciplinaires. «On voulait qu'ils comprennent bien que ce sont des gestes qui ne peuvent être acceptés par le Cégep de Jonquière, que ça va complètement à l'encontre de nos valeurs et de notre politique pour contrer la violence à caractère sexuel», souligne Raynald Thibeault, précisant que de nombreuses questions ont été soulevées par les joueurs.

«Ce sont des jeunes affirmés, de beaux jeunes qui sont motivés par l'éducation et leur sport. Oui, ils sont en désaccord avec la décision et si j'en étais un, je le serais aussi, mais pour l'établissement, il n'est pas question d'aller en ce sens. On est parfaitement à l'aise avec la décision et on la trouve cohérente par rapport aux gestes qu'on reproche», d'indiquer Raynald Thibeault, expliquant qu'avec ces suspensions, il ne restait qu'une vingtaine de recrues à pouvoir jouer, ce qui mettait leur sécurité en péril.

«C'est frustrant et ils avaient hâte de jouer. Je les comprends parfaitement, mais ça n'a rien changé au calendrier d'entraînement. Je suis persuadé que le 31 août, on va avoir un super bon match avec des joueurs motivés qui vont avoir l'énergie de huit matchs à jouer en sept matchs. On espère que les spectateurs seront là pour les encourager», de faire valoir le directeur général, qui réagissait pour la première fois depuis les événements de samedi dernier, ajoutant que les dirigeants du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) ont validé la décision. Il a également eu une conversation téléphonique avec des gens du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur.

«Nous, comme organisation responsable, notre niveau de confort par rapport à la décision est excessivement grand. Ça donne un signal non seulement aux joueurs, mais aussi à l'ensemble de la communauté collégiale et au public que nous au Cégep de Jonquière, on est sérieux, on a des valeurs et on est cohérents. On ne dérogera pas de ça», d'assurer Raynald Thibeault, soulignant que les jeunes avaient pris des mesures comme nommer des conducteurs désignés et s'assurer de ne pas faire du bruit pour le voisinage.

«Les organisateurs de cet événement, les vétérans, ont bien travaillé dans 90 % de ce dossier. Par contre, ils ont échappé ce bout-là. Ce n'était pas acceptable. Pour nous et la société en général, ce sont des gestes qu'on ne s'attend plus à voir en 2019», annonce le dirigeant, rappelant que les jeunes ont commis une erreur.



Les Cataractes de Shawinigan avaient rendu hommage à Jack St-Onge en 2011 à l'occasion de ses 80 ans. — PHOTO: ARCHIVES LE NOUVELLISTE

Jack St-Onge s'est éteint

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Un monument du monde du sport de Shawinigan vient de s'éteindre. Jack St-Onge est décédé à l'âge de 88 ans des suites de la maladie.

Jack St-Onge a rendu l'âme peu avant 19h jeudi à l'unité des soins palliatifs du centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie. Il souffrait d'un cancer.

Cette légende du monde du sport de Shawinigan laisse dans le deuil sa conjointe Louiselle de même que ses enfants Jacques Jr (Coco) et Denis, de même que cinq petits-enfants.

UN RÈGNE DE 60 ANS

Impliqué depuis toujours dans plusieurs organisations de Shawinigan, Jack St-Onge a été un homme extrêmement impliqué dans sa communauté.

On lui doit notamment le tournoi de hockey mineur atome, dont la 48e édition s'est déroulée l'hiver dernier, et le tournoi de golf Jack St-Onge au profit du hockey mineur de Shawinigan.

Durant 60 ans, soit de 1959 à 2019, Jack St-Onge a occupé la chaise de président du hockey mineur de Shawinigan.

De plus, M. St-Onge a participé à la relance du bingo de Shawinigan il y a quelques années.

Au cours de sa vie, Jack St-Onge a récolté plusieurs honneurs pour souligner ses nombreuses implications. Un salon porte son nom au Centre Gervais-Auto et le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport lui a remis en 2003 le prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin.

Les détails concernant les funérailles seront rendus publics dans les prochains jours par la famille du défunt.

De par sa grande implication auprès de sa communauté, il y a fort à parier que de nombreuses personnes iront lui rendre un dernier hommage.

Un pilote fier du caractère de sa troupe

Les Cataractes l'emportent en tirs de barrage

PIERRICK PICHETTE
pierrick.pichette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Les Cataractes ont eu recours à la séance de tirs de barrage, jeudi soir, pour signer un gain de 5-4 face aux Saguenéens de Chicoutimi lors du troisième match de leur calendrier préparatoire.

S'élançant au troisième rang pour les locaux, c'est l'ailier gauche de 18 ans Anthony Imbeault qui a donné la victoire aux siens grâce à un tir précis qui a su tromper la vigilance du gardien adverse et soulever les quelque 600 personnes présentes au Centre Gervais Auto. Les attaquants Olivier Nadeau, Xavier Bourgault, Gabriel Denis ainsi que William Veillette ont été les marqueurs en temps réglementaire pour les Cataractes.

Tirant de l'arrière à quatre reprises durant la rencontre, les hommes de Daniel Renaud ont dû faire preuve de caractère pour se sauver avec la victoire. De plus, plusieurs d'entre eux se sont impliqués physiquement dans le match, bloquant bon nombre de lancers et distribuant quelques bonnes mises en échec. De quoi faire sourire l'entraîneur-chef, Daniel Renaud, qui a apprécié voir ses hommes travailler de la sorte. «Ce que j'aime le plus dans tout ça, c'est que ce sont différents joueurs qui ont contribué. Si tout le monde peut embarquer dans cette chaîne, ça devient contagieux. Dès qu'un joueur bloque un tir, le banc devient très émotif et ça donne le goût d'en bloquer un autre. Je suis fier du caractère de mon équipe», a fait savoir Daniel Renaud au terme de la rencontre.



Daniel Renaud était satisfait de l'effort collectif jeudi soir face aux Saguenéens de Chicoutimi. — PHOTO:SYLVAIN MAYER

Chez les recrues, William Veillette et Olivier Nadeau se sont illustrés, touchant tous deux la cible et offrant de très bonnes présences tout au long du match. Veillette est même celui qui a inscrit le filet égalisateur en toute fin de joute, alors que son équipe se débrouillait avec un homme en moins.

Livrant une bonne impression depuis le début du calendrier préparatoire, l'ailier de 16 ans Anthony Di Cesare a pu bénéficier d'une belle opportunité de démontrer ses qualités offensives pendant le match alors qu'il a été jumelé au talentueux Mavrik Bourque. «Malgré ses 16 ans, il nous a démontré de belles choses. Il était donc important pour nous de le mettre dans une chaise qui pourrait lui permettre d'être efficace. Nous lui avons donné l'opportunité de jouer avec Mavrik, qui est assurément l'un de nos meilleurs joueurs, et je pense que ça a été une belle expérience. J'ai vu de belles choses de sa part», a mentionné Daniel Renaud.

Sans grande surprise, dans le camp adverse, le joueur de centre de 17 ans Hendrix Lapierre a beaucoup impressionné, s'inscrivant sur la feuille de pointage lors de chacun des quatre buts de son équipe.

ROCHETTE BLESSÉ

Par ailleurs, la malchance est venue frapper les Saguenéens en fin de match. Alors qu'il s'amenait à la poursuite de la rondelle derrière le filet des Cataractes, l'attaquant Théo Rochette a été solidement mis en échec par un adversaire. Visiblement sonné, il est resté sur la patinoire quelques minutes avant de retraiter vers le vestiaire. Il n'a pas été en mesure de revenir dans la rencontre par la suite. Si la blessure s'avère sérieuse, il pourrait s'agir d'une lourde perte pour la troupe de Yanick Jean, qui comptait certainement sur les talents offensifs de Rochette en vue de la prochaine campagne.

«Si tout le monde peut embarquer dans cette chaîne, ça devient contagieux. Dès qu'un joueur bloque un tir, le banc devient très émotif et ça donne le goût d'en bloquer un autre»

— Daniel Renaud

Désormais forte d'une fiche de deux victoires contre un revers dans le calendrier préparatoire, la troupe shawiniganaise reprendra l'action dès vendredi soir, 19h30, alors qu'elle rendra visite à ces mêmes Saguenéens dans un tout petit aréna du secteur Arvida à Jonquière. Le prochain match à domicile aura lieu dimanche, sur le coup 13h30. Les Cataractes recevront alors les Voltigeurs de Drummondville.

«Merci pour tout»

Matthew Rusch devient le premier immortel des Aigles



LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca



Matthew Rusch a livré un discours en français et en anglais, lui qui a appris la langue de Molière en Mauricie. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

TROIS-RIVIÈRES — Pour une première cérémonie de retrait de chandail, c'est réussi. Très émotif, l'ex-lanceur des Aigles Matthew Rusch a salué les amateurs de Trois-Rivières, qui se sont déplacés en grand nombre jeudi soir pour vivre un moment très spécial avec lui.

Accompagné de sa femme Amélie Marcoux, son fils William, ses parents et son frère, Rusch, détenteur de nombreux records dans l'histoire de l'équipe, n'a pu retenir quelques larmes en visionnant une courte vidéo préparée par l'organisation.

«Merci pour tout, aux partisans et à l'équipe. J'ai apprécié tout mon temps ici. Le baseball amène beaucoup de sacrifices, autant pour l'athlète que ses proches, je vous remercie vous aussi», a-t-il enchaîné, en regardant ses proches. «Le monticule a toujours été comme ma deuxième maison. Ma passion pour les Aigles, c'est fort et ça va toujours rester fort. Je souhaite bonne chance à l'équipe pour la fin de la saison, vous pouvez gagner le championnat.»

Rusch a livré un discours en français et en anglais, lui qui a appris la langue de Molière en Mauricie.

En plus d'avoir assisté au dévoilement d'une affiche de son numéro 22, Rusch a reçu une plaque commémorative ainsi qu'une toile de l'artiste-peintre Caroline Saint-Pierre.

Avant d'arriver à Trois-Rivières en 2014, Rusch a défendu les couleurs de plusieurs équipes, dont des clubs des réseaux affiliés des Tigers de Detroit et des Red Sox de Boston. À l'écouter parler jeudi toutefois, c'est assurément au parc de l'Exposition, ici à Trois-Rivières, qu'il aura vécu ses plus belles émotions. Ses joueurs des Cascades de Shawinigan, de la Ligue de baseball majeur du Québec, étaient aussi dans les gradins pour être témoins de ce moment important pour l'Américain de 36 ans, qui vient de les aider à connaître la meilleure saison de leur histoire.

INOUBLIABLE CHAMPIONNAT

Rusch a traversé quelques campagnes difficiles avec la casquette des Aigles sur la tête, sauf qu'il a aussi vécu des moments inoubliables. L'inattendu championnat de septembre 2015 figure parmi ceux-ci. «C'était indescriptible. L'année suivante, j'avais aussi atteint le plateau des 1000 retraits au bâton, ici à Trois-Rivières. J'avais reçu une belle ovation, c'était spécial. J'ai toujours senti que je faisais partie de la famille.»

Cette famille le suivra toute sa vie. Une affiche sur une clôture du champ gauche au Stade de Trois-Rivières en témoignera.

Inspirés par Matthew Rusch!

Les lanceurs font la loi, les Aigles évitent le balayage

LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca



Les Aigles ont évité le balayage face aux Miners. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

TROIS-RIVIÈRES — La soirée avait bien commencé avec une cérémonie touchante, elle a pris fin sur une note positive grâce à une victoire des Aigles, qui ont évité le balayage dans leur série de quatre parties contre les Miners de Sussex, en vertu d'un gain de 8-3 décroché devant 2647 spectateurs au Stade de Trois-Rivières.

Le hasard fait souvent bien les choses: pour la soirée du retrait de chandail de Matthew Rusch, on avait droit à un duel de qualité chez les lanceurs, alors que Frank Duncan (Sussex) affrontait Domenic Mazza (Trois-Rivières).

C'est ce dernier qui a eu le dessus, offrant six manches dignes des belles années de Rusch: neuf retraits au bâton, trois points mérités et 102 lancers. Il s'agissait d'une quatrième victoire en neuf départs pour le gaucher californien. Ses releveurs Cortland Cox et Elhaaj Muhammad ont complété son boulot de brillante façon.

Du côté de l'attaque, Juan Kelly (8e) et Taylor Brennan (13e) ont claqué des circuits de deux points. Thomas Roulis a quant à lui mis le match hors de portée des Miners, en fin de huitième manche avec deux retraits, en réussissant un simple de deux points.

«On a eu de belles cérémonies d'avant-match, c'était vraiment bien de voir les amateurs acclamer Matthew. Ça nous prenait une bonne sortie devant nos partisans après les trois premiers matchs difficiles dans cette série», déclarait le gérant des Aigles T.J. Stanton, à son retour dans son bureau.

L'Aigle en chef était particulièrement fier du travail de son attaque contre Duncan, un artilleur qui possède l'une des meilleures balles tombantes du baseball indépendant.

En s'imposant pour la première fois depuis dimanche, Trois-Rivières engrangeait une première victoire face aux Miners cette saison dans leur domicile (1-5). Le balayage a heureusement été évité.

Les joueurs quitteront donc pour leur dernier voyage de la saison régulière aux États-Unis avec le sourire. Ils prenaient la route de Rockland, dans la nuit de jeudi à vendredi.

«À la fin de ce voyage, nous aurons disputé 13 matchs de suite sans pause», faisait remarquer Stanton, pour qui la victoire de jeudi sauve la mise cette semaine. «Nous sommes déçus d'avoir perdu la série, mais la beauté du baseball, c'est que lorsque tu gagnes ton dernier match, il y a toujours du positif!»

Dans l'autre vestiaire, le gérant des Miners, Bobby Jones, pouvait dire mission accomplie... ou presque. Les Miners sont arrivés en Mauricie lundi avec une mince avance d'un match devant les Aigles, en tête de la Ligue Can-Am. Ils quittent le parc de l'Expo avec trois parties en main et prennent maintenant la route de Québec. «Ce fut une bonne série entre deux bonnes équipes. Même si on quitte ce stade avec trois victoires sur quatre, nous respectons beaucoup les Aigles et il n'y a rien d'acquis encore pour le championnat de la saison. Les Capitales jouent bien ce moment, nous devons nous méfier d'eux.»

Les partisans de Trois-Rivières devront attendre à vendredi prochain avant de revoir leurs favoris, qui joueront à Rockland (vendredi à dimanche) puis à Québec (mardi à jeudi). La dernière série de la saison régulière se tiendra à domicile, lors du long week-end de la fête du Travail, contre les Jackals du New Jersey.

CARNET DE NOTES

Brennan a connu un de ses bons matchs des derniers jours. En plus de claquer un circuit, il a réalisé un amorti sacrifice en troisième manche... Cortlanx Cox a mérité son premier sauvetage de l'année, lui qui a oeuvré lors des deux derniers tours au bâton des Miners... Juan Kelly n'a pas été retiré par Sussex jeudi (atteint une fois, un circuit et deux buts sur balles).

DÉFAITE DES JUNIORS

Dans la Ligue de baseball junior élite du Québec, les Aigles juniors dirigés par Alexandre Béland ont perdu le premier match de leur série contre les Alouettes de Charlesbourg par la marque de 15-6. Les visiteurs menaient pourtant 5-4 en fin de sixième manche, avant d'accorder 11 points à leurs hôtes dans ce tour au bâton. Trois-Rivières a commis cinq erreurs dans cette partie: seulement six des 15 points donnés par les lanceurs des Aigles étaient mérités. Le deuxième match est prévu vendredi, toujours du côté de Charlesbourg.

«Ça me touche directement au cœur»

René Marchand admis au Temple de la renommée du baseball québécois

PIERRICK PICHETTE
pierrick.pichette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le Temple de la renommée du baseball québécois accueillera un nom bien connu de la communauté trifluvienne en novembre prochain. Impliqué dans le baseball québécois pendant plus de 20 ans, le Mauricien René Marchand fera officiellement son entrée parmi les figures les plus prestigieuses de ce sport au Québec.



Après avoir été honoré l'an dernier par les Aigles, voilà que les portes du Temple de la renommée du baseball québécois s'ouvrent devant René Marchand. La cérémonie d'intronisation se tiendra lors des assises annuelles de la Fédération de baseball du Québec qui prendront place au Château Mont-Sainte-Anne du 7 au 10 novembre 2019. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

Au cours de sa longue carrière, l'homme de 59 ans aura été joueur et recruteur pour le compte des Expos de Montréal dans le baseball majeur en plus d'oeuvrer comme gérant pour les Aigles de Trois-Rivières au niveau junior.

Ayant quitté le monde du baseball depuis près de 25 ans, René Marchand s'est dit très surpris par cette intronisation. «Je ne m'en attendais pas. C'est une superbe nouvelle. Ça me touche directement au cœur. Tout au long de ma carrière, que ce soit en tant que joueur ou instructeur, j'ai simplement tenté de faire en sorte que mes coéquipiers et mes joueurs soient respectueux et s'amusent dans ce qu'ils font. Ça me rend donc très fier de voir que mes 20 années de travail ont été reconnues par le comité», raconte-t-il.

C'est dès sa tendre enfance que le futur membre du Temple a été frappé par la passion du baseball. Toute la famille Marchand jouant dans la Ligue de baseball rurale de la Mauricie, le jeune René n'a eu d'autre choix que de s'intéresser à ce sport qui revêtait une importance cruciale aux yeux de ses proches. «C'était une religion chez nous. Après la messe, c'était le baseball. C'est donc avec eux que j'ai appris à jouer au baseball et à être un bon coéquipier.» Par la suite, René Marchand s'est joint aux Aigles juniors, alors entraînés par Jean Hamelin, pour finalement rejoindre les rangs des Expos en 1979. Il a pris sa retraite cinq années plus tard, en 1984, pour ensuite devenir gérant des Aigles juniors pendant deux ans. Il a terminé sa carrière comme recruteur-chef au Canada et adjoint administratif des Expos, fonctions qu'il a occupées pendant près de huit ans.

> «C'était une religion chez nous. Après la messe, c'était le baseball.»
>
> — René Marchand

Cette intronisation au Temple de la renommée du baseball québécois n'est pas la première bonne nouvelle à survenir dans la vie de René Marchand depuis les dernières années. Il y a deux ans, le Temple de la renommée du baseball de la Mauricie a lui aussi souligné les efforts du Trifluvien et l'an dernier, ce sont les Aigles de Trois-Rivières qui ont retiré son chandail numéro 27. «C'est un honneur pour moi de voir mon travail être reconnu non seulement par la Mauricie, mais aussi par toute la communauté du baseball au Québec depuis deux ans», mentionne M. Marchand.

10 INTRONISÉS POUR SOULIGNER 50 ANNÉES

Par ailleurs, la cérémonie de novembre prochain soulignera le 50e anniversaire de la Fédération de baseball du Québec. Pour l'occasion, ce sont pas moins de 10 personnes qui verront leur nom s'inscrire sur le mur de la renommée situé au Stade Canac, domicile des Capitales de Québec dans la ligue Can-Am.

«Cette cuvée d'intronisés reflète bien les 50 dernières années du baseball dans la province. Je suis heureux de profiter de l'anniversaire de Baseball Québec pour souligner le grand apport de ces personnes dans le baseball au niveau provincial, national et international. Les membres actuels de la Fédération peuvent se considérer chanceux d'avoir eu ces pionniers comme modèles», soutient le président de Baseball Québec, Jean Boulais.

Ainsi, les noms de Richard Émond, Pierre-Luc Laforest(ex-gérant des Aigles), François Lemire, Stéphanie Savoie, Paul Calvert, Gary Carter, Hector Racine, Joe Page et Rusty Staub se joindront à celui de René Marchand lors de cette cérémonie. Ils seront reconnus à tout jamais comme des figures de proue du baseball québécois.

CHIFFRE DU JOUR

2

Le Québécois Félix Auger-Aliassime affrontera son compatriote Denis Shapovalov au premier tour des Internationaux de tennis des États-Unis pour la deuxième année de suite, a annoncé l'U.S. Tennis Association à la suite du tirage au sort pour le tableau principal effectué jeudi.



LIQUIDA MEUBLES

SOYEZ PRÊTS POUR LA RENTRÉE !

NOUS PAYONS LES

2 TAXES

OU PAYEZ JUSQU'À 36 VERSEMENTS*

sur tous les meubles, les matelas et la décoration

Lit complet
Format grand lit
PTR:911291
399,99
TAXES PAYÉES
OU PAYEZ JUSQU'À 36 VERSEMENTS*

Fauteuil poire
PTR:665284
179,99

Autres couleurs aussi disponibles

SUPER ACHAT
Bureau de travail
PTR:679268
89,99
Courant : 109,99

Chaise de bureau
PTR:678626
89,99
Courant : 149,99
ÉPARGNEZ 60$

LIQUIDATION DE MATELAS COLLECTION 2018

CHOIX DE MODÈLES ET GRANDEURS • QUALITÉ SUPÉRIEURE • CONFORT INÉGALÉ

OBTENEZ PLUS DE

30% DE RABAIS

ET NOUS PAYONS LES

2 TAXES

sur matelas 2018 sélectionnés

Jusqu'à épuisement des stocks, en magasin seulement.

Matelas à ressorts ensachés

Double PTR: 667214
SPÉCIAL
679,99
TAXES PAYÉES
Courant : 999,99
ÉPARGNEZ 220$

Ressorts ensachés

COMPLÉTEZ VOTRE ENSEMBLE AVEC CET OREILLER
49,99
PTR: 583238

ACHETEZ-EN 1 ET OBTENEZ LE 2E GRATUITEMENT

CONCOURS PROFIL CLIENT
À GAGNER
UN BUREAU D'ORDINATEUR P.T.J
Une valeur de 199,99$
POUR PARTICIPER : Allez au liquidameubles.ca ou textez «MAZIN» au 1 800-TANGUAY (826-4829)

TROIS-RIVIÈRES 2200, boul. des Récollets

LIGNE SANS FRAIS : 1-833-BAS-PRIX (227-7749) liquidameubles.ca

*Achat minimum de 300$. Nous payons les 2 taxes ou payez jusqu'à 36 versements sur les meubles, les matelas et la décoration à l'exception des électroménagers et produits électroniques. Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. ** Valide pour la saison régulière 2019. Présentez votre facture à la billetterie pour vous prévaloir de vos billets. Non transférable et non monnayable. Non valide sur les achats antérieurs. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Certains produits étant offerts en quantité limitée, la vente se fait sur la base du premier arrivé, premier servi. Cette promotion sera valide jusqu'au 25 août 2019. Détails en magasin.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT

	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs		Coût annuel	
SOLDE QUOTIDIEN MOYEN		100$	500$	100$	500$
ACHAT COURANT	19,90%	1,64$	8,18$	19,90$	90,50$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64$	8,18$	19,90$	90,50$